

**Les Chemins de l'avenir**  
**La politique européenne de François Mitterrand**

**Henrik Holte**



**Masteroppgave i fransk områdekunnskap**

**ILOS**

**HF**

**UNIVERSITETET I OSLO**

**Veileder: Kjerstin Aukrust**

**15.05.2020**

## Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier ma tutrice Kjerstin Aukrust pour sa générosité, son efficacité et ses conseils indispensables. L'écriture de ce mémoire aurait été une impossibilité sans son aide.

Je souhaite également remercier mes autres tuteurs et professeurs de français à l'Université d'Oslo pour tout ce qu'ils m'ont appris. Leur érudition, ainsi que leur bienveillance, m'ont été une inspiration.

Je voudrais enfin remercier ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible.

## Table de matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
Domaine de recherche.....	5
Intérêt du mémoire.....	6
Structure du mémoire.....	7
<b>Chapitre 1 : François Mitterrand, les socialistes français et l'Europe avant 1981</b> .....	<b>10</b>
Le socialisme français et l'internationalisme avant 1969.....	10
François Mitterrand et la question européenne avant 1981.....	15
<b>Chapitre 2 : Le Choix - le tournant de la rigueur et la politique européenne</b> .....	<b>24</b>
Un « socialisme à la française ».....	24
La relance mitterrandienne face au Système monétaire européen.....	29
Le tournant de la rigueur et le choix de l'Europe.....	32
Les motivations derrière le choix de 1983.....	36
Un nouvel horizon politique.....	39
<b>Chapitre 3 : Interlude - la politique européenne de Mitterrand de 1983 à 1992</b> .....	<b>43</b>
Le retour européen de la France et le sommet à Fontainebleau.....	43
L'Acte unique.....	47
La Confédération européenne.....	54
<b>Chapitre 4 : L'Effort - Mitterrand et le traité de Maastricht</b> .....	<b>58</b>
L'essentiel du traité.....	59
L'élaboration du traité et le rôle de Mitterrand.....	62
Le débat national français.....	69
La suite du référendum.....	75
<b>Conclusion : Résultats et raisons, précurseurs et successeurs</b> .....	<b>78</b>
Les motivations de la politique européenne de Mitterrand.....	79
De Gaulle, Mitterrand, Macron : similarités et différences.....	81
L'europhisme mitterrandien.....	84
<b>Annexe 1 : Chronologie</b> .....	<b>87</b>
<b>Annexe 2 : Ministres clés sous la présidence de Mitterrand</b> .....	<b>89</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>90</b>

## Introduction

Socialisme moderne : oui ; libéralisme politique : oui. Mais rien de tout cela ne sera valable, mes chers camarades, sans l'Europe. Il n'y a pas de réalisation possible dans l'étendue de notre pays, et nous échouerions dans notre tâche si nous essayions de bâtir un socialisme français. Il n'y a plus pour nous aucune possibilité de modernisation technique dans le cadre de nos frontières. Rien n'est possible, et surtout pas la paix, si la France n'est pas, chaque jour davantage, le premier agent de l'Europe.<sup>1</sup>

François Mitterrand  
(Discours à Marseille, 1951)

François Mitterrand, président de la République française de 1981 à 1995, est considéré comme un des grands acteurs de l'établissement de l'Union européenne.<sup>2</sup> Plusieurs étapes clés de l'histoire de la construction européenne furent achevées pendant son temps à l'Élysée, notamment l'accord de Schengen (1985), l'Acte unique (1986) et le traité de Maastricht (1992). Au cours de sa présidence, le projet européen devint de plus en plus important pour Mitterrand. Cependant, la nature de, ainsi que la motivation derrière sa politique européenne ne semblent pas toujours claires. Dans ce mémoire, nous allons tenter d'éclaircir ces aspects de l'engagement politique européen du premier président socialiste de la Cinquième République. Plus précisément, nous examinerons les moments phares de la politique européenne de Mitterrand, ainsi que les motivations derrière les décisions prises par le président à ces moments précis. À partir de notre examen de ces éléments, nous espérons pouvoir caractériser l'action européenne mitterrandienne d'une manière précise et cohérente.

La problématique de notre mémoire est donc la suivante : quelle était l'évolution de la politique européenne de François Mitterrand, et quelles étaient les motivations derrière les tournants de cette politique ? La rationalisation derrière une telle problématique est que la politique européenne mitterrandienne ne suivait pas une ligne droite vers un objectif préalablement défini. Au contraire, comme nous allons le voir dans les chapitres à suivre, ce domaine de l'action politique de Mitterrand était marqué par des bouleversements considérables. Par conséquent, l'identification de son évolution et les raisons derrière cette évolution est d'intérêt. Ce mémoire est une tentative de faire une telle identification. Son titre fait référence au discours de François Mitterrand devant le Parlement européen en 1984, où il utilisa l'expression « les chemins de l'avenir » pour décrire le projet européen.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Mitterrand, *Politique*, 346.

<sup>2</sup> Troitiño, Färber et Boiro, « Mitterrand and the Great European Design », 132.

<sup>3</sup> Mitterrand, « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) ».

## Domaine de recherche

Nous ne prétendons pas ouvrir des voies entièrement nouvelles dans notre travail, ni tirer des conclusions qui seraient sans précédent. La littérature concernant François Mitterrand, sa vie, sa présidence et ses engagements divers, y compris son action européenne, est très vaste. Cette littérature inclut des recherches universitaires surtout conduites par des politologues, ainsi que des biographies, des réflexions et des témoignages personnelles aussi bien de ses collaborateurs que de ses adversaires, et bien sûr de nombreux livres et discours écrits par Mitterrand lui-même. En nous appuyant sur cette bibliographie abondante et variée dans notre recherche, nous parviendrons à une perspective permettant de regarder le projet européen porté par Mitterrand dans son intégralité et dans son contexte politique.

Quelques-unes de nos sources méritent être mentionnées en particulier, parce qu'elles ont été d'une utilité exceptionnelle dans notre travail. Il s'agit surtout de l'œuvre indispensable des journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, qui, avec ses quatre volumes et sa vaste base de recherche, donne une perspective panoptique sur la présidence mitterrandienne. Nous avons également tiré des observations utiles du livre magistral des politologues Kevin Featherstone et Kenneth Dyson sur les négociations de Maastricht, *The Road to Maastricht*, qui n'apporte pas seulement des informations historiques, mais aussi un cadre théorique sur lequel nous nous sommes appuyés pour comprendre les événements. Les biographies de Mitterrand écrites, respectivement, par Michel Winock et Franz-Olivier Giesbert, nous ont aussi été très utiles. Enfin, les livres et les discours écrits par François Mitterrand lui-même ont été particulièrement nécessaires pour comprendre la pensée européenne de ce président, ainsi que pour avoir des impressions des événements tels qu'ils étaient vécus à l'époque.

En ce qui concerne notre méthodologie, elle est par nécessité influée par celle utilisée par des historiens quand ils examinent le passé afin de le comprendre. La méthodologie développée par C. Behan McCullagh, qui vise à trouver la meilleure explication des faits observés, est un exemple d'une telle méthodologie. Selon McCullagh, sept conditions doivent être remplies pour désigner une explication comme la meilleure. Parmi ces conditions, nous trouvons la portée explicative la plus large possible, c'est-à-dire que l'explication doit inclure le plus grand nombre possible de faits. Une autre condition est que l'explication doit être plus plausible qu'une autre, c'est-à-dire qu'elle est implicite dans un plus grand nombre de faits qu'une autre. De surcroît, la meilleure explication ne peut être contredite par des faits

connus.<sup>4</sup> Bien-sûr, cette méthodologie de la meilleure explication ne donne pas une recette universelle pour des recherches historiographiques, mais plutôt une collection d'idéaux qui peuvent guider des travaux universitaires dans ce domaine. Cependant, il faut souligner que ce mémoire n'est pas un travail historiographique, mais plutôt un ensemble d'observations, de réflexions, et d'analyses concernant la politique européenne de Mitterrand, et qu'il utilise ainsi une approche pluridisciplinaire pour comprendre cette politique. L'appui sur des réflexions politologiques et économiques a donc aussi été un élément important de notre travail.

### **Intérêt du mémoire**

Ce contexte politique contribuait bien sûr fortement à la formation de la politique européenne de Mitterrand. Aucune action au niveau politique ou social n'existe dans un vide ; ceci est surtout vrai pour la politique extérieure, dont les liens de la France avec la communauté européenne font partie. Cependant, une part de l'intérêt de notre recherche réside dans le fait que la politique extérieure dans le contexte français compte parmi les sphères politiques où le rôle du président de la République est très privilégié. En effet, la politique extérieure fait partie, à côté de la politique de défense, de ce que l'on appelle souvent le « domaine réservé » du président. Ce terme, inventé par l'homme politique gaulliste Jacques Chaban-Delmas en 1959, réfère aux pouvoirs considérables attribués au président par la Constitution de la Cinquième République en ce qui concerne l'action politique française sur la scène internationale.<sup>5</sup> Par exemple, le président de la République est « le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités » (article 5), il accrédite les ambassadeurs de la République (article 14), et il est le chef des armées (article 15). De plus, et ce point est très pertinent pour la politique européenne, le président de la République négocie et ratifie les traités internationaux de la France (article 52).

Même si ce domaine réservé est jusqu'à un certain point concrétisé par la Constitution, il y a aussi un fort précédent informel concernant le statut du président dans la conduite de la politique extérieure. Surtout, la pratique établie par Charles de Gaulle, président de la République entre 1959 et 1969, a tracé le chemin à ses successeurs dans cette sphère. En effet, de Gaulle prenait en main la politique étrangère et la politique de défense à plusieurs reprises, notamment quand il a retiré la France du commandement militaire intégré de l'OTAN en

---

<sup>4</sup> McCullagh, *Justifying Historical Descriptions*, 22-27.

<sup>5</sup> Knapp et Wright, *The Government and Politics of France*, 58.

1966 (politique qui restait en place jusqu'à la présidence de Nicolas Sarkozy), quand il mena la politique « de la chaise vide » entre 1965 et 1966, et quand il refusa l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne (CEE) deux fois.

Mitterrand, même s'il n'était pas considéré comme particulièrement intéressé par la politique étrangère au moment de son ascension à la présidence, s'inscrivait néanmoins dans la tradition gaullienne s'agissant du rôle du président dans la politique étrangère.<sup>6</sup> Le maintien du domaine réservé fut central surtout pendant la première cohabitation, c'est-à-dire la période entre 1986 et 1988, où le gaulliste Jacques Chirac était à Matignon. Par exemple, Mitterrand a pris un rôle décisif dans la nomination du ministre des Affaires étrangères, ainsi que dans la détermination de la politique nucléaire, bloquant les incursions du nouveau Premier ministre dans ce domaine.<sup>7</sup> En fait, Mitterrand avait une orientation institutionnelle qui était gaullienne au point qu'il existe même un terme politique qui y fait référence : le gaullo-mitterrandisme.<sup>8</sup>

Le rôle du président dans la politique européenne est donc très pertinent, ce qui nous donne une base pour notre focalisation sur le personnage de Mitterrand. En effet, nous prenons comme point de départ la présomption que la politique européenne de la France sous la présidence mitterrandienne ne peut être dissocié des visions et des décisions de François Mitterrand lui-même ; selon nous, la politique européenne française sous le cadre institutionnel de la Cinquième République est, dans une certaine mesure, *personnalisée*. Comme nous allons voir, les décisions finales aux moments cruciaux de la politique européenne française pendant les années 1980 et la première moitié des années 1990 appartenaient, en dernière instance, au président de la République.

## Structure du mémoire

C'est justement ces moments cruciaux qui nous donnent la structure de ce mémoire. En effet, notre thèse principale est que la politique européenne de Mitterrand s'est construite autour de deux moments décisifs. Le premier fut le choix monumental auquel le président français fit face en 1983. Cette année, les conséquences économiques de la politique socialiste de relance menée par les premiers gouvernements sous Mitterrand entraient en collision avec les restrictions du Système monétaire européen (SME). Face à une situation difficile qui était

---

<sup>6</sup> Sur l'impression de Mitterrand comme n'étant pas orienté vers la politique étrangère, voir par exemple la citation de Claude Cheysson dans Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 226.

<sup>7</sup> Howorth, « François Mitterrand and the "Domaine Réservé" ».

<sup>8</sup> Voir, par exemple, Boniface, « Le Gaullo-mitterrandisme, un concept toujours pertinent ».

en train de s'aggraver rapidement, le chef de l'État fut forcé de choisir entre le maintien de la France dans la coopération monétaire européenne et la continuation de sa politique de relance. Après une période de considération, où le gouvernement français était divisé entre une fraction souverainiste, qui voulait une sortie du SME, et une fraction opposée, qui voulait le maintien de la France dans le SME et une politique d'austérité, Mitterrand opta pour le maintien. Après ce choix fondamental, le projet européen devint l'horizon politique de la présidence mitterrandienne.<sup>9</sup>

Le deuxième moment majeur fut la mise en place du traité de Maastricht en 1992. Le traité de Maastricht, officiellement connu sous le nom de Traité sur l'Union européenne (TUE), établissait l'Union européenne, qui remplaçait désormais la Communauté économique européenne (CEE). L'union politique et monétaire, ainsi que la citoyenneté européenne, ont alors vu le jour. Ce traité représente selon nous la culmination de la politique européenne de Mitterrand. En effet, Mitterrand était l'un des instigateurs principaux du processus menant au traité, et sans l'influence de l'administration française, le traité aurait été profondément différent. Le mode de ratification choisi par Mitterrand sera aussi d'intérêt pour nous. En effet, le président français prit un risque considérable quand il présenta le traité à un référendum populaire. Après une campagne qui divisait le pays entre les soutiens et les opposants au traité, Mitterrand a évité une démission éventuelle avec l'approbation du peuple français de la ratification. Suite à ce référendum, la mise en place de l'Union européenne était assurée.<sup>10</sup>

Notre mémoire sera donc axé autour de ces deux moments décisifs. Dans le premier chapitre, nous allons récapituler quelques éléments importants de l'histoire de la relation entre le socialisme français et la coopération européenne. Nous allons aussi examiner les points de vue de François Mitterrand sur l'Europe avant son ascension à l'Élysée. Ce chapitre servira donc de contexte pour ce qui suit. Le deuxième chapitre se concernera avec le choix de 1983, décrit ci-dessus. Ici, nous analyserons également les motivations possibles derrière ce choix. Dans le troisième chapitre, nous allons examiner l'interlude entre les deux moments phares ; c'est-à-dire l'évolution de la politique européenne mitterrandienne entre le choix de 1983 et le traité de Maastricht en 1992. Dans ce chapitre, le sommet européen important à Fontainebleau en 1984, où une multitude de défis européens furent résolus, sera d'intérêt. L'établissement de l'Acte unique en 1986 et le projet échoué de la Confédération européenne seront également examinés. Le quatrième chapitre analysera les négociations et la ratification du traité de

---

<sup>9</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 57.

<sup>10</sup> Winock, *François Mitterrand*, 391-392.



Maastricht. Enfin, dans notre conclusion, nous allons ressaisir les observations faites dans les chapitres précédents, afin de considérer la politique européenne de Mitterrand dans sa totalité. Nous allons également tenter de la comparer avec celle de Charles de Gaulle, et celle du président de la République actuel, Emmanuel Macron.

# Chapitre 1

## François Mitterrand, les socialistes français et l'Europe avant 1981

François Mitterrand est souvent considéré comme un homme politique du changement et de la mutation, quelque peu paradoxal.<sup>11</sup> Celui qui écrit *Le Coup d'État permanent* en 1964 et critique vivement la Constitution de 1958, devient par la suite celui qui détiendra la présidence la plus longue sous la Cinquième République. Adversaire historique de Charles de Gaulle, mettant ce dernier en ballottage pendant l'élection présidentielle de 1965, son orientation politique à l'Élysée emprunt tellement du gaullisme qu'elle donne lieu au terme de gaullo-mitterrandisme.<sup>12</sup> Marqué par l'anticommunisme tout au long de sa carrière politique, il accepte finalement l'entrée du Parti communiste français dans le gouvernement Mauroy instauré en 1981. Au fil d'une vie marquée par le paradoxe et peut-être la contradiction, il reste cependant quelques éléments constants, notamment son orientation européenne. Cette orientation connaît certes des mutations, mais à la base, François Mitterrand compte, selon le politologue américain Ronald Tiersky, parmi les grands européistes de l'histoire politique française.<sup>13</sup>

Quelle était l'origine de cet européisme ? Pour répondre à cette question, il ne nous faut non seulement regarder le développement de l'action politique de Mitterrand lui-même, mais aussi examiner l'attitude des socialistes français envers la coopération internationale, et surtout la coopération européenne avant 1981. Comme nous l'avons déjà remarqué, la politique mitterrandienne par rapport à l'Europe se déroule dans un contexte politique particulier. Dans le paysage politique français de 1981, l'élément contextuel le plus important pour Mitterrand à cet égard fut le Parti socialiste (désormais le PS). Par conséquent, nous examinerons la progression du positionnement du PS dans ce domaine, avant de tracer l'évolution de l'attitude de Mitterrand envers l'Europe.

### Le socialisme français et l'internationalisme avant 1969

Le PS, contrairement à beaucoup d'autres partis sociaux-démocrates européens, a généralement été pour la coopération supranationale européenne.<sup>14</sup> Le Parti travailliste au

---

<sup>11</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 7.

<sup>12</sup> Voir, par exemple, Boniface, « Le Gaullo-mitterrandisme ».

<sup>13</sup> Boniface, « Le Gaullo-mitterrandisme », 90.

<sup>14</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 127-128

Royaume-Uni, *Labour*, a par exemple une histoire beaucoup plus compliquée en ce qui concerne la question européenne. Ce parti, si semblable au PS français dans d'autres domaines politiques, se déclarait contre l'entrée britannique dans le Marché commun en 1962 : le leader du parti à l'époque, Hugh Gaitskell, donna un discours eurosceptique au congrès du Parti travailliste cette même année.<sup>15</sup> Les travaillistes anglais restaient divisés sur la question européenne pendant les années 1970.<sup>16</sup> En revanche, l'attitude des socialistes français étaient généralement positive envers le projet européen. Cette volonté d'étendre les relations entre les États européens s'inscrit dans la tradition internationaliste PS, une tradition qui a des racines historiques.<sup>17</sup> Pour éclaircir l'europhobie du PS, il nous serait par conséquent utile de brièvement examiner l'histoire du parti dans ce domaine.

Le PS, fondé en 1969, trouve son origine historique dans la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Cette dernière, fondée en 1905, représentait l'unification de divers courants socialistes en France à l'époque.<sup>18</sup> La figure emblématique du nouveau parti était le député tarnais Jean Jaurès, d'ailleurs connu pour avoir été un dreyfusard ardent ainsi que le fondateur du journal *L'Humanité*. Dans la pensée politique de Jaurès, nous pouvons identifier deux éléments clés. D'abord, la tentative de réconcilier le républicanisme français avec le socialisme, et ensuite, un attachement à la patrie combiné avec un internationalisme fort. Ce dernier élément, qui marquait la SFIO jusqu'à la mise en place de l'Union sacrée pendant la Première Guerre mondiale, était aussi lié au fait que la SFIO faisait partie de la Deuxième Internationale, association des partis socialistes européens établie à Paris en 1889. Pour Jaurès et la SFIO, l'orientation internationaliste était motivée par le rêve de la paix durable.<sup>19</sup> L'argumentation avancée par ces socialistes du début du XX<sup>e</sup> siècle en faveur de la coopération était ainsi très similaire à celle des européistes d'aujourd'hui, ou bien celle indiquée par François Mitterrand à de nombreuses reprises ; Mitterrand utilisait le désir d'éviter une nouvelle guerre continentale en Europe comme l'un de ses arguments principaux pour la construction européenne.<sup>20</sup> Cependant, il faut souligner que l'internationalisme de Jaurès n'était pas vraiment orienté vers la création des « États-Unis de l'Europe ». Au contraire, les socialistes français restaient plutôt indifférents envers une unification

---

<sup>15</sup> Rubinstein, *The Labour Party and British Society 1880-2005*, 120.

<sup>16</sup> Rubinstein, *The Labour Party and British Society 1880-2005*, 139.

<sup>17</sup> Voir, par exemple, Jaurès, *Rallumer tous les soleils*, 793-821.

<sup>18</sup> Bergounioux et Grunberg, *L'Ambition et le Remords*, 61-65.

<sup>19</sup> Bergounioux et Grunberg, *L'Ambition et le Remords*, 33.

<sup>20</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 163.

européenne, préférant un cadre national et républicain pour leur projet pacifiste. Leur internationalisme était donc attaché à la coopération entre des États-nations indépendants.<sup>21</sup>

Après l'intérim « nationaliste » de l'Union sacrée, la SFIO reprenait son internationalisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais cette fois-ci avec des turbulences considérables. En 1920, la grande question pour la SFIO était celle de l'adhésion éventuelle à l'Internationale communiste, organisation établie en 1919 sous l'égide du nouveau régime communiste en Russie (la Deuxième Internationale prit fin avec l'avènement de la Première Guerre mondiale). Au congrès du parti à Tours en 1920, le débat menait à une scission. La majorité de gauche, qui voulait participer à l'Internationale communiste, quitta la SFIO pour fonder la Section française de l'Internationale communiste (SFIC). L'aile droite du parti, qui était minoritaire, continua sous le sigle de la SFIO et opta pour la participation dans l'Internationale ouvrière socialiste à partir de 1923.<sup>22</sup> Le nouveau leader du parti était Léon Blum. Cet homme politique prendra plus tard la tête du Front populaire, le gouvernement socialiste au pouvoir entre 1936 et 1938. Blum montrait son attachement à l'internationalisme pendant les débats internes de la SFIO concernant la nouvelle Internationale en disant qu'il n'y avait pas de contradiction entre les intérêts nationaux et internationaux.<sup>23</sup>

Naturellement, avec le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, les préoccupations internationalistes des socialistes français s'étaient encore une fois éclipsées par une situation de crise où le nationalisme était prédominant. En revanche, quand la guerre se termine, l'espoir d'une coopération internationale au service de la paix était fortifié par la nouvelle mémoire des horreurs de la guerre. Les efforts dans cette direction se multipliaient. Par exemple, la Charte des Nations unies fut signée en 1945, créant l'Organisation des Nations unies (ONU) et remplaçant la Société des Nations de l'entre-deux-guerres. En 1949, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ainsi que le Conseil de l'Europe furent créées. Dans cette ambiance de mise en relation entre les États-nations, l'ancienne volonté d'une entité supranationale européenne était d'une nouvelle actualité. Cette fois-ci, cette volonté serait réalisée plus concrètement que jamais avec la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951.

La CECA était préconisée par le plan Schuman, qui fut créé en 1950 et qui porta le nom du ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman. Malgré ce nom, le vrai architecte de ce plan était Jean Monnet, qui était Commissaire général au Plan de

---

<sup>21</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 20-21.

<sup>22</sup> Berstein, *Léon Blum*, 215-224.

<sup>23</sup> Imlay, *The Practice of Socialist Internationalism*, 98.

modernisation et d'équipement.<sup>24</sup> Les propositions données dans le plan étaient les fruits de la réflexion de Monnet sur le besoin d'une coopération continentale qui permettrait d'éviter une nouvelle guerre franco-allemande. L'idée d'une coopération dans l'industrie sidérurgique avait pourtant déjà été exprimée, aussi bien en France qu'en Allemagne.<sup>25</sup> La nouveauté du plan Schuman était, selon l'historienne Marie-Thérèse Bitsch, que la création des intérêts mutuels dans les secteurs clés de l'industrie ferait partie d'un processus beaucoup plus étendu, avec le but final de mettre en place une fédération européenne. Sur un niveau plus concret, le plan préconisait aussi la fondation d'une Haute Autorité supranationale, qui serait dotée d'un pouvoir considérable en ce qui concernait la régulation de l'industrie. Le plan Schuman menait au traité de Paris, qui fut signé en 1951 et qui créa la nouvelle communauté industrielle.

Quelle était l'attitude de la SFIO envers ce développement majeur dans les relations internationales de la France ? Le parti avait changé de secrétaire général en 1946, remplaçant Daniel Mayer, qui était plus sceptique envers l'internationalisme, par Guy Mollet, qui jouera un rôle majeur dans le socialisme français de l'après-guerre immédiat.<sup>26</sup> Mollet était très attaché à l'idée de la coopération atlantiste ainsi qu'européenne, au point qu'il était membre du Comité d'action pour les États-Unis de l'Europe, organisation fédéraliste dirigée par Jean Monnet. Il était ministre chargé du Conseil de l'Europe dans le gouvernement de René Pleven, étant ainsi très impliqué dans l'intégration française dans les nouvelles institutions européennes.<sup>27</sup> Nous pouvons donc constater que Guy Mollet continuait et même approfondit l'internationalisme de la SFIO. En effet, la SFIO était devenue un parti foncièrement attaché au projet européen. L'intégration européenne était perçue comme une étape dans la mise en œuvre du socialisme. Le contexte électoral français de la Quatrième République contribuait aussi à renforcer cet européisme. En effet, la SFIO s'était positionnée entre le PCF et la droite gaulliste.<sup>28</sup>

Pour réussir un tel positionnement politique, il fallait s'allier avec le centre, qui à l'époque était dominé par le parti chrétien-démocrate Mouvement républicain populaire (MRP). Cette alliance, qui incluait aussi les radicaux et les modérés, portait le nom de la « Troisième Force ». Comme une extension de son positionnement à l'intérieur politique du pays, la SFIO soutenait aussi une « troisième force » internationale, entre les États-Unis et le

---

<sup>24</sup> Bitsch, *Histoire de la construction européenne*, 61.

<sup>25</sup> Bitsch, *Histoire de la construction européenne*, 62-63.

<sup>26</sup> Imlay, *The Practice of Socialist Internationalism*, 281.

<sup>27</sup> Ménager et al., *Guy Mollet*, 482.

<sup>28</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 127-128.

monde communiste, dont l'Europe pouvait devenir l'incarnation. Conformément à ce projet, la SFIO se marquait comme le parti peut-être le plus européiste de la Quatrième République, donnant un soutien unanime au traité de Paris en 1951, qui instituait la CECA, ainsi qu'au traité de Rome en 1957, qui instituait la CEE.<sup>29</sup>

Malgré cette tendance de la SFIO à affirmer l'internationalisme et, par conséquent, à soutenir des efforts en direction de l'intégration de l'Europe, il y a aussi une tradition historique au sein du socialisme français qui a été *contre* la supranationalité européenne. Par exemple, déjà pendant le débat sur le traité de Rome en 1957, qui a établi la CEE, le socialiste Paul Ramadier, ancien président du Conseil des ministres sous la Quatrième République, s'exprima contre le projet européen. Sa motivation était, principalement, son antilibéralisme, et il voyait la nouvelle intégration supranationale européenne comme vecteur d'un ordre libéral. Contre cet ordre libéral, Ramadier prônait un ordre national marqué par une « économie collective ». Cette économie devait à son tour comprendre un secteur nationalisé, une planification et un protectionnisme.<sup>30</sup> Nous constatons que l'euroscepticisme de Paul Ramadier en 1957 trouve ses échos dans l'euroscepticisme de la gauche d'aujourd'hui, par exemple chez Jean-Luc Mélenchon.<sup>31</sup>

Un autre représentant du scepticisme socialiste français contre l'établissement du Marché commun européen en 1957 est Pierre Mendès France. Ce radical-socialiste, ancien président du Conseil des ministres et participant dans le Front populaire, avait un passé européiste, mais se montrait comme sceptique quand les premières avances européennes se faisaient dans les années 1950. En effet, Mendès France avait voté *pour* l'établissement de la CECA en 1951, mais prenait position *contre* le traité de Rome en 1957. Une orientation antilibérale était à la base de son raisonnement, comme pour Ramadier. Mendès France dénonçait le « libéralisme du XIX<sup>e</sup> siècle » que représentait le nouveau Marché commun, et revendiquait plutôt une Europe plus sociale, basée sur le parlementarisme.<sup>32</sup> Un point qui pour nous est très intéressant, puisqu'il concerne une problématique que nous allons examiner en profondeur dans le chapitre suivant, est l'argument de Mendès France au sujet de la politique monétaire :

Nous devons aussi subir une correction de changes que certains croient inévitable mais qu'il vaudrait mieux, si nous devons vraiment le faire, organiser librement, selon nos propres décisions, plutôt que dans

---

<sup>29</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 127-128.

<sup>30</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 73.

<sup>31</sup> Voir, par exemple, Mélenchon, *Le Hareng de Bismarck*.

<sup>32</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 74-75.

les conditions imposées par une technocratie internationale où nous n'avons jamais trouvé beaucoup de compréhension et de soutien jusqu'à présent.<sup>33</sup>

Nous voyons ici un réalisme économique (« si nous devons vraiment le faire ») combiné avec une volonté de souverainisme monétaire. Ce thème du souverainisme monétaire allait être repris par des autres socialistes français sous la présidence mitterrandienne, surtout pendant les événements turbulents de 1983. Ces événements seront examinés dans le prochain chapitre.

Selon l'historien Bernard Bruneteau, cet euroscepticisme français, tel qu'il était exprimé aussi à gauche de l'échiquier politique, a puisé son inspiration dans une tradition politique française marquée par quatre éléments principaux. Premièrement, une tradition républicaine qui trouve son origine en 1789, structurée autour de l'idée de la souveraineté de la loi votée par la représentation nationale, et la subordination du juridique au politique. Deuxièmement, la conception de l'État et la Nation comme coïncidente ; à partir de la Troisième République, la théorie de l'État en France a généralement maintenu que l'État et la Nation sont le même être. Troisièmement, la philosophie de planification exprimée dans le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) pendant la Deuxième Guerre mondiale, qui prône un État dirigiste, voué à la modernisation de l'économie au service de l'intérêt général. Quatrièmement, l'idée d'une « République moderne » avec un État qui est à la fois rationnel et protectionniste, une sorte de « colbertisme *high tech* ». Cette dernière idée était développée par les mendésistes et gaullistes pendant les années 1950.<sup>34</sup>

L'euroscepticisme socialiste au moment de l'établissement de la CEE en 1957 était donc loin d'être un simple refus de la supranationalité européenne ; il affichait sa propre conception positive de la société et était marqué par une certaine cohérence idéologique.

### **François Mitterrand et la question européenne avant 1981**

Nous venons de constater que l'existence d'une tradition internationaliste générale au sein du socialisme français, une tradition à laquelle adhéraient Jean Jaurès, Léon Blum et Guy Mollet. Maintenant, examinons le développement idéologique de Mitterrand lui-même concernant la question européenne. Mitterrand s'exprimait très tôt en faveur des institutions européennes communes. Notamment, il participa au Congrès de la Haye en mai 1948, une conférence qui réunissait des fédéralistes européens venant de toute l'Europe, à l'exception de

---

<sup>33</sup> Cité dans Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 74.

<sup>34</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 78.

quelques pays.<sup>35</sup> Le Congrès fut présidé par Winston Churchill, ancien Premier ministre britannique, qui avait prononcé un célèbre discours à Zürich en 1946 où il réclama la création des « États-Unis de l'Europe ».<sup>36</sup> Cette conférence fut animée par l'Union des fédéralistes européens (qui comptait Denis de Rougemont et Altiero Spinelli parmi ses fondateurs) et d'autres organisations qui voulaient transformer l'ordre politique européen après le cauchemar de la Deuxième Guerre mondiale. Elle fut assistée par un grand nombre de responsables politiques qui allaient jouer des rôles importants dans la politique européenne de l'après-guerre, comme Harold Macmillan, Premier ministre britannique entre 1957 et 1963. Plusieurs maîtres à penser du fédéralisme européen furent aussi présents, comme l'essayiste Richard Coudenhove-Kalergi. Du côté des hommes politiques français, nous trouvons Paul Reynaud, ancien président du Conseil et membre du Congrès national des indépendants et des paysans (CNIP), Paul Ramadier, ancien président du Conseil et membre de la SFIO, ainsi que Guy Mollet.<sup>37</sup> À l'époque, Mitterrand était ministre des Anciens combattants et des Victimes de guerre dans le gouvernement de Robert Schumann.

Le Congrès de la Haye aboutit à une déclaration qui s'intitulait « Message aux Européens ». Ce message est intéressant parce qu'il avance des arguments très semblables à ceux que nous trouvons dans le débat européen aujourd'hui. Il commence par l'assertion que les pays européens ne sont plus capables de défendre leur indépendance individuellement, ni de résoudre les problèmes économiques modernes tout seuls. Par conséquent, il faut entamer un processus d'intégration volontaire. Sinon, une unification du continent forcée serait mise en place par un empire extérieur ou par l'un des pays européens. À propos de ce dernier point, il faut que nous gardions à l'esprit que l'Europe de 1948 était coincée entre les deux nouvelles superpuissances des États-Unis et de l'Union soviétique, et que le continent venait de subir la tentative d'une unification forcée de la part de l'Allemagne nazie. Le message réclame la mise en œuvre de cinq propositions. Un, la création d'un espace européen uni où la libre circulation des hommes, des idées et des biens soit garantie (nous voyons ici que les quatre libertés de l'Acte unique de 1986 avaient un précédent historique). Deux, l'établissement d'une charte des droits de l'homme (qui serait fait par les Nations unies plus tard dans la même année). Trois, une cour de justice pour garantir le respect de ladite charte. Quatre, une assemblée européenne (qui serait réalisée tardivement avec la création du Parlement européen

---

<sup>35</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 90.

<sup>36</sup> Packwood, « Churchill and the United States of Europe, 1904-1948 ».

<sup>37</sup> Guerrieri, « From the Hague Congress to the Council of Europe ».



en 1979). Cinq, la promesse de la part des assistants du Congrès d'œuvrer pour la réalisation des objectifs précédents dans leurs partis, syndicats, etc.<sup>38</sup>

L'europhisme de François Mitterrand sous la Quatrième République se poursuivait avec son soutien à la signature française du traité de Paris en 1951, qui créa la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), ainsi que son soutien au traité de Rome en 1957, qui créa la Communauté économique européenne (CEE).<sup>39</sup> Après l'instauration de la Cinquième République en 1958, Mitterrand fit son ascension vers la position d'adversaire principal au nouveau régime. En 1964, il publia le livre *Le Coup d'État permanent*, où il fustigeait la nouvelle constitution comme la personnalisation du pouvoir politique, et il créa la Convention des institutions républicaines (CIR), parti politique qui ferait partie de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS). Ces positionnements préparaient le terrain pour la première candidature présidentielle de Mitterrand en 1965. À l'élection de cette année, trois candidats majeurs se présentèrent. D'abord, Charles de Gaulle, le président sortant et le candidat de l'Union pour la nouvelle République (UNR), le parti gaulliste à l'époque. Ensuite, François Mitterrand, à la tête de son nouveau parti de la CIR et le candidat de l'opposition de gauche. Enfin, Jean Lecanuet, candidat centriste du MRP, qui jouait sur sa jeunesse et son charisme télégénique.

Pendant la campagne, Mitterrand se concentrait surtout sur une critique institutionnelle du nouveau régime, laissant, au moins pour une partie, l'espace europhiste et atlantiste à Lecanuet (qui en faisait sa cause majeure face au souverainiste de Gaulle). Mitterrand résuma l'élection dans ces termes : « le choix fondamental est entre le pouvoir personnel et la République des citoyens », faisant écho à la thématique de son livre de 1964.<sup>40</sup> Cependant, Mitterrand montrait son attachement au projet européen à plusieurs reprises dans ces mois de novembre et décembre de 1965. Par exemple, il proclama dans son discours devant le Mouvement européen à Cannes que « tout ce qui préserve ou valorise le patrimoine spirituel, économique et politique de l'Europe est bon en soi ».<sup>41</sup> Touchant sur une problématique qui lui hantera sous ses deux septennats et sur laquelle nous reviendrons, il insista que ses ambitions socialistes pour la société française n'était pas en conflit avec le projet européen en disant ceci : « Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'opter pour l'Europe contre le socialisme ou pour le socialisme contre l'Europe ».<sup>42</sup> Étant donné que sa coalition électorale incluait le

---

<sup>38</sup> Congrès de la Haye, « Message aux Européens ».

<sup>39</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 90.

<sup>40</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République*, 117.

<sup>41</sup> Cité dans Giesbert, *François Mitterrand*, 219.

<sup>42</sup> Cité dans Giesbert, *François Mitterrand*, 218.

Parti communiste français (PCF) ainsi que la SFIO, cet affichage ouvert d'europhisme menait à un certain froissement dans le camp de la gauche pendant la campagne. Le PCF et son secrétaire général Waldeck Rochet étaient contre l'intégration européenne et l'OTAN, et ils avaient ainsi plus en commun avec la politique étrangère gaulliste qu'avec la position internationaliste de la gauche non-communiste.<sup>43</sup> Malgré ces divergences au sein de la coalition de gauche, Mitterrand parvenait à mettre Charles de Gaulle en ballottage. Au premier tour de l'élection le 5 décembre, de Gaulle reçut 43,7% des votes et François Mitterrand 32,2%. Au deuxième tour le 19 décembre, de Gaulle sortit victorieux en gagnant 54,5% des votes.<sup>44</sup>

Pendant la deuxième moitié des années soixante et les années soixante-dix, la gauche française a beaucoup changé. Au fil de ces bouleversements, François Mitterrand joua un rôle majeur. En 1969, Charles de Gaulle perdit le référendum sur son projet de régionalisation et de réforme du Sénat. Il se retira, et le processus d'une nouvelle élection présidentielle commença. Mitterrand espérait pouvoir rassembler la gauche encore une fois sous sa candidature, mais cette fois-ci, la SFIO était déterminée de présenter son propre candidat à l'élection. Gaston Defferre fut choisi. Le reste de la gauche prit la décision de suivre l'exemple de la SFIO, le Parti socialiste unifié (PSU) choisissant Michel Rocard et le PCF choisissant Jacques Duclos.<sup>45</sup> Rocard allait devenir Premier ministre sous François Mitterrand de 1988 et 1991 et était l'un des europhistes les plus ardents de la gauche française. Mitterrand comprenait qu'il n'avait pas de chance à gagner face à Georges Pompidou, ancien Premier ministre et candidat gaulliste, et décida de ne pas se présenter. Après l'échec de la gauche à l'élection de 1969, la SFIO s'est transformée en PS. Au congrès de ce dernier à Épinay-sur-Seine en 1971, François Mitterrand rejoignit le nouveau parti de la gauche non-communiste et, par des machinations derrière les coulisses, fut nommé premier secrétaire. Mitterrand avait le soutien de Jean-Pierre Chevènement et son mouvement CERES, Pierre Mauroy et Gaston Defferre, qui souhaitaient chacun écarter Alain Savary, alors premier secrétaire du PS.<sup>46</sup>

Comme nous l'avons déjà évoqué, il y avait une division idéologique au sein de la gauche entre les europhistes de l'aile modérée et les eurosceptiques de la gauche communiste. En 1972, en vue de l'union ascendante de la gauche française, le président Pompidou voulait

---

<sup>43</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 218.

<sup>44</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République*, 116-118.

<sup>45</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 243-244.

<sup>46</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 248.

profiter de cette division pour consolider sa propre position politique. Par conséquent, il annonça un nouveau référendum sur l'adhésion éventuelle de la Grande Bretagne, de la Norvège, du Danemark et de l'Irlande à la CEE. Pompidou espérait que ce référendum allait diviser la gauche, avec un PCF appelant à voter non et un PS appelant à voter oui, même si la possibilité de devenir le nouveau leader européen l'attirait aussi, en plus de la considération tactique.<sup>47</sup> De surcroît, Pompidou avait besoin de reprendre l'initiative comme leader du pays, parce qu'il avait une mauvaise relation avec son Premier ministre Jacques Chaban-Delmas. Ce dernier s'était fait remarqué comme un acteur de plus en plus indépendant sur la scène politique nationale, surtout dans l'application de son programme de la Nouvelle Société. Face à cette rupture avec la tradition gaulliste d'un Premier ministre soumis à l'autorité de l'Élysée, Pompidou voulait afficher une maîtrise de l'ordre du jour politique. Son outil choisi dans ce contexte était donc d'utiliser un des dispositifs préférés des présidents gaullistes : le référendum populaire.<sup>48</sup> Le dessein présidentiel se prouvait pourtant destiné à l'échec. Le PS, comprenant le piège de l'Élysée, appelait à voter blanc, évitant une confrontation avec le PCF.<sup>49</sup> En dernier lieu, le résultat fut formellement « oui », mais avec presque 40% d'abstentions et 7% de bulletins blancs, la gauche française évitant de se diviser sur la question européenne.<sup>50</sup>

Après avoir gagné le pouvoir au PS, Mitterrand commençait le travail sur son ambition habituelle de réunir la gauche française en vue de battre la droite lors des prochaines échéances électorales. Ce travail aboutit au Programme commun de gouvernement en 1972 (souvent dénommé simplement le Programme commun), une collection de propositions pour tous les grands domaines politiques de l'époque. Le programme fut signé par le PS, le PCF ainsi que les radicaux de gauche menés par Robert Fabre, et il donna les pistes politiques pour la gauche française des années soixante-dix. Il comportait quatre parties, dont une concernant politique étrangère et de sécurité. Dans cette partie, nous trouvons un chapitre intitulé « La France et la Communauté économique européenne », qui décrit la direction voulue par les socialistes (et, par extension, François Mitterrand) en matière de la politique européenne. Ici, nous voyons clairement le souci que les ambitions de transformation sociale et économique de la France ne soient pas empêchées par les exigences de la participation dans la CEE. Cette recherche d'équilibre entre la politique intérieure française et la politique européenne est un

---

<sup>47</sup> Roussel, *Georges Pompidou*, 493-494.

<sup>48</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 379.

<sup>49</sup> Roussel, *Georges Pompidou*, 508.

<sup>50</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République*, 197.

thème récurrent de la gauche française, ainsi que de la carrière politique de Mitterrand, et un point sur lequel nous reviendrons.

Nous voyons cette recherche d'équilibre dans les deux buts principaux pour l'action européenne qui sont indiqués dans le Programme commun. Premièrement, que la France participe à la construction européenne, mais avec « la volonté d'agir en vue de la libérer de la domination du grand capital, de démocratiser ses institutions, de soutenir les revendications des travailleurs [...] ». <sup>51</sup> Deuxièmement, que la France gardera « au sein du Marché commun sa liberté d'action pour la réalisation de son programme politique, économique et social ». <sup>52</sup> Il faut rappeler que le Programme commun était le fruit d'un compromis entre les socialistes et les communistes, et que malgré l'europhisme affiché de Mitterrand et la gauche modérée, il fallait mettre l'accent sur la préservation de la marge de manœuvre française dans la politique économique et sociale pour ne pas trop éloigner les communistes et l'aile gauche du PS. Cependant, en matière de la politique européenne, le PS avait une influence plus forte que le PCF sur les propositions finales. <sup>53</sup>

Le Programme commun revendiquait aussi la mise-en-œuvre des propositions qui ont été évoquées maintes fois au fil des dernières décennies (et qui le sont encore aujourd'hui). Par exemple, il prônait l'harmonisation des législations sociales entre les pays ainsi que la garantie du même salaire pour les travailleurs détachés (c'est-à-dire, les travailleurs venant d'un autre pays de la Communauté) et pour les travailleurs restant dans leur propre pays. Une réforme de la Politique agricole commune (PAC) était aussi revendiquée, à côté d'un refus catégorique de l'entrée éventuelle de pays sous régime dictatorial, à savoir le Portugal, la Grèce et l'Espagne. <sup>54</sup> Ces deux problématiques, le fonctionnement de la PAC et l'élargissement vers le Sud, allaient revenir en force pendant les années 1980 et seront ainsi d'intérêt pour nous. En plus de réclamer la préservation des prérogatives nationales à l'intérieur de la construction européenne, le Programme commun donnait donc aussi des propositions concrètes qui devraient tirer la CEE dans une direction plus sociale.

Malgré cette présence d'un soutien ostensible au projet européen dans le Programme commun, ainsi que l'europhisme du nouveau leader du PS, il faut souligner que le PS devenait, après le congrès d'Épinay, un parti marqué par un certain euroscepticisme. Pour Bernard Bruneteau, cet euroscepticisme fut un moyen pour le PS de se distinguer de la SFIO,

---

<sup>51</sup> Organe d'information du Parti socialiste, « Programme commun », 15.

<sup>52</sup> Organe d'information du Parti socialiste, « Programme commun », 15.

<sup>53</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 261.

<sup>54</sup> Organe d'information du Parti socialiste, « Programme commun », 15.

marquant une rupture avec l'ancien parti qui avait fait tant d'efforts pour se positionner comme une « troisième force » entre le communisme et le gaullisme.<sup>55</sup> Là où la SFIO avait fait des compromis avec le centre pour donner un poids électoral à cette troisième force, le nouveau PS avait comme stratégie de rassembler la gauche, y compris l'extrême gauche, pour faire un front commun contre le centre et la droite. À cette fin, il fallait éviter que le PS ne se montre trop ouvert à un Marché commun perçu comme une expression du libéralisme économique. Au contraire, le Programme commun, et surtout la section intitulée « Changer la vie », prônait une ligne de nationalisation des secteurs clés de l'économie et de la construction d'un socialisme à l'intérieur du pays, ce qui irait à l'encontre d'une intégration économique au niveau européen.<sup>56</sup>

La première épreuve électorale de la gauche unie sous la direction de François Mitterrand était les élections législatives de 1973. Même si la droite sortit gagnante, ces élections étaient un succès pour la gauche. En effet, le PCF restait le plus grand parti d'opposition avec 21,4% des votes exprimés au deuxième tour, mais le PS faisait aussi un bon score avec 19,4%.<sup>57</sup> La nouvelle Union de la gauche était ainsi bien placée pour la nouvelle échéance présidentielle, qui allait avoir lieu plus tôt qu'attendu avec la disparition de Georges Pompidou le 2 avril 1974. Le candidat naturel de la gauche était Mitterrand, cette fois-ci avec la plupart de la gauche française derrière lui. Contrairement à l'unification à gauche, la droite française s'est divisée lors de cette élection. L'ancien Premier ministre de Georges Pompidou et maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, était le candidat du parti gaulliste (qui portait alors le nom de l'Union des démocrates pour la République), tandis que le centre-droit était représenté par Valéry Giscard d'Estaing.

Ce dernier reçut le soutien de Jacques Chirac, alors ministre de l'Intérieur. Le soutien de Chirac à Giscard signifiait bien-sûr une division au sein du mouvement gaulliste, ce que l'on aurait cru fortuit pour la candidature mitterrandienne. En effet, Mitterrand fut le candidat avec le plus grand nombre de votes au premier tour, gagnant 43% des suffrages exprimés.<sup>58</sup> Pourtant, le succès ne s'est pas reproduit au deuxième tour, où Mitterrand perdit face à Giscard, ce dernier recevant 400 000 votes plus que le candidat socialiste.<sup>59</sup> Pour la deuxième fois, François Mitterrand avait échoué à un concours présidentiel. Il y a bien sûr toujours plusieurs explications possibles derrière le résultat d'une élection. Dans le cas du dernier tour

---

<sup>55</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 128.

<sup>56</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 129.

<sup>57</sup> France Politique, « Élections législatives 1973 ».

<sup>58</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 270.

<sup>59</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République*, 229.

de l'élection présidentielle de 1974, le débat télévisé entre les deux candidats est souvent mis en avant. Giscard y réussit à se montrer comme l'homme du changement et de la nouvelle ère, jouant sur sa différence d'âge avec Mitterrand. Dans un contexte de crise économique, Giscard pouvait aussi compter sur le fait qu'il avait été ministre des Finances pendant la période de croissance des années 1960, étant ainsi associé à une époque de prospérité.<sup>60</sup>

Quel était donc le rôle et l'importance de la question européenne pendant l'élection de 1974 ? Dans sa profession de foi de 1974 (c'est-à-dire le document où étaient exprimés ses objectifs principaux), la problématique européenne est peu présente. Certes, il y évoqua la nécessité d'une présence française dans la construction de la Communauté européenne, ainsi que la volonté d'une diplomatie française plus active à Bruxelles, mais l'accent du document est mis sur les questions économiques, surtout la lutte contre l'inflation (rappelons que la France était très affectée par le choc pétrolier de 1973).<sup>61</sup> Compte tenu des divisions de la gauche en ce qui concernait la coopération européenne et le fait que Mitterrand était face à un européen acharné au deuxième tour, nous constatons qu'il n'était pas surprenant que la question européenne fût pour une grande partie écartée du duel Mitterrand-Giscard.

Après avoir perdu une deuxième élection présidentielle, Mitterrand et son Union de la gauche ont obtenu un bon résultat lors des élections municipales de 1977. En effet, Giscard apparut comme le grand perdant de ce scrutin, alors qu'une nouvelle majorité socialiste se dessinait sur l'horizon.<sup>62</sup> Le PCF, comprenant que le Programme commun et l'Union de la gauche étaient plus convenables pour le PS que pour le PCF, voulait abandonner l'alliance pour se donner plus d'indépendance politique. Ceci mena à la fin du Programme commun en 1977, un événement sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant. Après la chute du rassemblement de la gauche, une nouvelle dynamique s'installait au PS. Le mouvement souverainiste de Jean-Pierre Chevènement, le CERES, se marquait comme une faction du parti prête à critiquer audacieusement le projet européen. En effet, la réforme du Parlement européen, qui à partir de 1979 allait être élu au suffrage universel, devenait la cible privilégiée du CERES. Pour ces souverainistes du PS, la réforme du Parlement européen indiquait la mise en place d'une « Europe germano-américaine et l'élection d'un parlement à son service ».<sup>63</sup>

---

<sup>60</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République.*, 228.

<sup>61</sup> Mitterrand, « Profession de foi 1974 ».

<sup>62</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 301.

<sup>63</sup> Cité dans Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 130.

Un certain chaos par rapport à la politique européenne régnait donc au PS. Le parti était divisé en trois lignes en ce qui concernait la CEE. D'abord, la faction déjà évoquée, celle dominée par le CERES et Chevènement, farouchement souverainiste et très sceptique envers la supranationalité européenne. Ensuite, la faction inverse, celle des européistes et des réformistes autour de Michel Rocard, qui voulait une coopération européenne plus étendue et une rupture avec le cadre national. Enfin, il y avait la faction au milieu de ces deux, menée par Mitterrand, qui avait comme slogan de « faire l'Europe sans défaire la France ». Cette dernière faction, placée entre les deux autres, était donc parfaitement positionnée pour compromettre avec les extrémités et ainsi gagner du pouvoir au sein du parti. En effet, Mitterrand faisait un tel compromis avec les anti-européistes autour de Chevènement, poussant Rocard sur le côté. Dans ces « 110 propositions », présentées pendant l'élection présidentielle de 1981, Mitterrand était donc contraint de minimiser la présence du projet européen pour ne pas agacer les souverainistes.<sup>64</sup>

Nous constatons que Mitterrand avait un passé marqué par une adhésion aux idéaux européistes, voire aux sentiments fédéralistes. Néanmoins, il était contraint de ne pas trop afficher cet européisme, et cela pour au moins deux raisons. D'abord, le fait que sa volonté pérenne de rassembler la gauche française pour obtenir du succès électoral menait à la nécessité de compromettre avec une extrême-gauche marquée par l'euroscepticisme. Ensuite, Mitterrand avait, à chaque élection présidentielle à laquelle il se présentait comme candidat, une opposition double. Une partie de son opposition était toujours la droite gaulliste, marquée par le souverainisme et avec un discours faisant l'éloge de la grandeur de la France. Les opposants représentant cette droite contre Mitterrand étaient Charles de Gaulle en 1965, Jacques Chaban-Delmas en 1974, et Jacques Chirac en 1981 et en 1988. L'autre partie était la droite centriste et libérale, orientée vers l'atlantisme et l'européisme. Les représentants de ce courant affrontant Mitterrand étaient Jean Lecanuet en 1965, Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981, et Raymond Barre en 1988. Dans un tel paysage politique, Mitterrand n'avait pas d'opportunité pour prendre le rôle du champion du projet européen, puisque ce positionnement était déjà pris par le centre droit. Malgré ses convictions européennes de longue date, Mitterrand devait donc, dans une certaine mesure, atténuer son enthousiasme par rapport à la construction européenne.

---

<sup>64</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 131.

## Chapitre 2

### Le Choix

#### Le tournant de la rigueur et la politique européenne

Comme nous avons déjà remarqué, la politique européenne de François Mitterrand se développait en conjonction avec la situation politique intérieure de la France, surtout avec la politique économique. Plusieurs commentateurs ont prétendu que le tournant de la rigueur de 1983 représenta essentiellement un choix en faveur de la construction européenne, marquant une rupture avec le projet d'un « socialisme à la française » qu'avait promis Mitterrand avant son entrée à l'Élysée. Nous posons l'hypothèse qu'une compréhension de ce tournant est donc nécessaire pour expliquer l'évolution de la politique européenne mitterrandienne, puisqu'il marque un des moments clés de cette évolution et illustre la façon dont l'europhisme volontariste de la présidence de Mitterrand représentait une réorientation fondamentale de son horizon politique. Pour cette raison, nous examinerons maintenant la politique économique du début de la présidence mitterrandienne, ses conséquences par rapport à l'Europe, le tournant de la rigueur et la motivation de celui-ci.

#### Un « socialisme à la française »

Comme nous avons déjà indiqué, le Programme commun de 1972 avait impliqué le jeune Parti socialiste dans un projet politique axé sur une rupture avec le capitalisme.<sup>65</sup> Allié avec le Parti communiste français et les radicaux de gauche, le PS réclamait la réduction de l'âge de départ à la retraite, la diminution du temps du travail hebdomadaire, l'augmentation du salaire minimum, des nationalisations des entreprises financières et industrielles, une certaine mesure d'autogestion de la part des travailleurs, ainsi que le contrôle des changes et du crédit. Ce programme, où la section sur la politique économique porta le nom « Vivre mieux, changer la vie » (la dernière partie de la formule fut empruntée d'Arthur Rimbaud<sup>66</sup>), était donc assez radical. Dans une époque où il y avait une abondance des slogans et des symboles politiques, une des autres descriptions du projet commun socialiste fut « le socialisme du possible ». Selon Favier et Martin-Roland, ce socialisme était basé sur trois éléments clés : une vraie redistribution des ressources économiques, une politique

---

<sup>65</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 107.

<sup>66</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 104.



économique de croissance et une réforme structurelle de la production (essentiellement des nationalisations).<sup>67</sup>

Malgré l'accord auquel avait parvenu la gauche française en 1972, des divisions se dessinaient, surtout concernant la question centrale des nationalisations. Après les grands succès de la gauche unie aux élections municipales de 1977, le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, réclama une reformulation du Programme commun, en particulier des promesses de nationalisations plus étendues, notamment dans les secteurs de l'industrie pétrolière, de l'automobile et de la sidérurgie. Mitterrand, qui selon le journaliste et auteur Franz-Olivier Giesbert considérait les leaders communistes comme intellectuellement médiocres, prévisibles et manipulables, fut forcé d'accepter l'ouverture de Marchais.<sup>68</sup> Faisant pour la première fois la proposition d'un impôt sur les grandes fortunes (qui serait réalisé, une fois Mitterrand élu président, avec l'IGF), Mitterrand refusa cependant l'idée des nationalisations supplémentaires avec la remarque qu'« on ne va quand même pas nationaliser la France entière ! ». <sup>69</sup> La turbulence s'était ainsi instaurée au sein de la coopération de la gauche. Après des négociations échouées à l'automne de 1977, le Programme commun fut pour l'essentiel abandonné et les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche présentaient des listes séparées aux élections législatives de 1978.<sup>70</sup>

Après la fin du Programme commun, Mitterrand et le Parti socialiste maintenaient l'orientation gauchiste en ce qui concernait la politique économique. Au congrès de Metz en avril 1979, Mitterrand avait, après s'être allié avec Jean-Pierre Chevènement et le mouvement de CERES, réussi à vaincre la ligne réformiste et social-démocrate de Michel Rocard et les modérés du PS (souvent appelée la deuxième gauche). Ayant pris un contrôle clair du PS, Mitterrand suivait le sillon tracé depuis le congrès d'Épinay en 1971 avec la promesse d'un « projet socialiste » pour la France des années 1980.<sup>71</sup> Selon Giesbert, ce projet comprenait, parmi d'autres éléments, un « étatisme primaire », c'est-à-dire une orientation économique planificateur, un « antiaméricanisme » combiné avec une « sovietophilie », donc une réorientation profonde de la politique extérieure, et enfin une sorte de « marxisme du XIX<sup>e</sup> siècle » avec une critique vive du système capitaliste.<sup>72</sup> Deux motivations stratégiques peuvent être indiquées pour ce positionnement idéologique. D'abord,

---

<sup>67</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 104.

<sup>68</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 300-301.

<sup>69</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 300-301.

<sup>70</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 308-309.

<sup>71</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 107.

<sup>72</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 325-326.

la volonté d'isoler la deuxième gauche et les rocardistes du parti, laissant la possibilité pour Mitterrand de se démarquer de l'aile modérée du PS.<sup>73</sup> Ensuite, la nécessité de concurrencer les communistes, qui avaient toujours un soutien considérable parmi les électeurs et un leader charismatique en Georges Marchais.<sup>74</sup>

Il fallait cependant donner une forme concrète à ce positionnement idéologique et faire des propositions précises pour l'élection présidentielle de 1981, à laquelle Mitterrand fut le candidat naturel du PS. Cette forme concrète serait réalisée dans les fameuses 110 propositions données au congrès extraordinaire de Créteil en 1981, où Mitterrand fut formellement nommé candidat. Parmi les 110 propositions nous trouvons la réduction du temps du travail hebdomadaire à 35 heures, une cinquième semaine de congés payés, la mise en œuvre des grands travaux publics, la planification économique, la nationalisation de neuf grands groupes industriels ainsi que le secteur du crédit et la création de 150 000 emplois publics. Au côté de la politique européenne, les 110 propositions exigeaient « l'application stricte » du traité de Rome, mais combinée avec une démocratisation des institutions européennes et une réalisation des dispositions sociales.<sup>75</sup>

Cependant, un problème auquel se confrontait cette politique de relance économique fut le contexte macroéconomique international. Après le deuxième choc pétrolier en 1979, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande faisaient des coupes budgétaires assez sévères pour combattre la forte inflation. Les États-Unis étaient aussi empêtrés dans une politique d'austérité monétaire dans leur lutte contre le grimpement des prix, avec la politique de taux élevés menée par le nouveau président de la Réserve fédérale, Paul Volcker.<sup>76</sup> Menant une politique moins restrictive, la France fut dans un état de décalage, avec un déficit du commerce extérieur grandissant. En effet, la France avait donné une réponse politique aux crises du pétrole assez différente des autres pays développés. La stratégie française était plus marquée par l'étatisme et par le contrôle national des ressources énergétiques, ce qui menait à des négociations avec les pays producteurs du pétrole pour assurer la fourniture du pétrole et à l'intensification du développement de l'énergie nucléaire (qui reste une source énergétique très importante en France). En revanche, la RFA avait donné une réponse politique orientée vers l'amélioration de la compétitivité des entreprises allemandes et vers l'endiguement du taux d'inflation.<sup>77</sup>

---

<sup>73</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 107.

<sup>74</sup> Giesbert, *François Mitterrand*, 325.

<sup>75</sup> Parti socialiste, « 110 propositions pour la France ».

<sup>76</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 109.

<sup>77</sup> Ikenberry, *Reasons of State: Oil Politics and the Capacities of American Government 7-9*.

Malgré les difficultés qui se dessinaient dans l'horizon, Mitterrand et son Premier ministre Pierre Mauroy appliquaient avec vivacité la politique de relance après leurs installations à l'Élysée et à Matignon en 1981. Une augmentation du SMIC et des prestations sociales ainsi que la création de 200 000 emplois publics et parapublics furent achevées.<sup>78</sup> Les dépenses d'administration furent expansées, ainsi que les subventions au logement, les aides industriels et les dotations de capital pour les entreprises nationalisées.<sup>79</sup> Cette « relance pour l'emploi » était pourtant un échec ; en 1982, le nombre de chômeurs en France dépassait 2 millions. Au côté des nationalisations, les promesses du candidat furent réalisées avec leur adoption à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1981. Contre l'avis des modérés du gouvernement (comme Claude Cheysson, Michel Rocard et Jacques Delors), ces nationalisations se faisaient par l'achat de 100% des actions des entreprises concernées (au lieu de 51%, qui auraient donné un contrôle public à un moindre coût).<sup>80</sup> En ce qui concernait la politique du travail, le gouvernement avançait par une stratégie d'ordonnances au lieu de proposer des projets de loi à l'Assemblée nationale. Le 13 janvier 1982, l'ordonnance des 39 heures payées 40 fut adoptée avec la mise en place d'une cinquième semaine de congés payés. Au printemps de la même année, l'âge de départ à la retraite fut réduit de 65 ans à 60 ans, ce qui était une diminution très considérable d'un point de vue économique.<sup>81</sup> Le travail était aussi réformé par la voie de la législation avec l'adoption des lois Auroux (Jean Auroux le ministre du Travail), qui donnaient des nouveaux droits aux travailleurs.<sup>82</sup>

Les autres domaines politiques étaient aussi affectés par la nouvelle politique de relance. Par exemple, le secteur éducatif connaissait un grand nombre de réformes. Notamment, les zones d'éducation prioritaires (ZEP) furent créées, des moyens dédiés à la prolongation de la scolarité furent fournis et le budget accordé à la recherche était considérablement augmenté.<sup>83</sup> Le monde de la culture devenait aussi l'une des grandes priorités pour Mitterrand. Parmi les mesures phares était la loi Lang (qui tient son nom du ministre de la Culture Jack Lang), qui instaura le prix unique du livre, toujours en vigueur en France, ainsi qu'un doublement du budget de la Culture dans la première année de la présidence mitterrandienne. Plusieurs nouvelles institutions culturelles furent aussi fondées,

---

<sup>78</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 111.

<sup>79</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 112.

<sup>80</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 125.

<sup>81</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 160-164.

<sup>82</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 167.

<sup>83</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 133.

telles que l'École nationale de danse à Marseille et l'École nationale de la photographie à Arles.<sup>84</sup>

Les nationalisations des banques méritent quelques remarques, puisqu'elles concernaient très directement le domaine politique qui allait mener à la réorientation politique de 1983. Pourquoi la nationalisation du crédit était-elle si importante pour la gauche française du début des années 1980 ? Selon l'économiste britannique David Cobham, le gouvernement français donna deux justifications fondamentales pour la nationalisation des banques sous le premier gouvernement socialiste de la Cinquième République. Premièrement, la volonté de restaurer le pouvoir régalién de la création monétaire à la collectivité nationale. Deuxièmement, on estimait qu'un secteur bancaire nationalisé mènerait à une politique économique plus efficace. Une multitude d'arguments fut avancée pour soutenir cette deuxième thèse. D'abord, qu'un système de crédit nationalisé aurait mieux servi les objectifs définis par le commissariat général au Plan, organe de gouvernement établi par Charles de Gaulle en 1946. Ensuite, qu'une nationalisation aurait amélioré la transparence du système de crédit. Enfin, que le contrôle des banques par l'État aurait réduit le coût du crédit, améliorant l'accès aux prêts bancaires pour les moins aisés. En dépit de l'argumentation ostensible du gouvernement pour la politique de nationalisation, Cobham maintient que la raison la plus probable pour cette politique était, tout simplement, un calcul électoral : les nationalisations étaient promises par la coalition de la gauche en 1981 et elles devaient ainsi être réalisées pour maintenir ladite coalition.<sup>85</sup>

Nous voyons donc que le premier président socialiste de la Cinquième République et le gouvernement Mauroy menaient une politique économique réformiste et volontariste. Selon l'économiste français Jean-Marc Daniel, cette politique reposait sur trois piliers. Premièrement, une relance économique qui contribuerait aussi à une redistribution des ressources. Contrairement à la relance keynésienne du gouvernement de Jacques Chirac entre 1974 et 1976, cette fois-ci, la relance était « structurelle », c'est-à-dire que les nouvelles dépenses et allocations étaient durables, changeant les structures économiques elles-mêmes au lieu de seulement injecter de la liquidité dans l'économie. L'augmentation du déficit budgétaire serait ainsi de longue durée. Le deuxième pilier fut les nationalisations, déjà évoquées. Elles concernaient cinq grands groupes industriels (par exemple, Rhône-Poulenc et Saint-Gobain) et 41 établissements financiers et bancaires (par exemple, Paribas). Le troisième pilier fut une politique plus dirigiste dans la sphère de l'emploi, c'est-à-dire la réduction du

---

<sup>84</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 135.

<sup>85</sup> Cobham, « The Nationalisation of the Banks in Mitterrand's France: Rationalisations and Reasons ».

temps de travail, l'âge de retraite, etc. Malgré la mise en place de l'impôt sur les grandes fortunes (l'IGF), le coût de cette politique était très considérable, et le déficit budgétaire progressait rapidement.<sup>86</sup>

### **La relance mitterrannique face au Système monétaire européen**

La politique de relance et la forte augmentation des dépenses publiques aggravaient le problème du déficit extérieur français ainsi que l'inflation. Dans une situation d'indépendance monétaire plus étendue, la France aurait peut-être été capable de supporter cet état de choses (au moins plus longtemps), mais deux ans auparavant, en 1979, la France s'était mis d'accord avec ses partenaires européens pour l'instauration du Système monétaire européen (SME), qui serait l'héritier du « serpent monétaire européen » sous Georges Pompidou. Le SME exigeait une certaine parité entre les devises monétaires de la CEE, limitant ainsi la marge de manœuvre économique des gouvernements nationaux (mais avec l'avantage de faciliter le commerce entre les pays et faire progresser l'intégration économique du continent). Pour contextualiser la décision prise par Mitterrand en 1983 de maintenir la France dans le SME, nous allons maintenant brièvement récapituler l'historique du SME.

Comme nous avons déjà évoqué, la CEE avait établi une coopération monétaire assez étroite avec la mise en place du Serpent monétaire européen en 1973. La motivation fondamentale derrière cette décision était le fait que le système monétaire international, connu sous le nom du système de Bretton Woods et établi en 1944, s'était effondré en 1971 quand le président américain Richard Nixon a mis une fin à l'étalon-or du dollar, ce qui avait été à la base du système. Combiné avec la crise du pétrole en 1973, cet événement bouleversa l'économie du monde occidental et contribua à la fin des Trente Glorieuses en France (la période de croissance soutenue dans les décennies immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale). Pour donner plus de stabilité monétaire à l'Europe, il y avait une forte volonté d'établir un remplacement pour le système de Bretton Woods dans le cadre de la CEE. Les dirigeants français avaient également un autre objectif : celui d'accroître l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des États-Unis, ainsi que de maintenir une certaine parité de pouvoir entre la France et la RFA à l'intérieur de l'Europe.<sup>87</sup>

Afin de créer ledit remplacement, le comité Werner fut créé, dirigé par Pierre Werner, le Premier ministre luxembourgeois. Le comité présenta son rapport en 1970, envisageant la

---

<sup>86</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 48-51.

<sup>87</sup> Parsons, *A Certain Idea of Europe*, 160.

création d'un système monétaire commun européen, avec des taux de change fixes, qui allait aboutir à une monnaie commune (nous constatons donc que l'idée d'une monnaie commune européenne a existé bien avant le traité de Maastricht). Georges Pompidou protestait, en ligne avec les gaullistes durs de son parti, que le plan Werner pouvait impliquer une perte trop considérable de la souveraineté française. Par conséquent, son ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, beaucoup plus européiste que le président, chercha à faire un compromis. Malgré les efforts du ministre des Finances, une coopération structurée, avec de vrais mécanismes de stabilité, se prouvait difficilement réalisable. En effet, le seul résultat concret fut le Serpent monétaire européen, un système où les pays de la CEE se sont mis d'accord sur le maintien de certaines parités entre leurs devises monétaires respectives. Pour Giscard, le maintien de ce système était d'une importance capitale, alors que Georges Pompidou et son ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert, gardaient un scepticisme foncier contre le Serpent, conformément à leurs convictions gaullistes. Ce scepticisme se montrait avec éclat en janvier 1974, quand Pompidou retira la France du Serpent sans le savoir de Giscard, qui était à Rome. Comme son prédécesseur Charles de Gaulle l'avait fait en 1966 avec le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN, Pompidou avait donc démontré son attachement à la souveraineté de la France en sortant d'une coopération internationale.<sup>88</sup>

Cependant, la mort subite de Pompidou en avril 1974 et l'élection consécutive de Giscard à la présidence de la République impliquaient que le souverainisme gaulliste ne tenait plus les rennes en France. Une fois installé à l'Élysée, Giscard avait des opportunités beaucoup plus vastes pour étendre la collaboration monétaire européenne. Le nouveau président tenta ainsi de faire des pas en direction d'un système monétaire intra-européen, mais fit face à des obstacles considérables quand la politique de relance économique menée par son Premier ministre Jacques Chirac aboutit à une chute du franc. Quand Chirac partit de Matignon en 1976 et fut remplacé par Raymond Barre, économiste loyal à Giscard, un changement de la politique fut nécessaire pour redémarrer l'intégration monétaire européenne. Barre mit alors en place une politique de rigueur pour contenir l'inflation et défendre la valeur du franc.<sup>89</sup> Ce couplage entre une politique économique rigoureuse et la coopération monétaire européenne est un point sur lequel nous allons revenir.

Malgré la politique d'austérité mise en place par Giscard et Barre, l'inflation restait élevée et le franc avait toujours des difficultés de suivre le deutsche mark. Tout de même, Giscard réussit de convaincre le chancelier allemand Helmut Schmidt, avec lequel il avait une

---

<sup>88</sup> Parsons, *A Certain Idea of Europe*, 163-164.

<sup>89</sup> Piastra, « À propos de Raymond Barre, Premier ministre (1976-1981) ».

bonne relation, à établir un successeur au Serpent qui pouvait donner un cadre monétaire européen. Un plan fut donc élaboré selon lequel on allait créer un panier de devises, c'est-à-dire une moyenne des monnaies européennes, avec des règles qui allaient régir le niveau permis de divergence du panier.<sup>90</sup> Un fonds monétaire qui pouvait agir pour éviter des turbulences dans le marché fut également convenu. En juillet 1978, Jacques Chirac et François Mitterrand, les leaders principaux de l'opposition, ont rencontré Giscard pour donner leurs soutiens au projet. Malgré la déclaration des Britanniques que le Royaume-Uni n'allait pas joindre et les protestations des agriculteurs français, Giscard tenait à réaliser son ambition d'une nouvelle coopération monétaire européenne. Le SME fut donc créé en 1979.<sup>91</sup>

Après la mise en place de ce système, le franc avait été capable de maintenir une parité relative vis-à-vis le deutsche mark (un deutsche mark valait environ 2,30 francs en 1979 et environ 2,32 francs en 1980).<sup>92</sup> Au début de 1981, avec la « crainte » d'une victoire pour Mitterrand à l'élection présidentielle, le franc se dépréciait sur les marchés et le taux de change s'élevait à 2,37. La Banque de France montait les taux d'intérêt pour stopper la menace, mais avec l'élection de Mitterrand en mai, la situation se dégradait encore plus. Une dévaluation semblait nécessaire, ce qui expliquait Pierre Mauroy à Mitterrand au jour de l'investiture du nouveau président de la République. Cette dévaluation éventuelle fut cependant reportée.<sup>93</sup>

Quand les débuts de la relance avaient mené à une dégradation du déficit extérieur considérable, la dévaluation était impérative. Elle fut décidée le 4 octobre 1981.<sup>94</sup> Tissé dans une intégration monétaire européenne, le gouvernement français pourrait très difficilement mener sa politique du « socialisme à la française ». Pour tenter à concilier ces deux considérations opposées, les dirigeants français demandaient aux partenaires européens de faire leurs propres relances économiques, ce qui aurait permis à la France d'augmenter ses dépenses publiques et de restructurer l'économie française sans la dégradation du franc. Cette demande fut exprimée dans un *Mémoire sur la relance européenne* déposée à Bruxelles ainsi qu'à la réunion de G7 à Versailles en juin 1982.<sup>95</sup> Dans ce mémorandum, le gouvernement français affirma « l'importance primordiale » de la construction européenne et

---

<sup>90</sup> Un détail intéressant dans ce contexte est le nom du panier de devises. Le nom décidé fut ECU, qui ostensiblement était une abréviation de *European Currency Unit*. Cependant, l'écu était une ancienne devise monétaire française, créée au Moyen Âge. Plusieurs sources maintiennent la possibilité que Giscard, qui avait proposé le nom, référerait ultérieurement à cette monnaie historique pour imprimer une marque française au SME.

<sup>91</sup> Parsons, *A Certain Idea of Europe*, 166-169.

<sup>92</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 52.

<sup>93</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 52-53.

<sup>94</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 405.

<sup>95</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 53.

que l'Europe était face à des défis qui exigeaient une « dimension plus large que celle de l'échelon national ».<sup>96</sup> Nous constatons donc que ce document n'exprime aucun euroscepticisme ostensible.

En revanche, le mémorandum réclame une « croissance sociale » et une « action prioritaire pour l'emploi », appelant ainsi à une rupture avec la politique anti-inflationniste des partenaires européens.<sup>97</sup> Les dirigeants français envisageaient une politique européenne d'emploi axée autour de la création d'un « espace social européen » avec trois objectifs : mettre l'emploi au centre de la politique sociale de la Communauté ; intensifier le dialogue social au niveau des États membres ainsi qu'au niveau communautaire ; et améliorer la coopération entre les États membres en ce qui concernait la protection sociale.<sup>98</sup> Même si le mémorandum présente ses objectifs politiques comme bénéfiques pour *toute* la Communauté européenne, il est clair que ces mesures avaient pour but principal de permettre à Mitterrand de mener sa politique de relance et de réaliser son « socialisme à la française ».

Malgré les insistances des Français, la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher et la République fédérale d'Allemagne du chancelier Helmut Schmidt refusaient toute rupture avec leurs politiques d'austérité, choisissant de prioriser la lutte contre l'inflation plutôt que la relance de la demande. Le gouvernement français fut divisé quant à la bonne direction à suivre. Les ministres eurosceptiques, tel que le ministre de la Recherche et de la Technologie Jean-Pierre Chevènement et le ministre du Commerce extérieur Michel Jobert, envisageaient même la possibilité d'une sortie du SME.<sup>99</sup> Voyant une situation en train de s'aggraver encore plus, Mitterrand donna une conférence de presse le 9 juin 1982 où il préparait la France à une période d'effort qui serait plus difficile que le début de sa présidence.<sup>100</sup> À la suite d'une hausse considérable du Deutsche Mark, une deuxième dévaluation du franc fut mise en œuvre le 11 juin 1982.<sup>101</sup>

## **Le tournant de la rigueur et le choix de l'Europe**

Nous avons vu que le projet socialiste de Mitterrand et Mauroy entraînait en collision avec les rigueurs monétaires du SME et la nécessité d'une coordination de la politique économique des pays membres de la CEE. La France fut clairement en face d'un choix de

---

<sup>96</sup> Union européenne, « Mémorandum français sur la relance européenne », 2.

<sup>97</sup> Union européenne, « Mémorandum français sur la relance européenne », 3.

<sup>98</sup> Union européenne, « Mémorandum français sur la relance européenne », 5.

<sup>99</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 415.

<sup>100</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 421-422.

<sup>101</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 425-429.



direction : soit on continuait avec la politique de relance et la réorganisation des structures économiques du pays, mais avec le risque de devoir s'éloigner de la construction européenne et surtout la coopération monétaire, soit on mettait une fin à l'idée de « changer la vie » en s'orientant vers le projet européen. Comme nous avons déjà évoqué, le gouvernement fut divisé devant ce choix. Cependant, le ministre qui était le plus impliqué dans la politique économique fut un européiste convaincu. Jacques Delors fut ministre de l'Économie et des Finances en 1982, et cet homme était farouchement contre une sortie éventuelle du SME et une rupture avec l'Europe. En novembre 1981, il avait déjà recommandé une pause dans le programme de réforme, craignant que cette réorganisation économique à vive allure pourrait mettre l'économie française dans une situation difficile par rapport à ses partenaires internationaux et menacer la stabilité du pays. À ce moment, Delors resta cependant très isolé au sein du gouvernement.<sup>102</sup>

En revanche, dans une situation qui était clairement en train de s'aggraver pendant les premiers mois de 1982, Delors fut déterminé d'utiliser cette opportunité pour changer le cap de la politique économique.<sup>103</sup> En vue de la division entre ceux qui voulaient maintenir la France dans le SME et changer la politique pour assurer ce maintien et ceux qui voulaient continuer avec la politique socialiste et, si nécessaire, rompre avec la coopération monétaire européenne, il fallait convaincre le président pour qu'il tranche entre ces deux factions. Il fut aussi nécessaire de persuader le Premier ministre Pierre Mauroy de la nécessité de réorienter la politique. Dans ce projet, Delors avait deux alliés à Matignon : les économistes Henri Guillaume et Jean Peyrelevade.<sup>104</sup> Pendant les mois d'avril et mai 1982, ces partisans d'une politique d'austérité et un choix de l'Europe avant le socialisme à la française, ont parvenu à convaincre Mauroy ; en conséquence, ce dernier donna une note à Mitterrand le 28 mai 1982, expliquant les changements qu'il fallait faire. Le 4 juin à la réunion de G7 à Versailles, Mitterrand fit un dernier effort pour persuader ses homologues d'adopter leurs propres politiques de relance, sans succès. Cinq jours plus tard, Mitterrand donna la conférence de presse déjà évoquée, où il présageait une nouvelle phase de son septennat ; celle de « l'effort ».<sup>105</sup>

Il est très difficile à dire à quel moment précis Mitterrand fut convaincu de la nécessité d'une politique de rigueur. Ce qui semble avoir été le cas, est qu'il y avait une évolution dans

---

<sup>102</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 159.

<sup>103</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 99.

<sup>104</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 100.

<sup>105</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 101.

sa prise de position entre mai 1982 et les élections municipales de mars 1983, avec la deuxième dévaluation de juin 1982 comme un des moments décisifs. Concrètement, nous pouvons constater qu'aux réunions du Conseil des ministres entre le 13 juin au 16 juin 1982, il y avait des discussions concernant les mesures qu'il fallait prendre : ici, les visions différentes de Delors et Chevènement se sont affrontées. Les premiers pas vers une politique de rigueur furent pris avec la décision de faire un gel des prix, un gel des salaires, une restriction du déficit public à un maximum de 3% du PIB (l'un des fameux critères de Maastricht était ainsi d'origine française), et une augmentation de la TVA.<sup>106</sup> Comme prévisible, ces mesures étaient critiquées par la fraction souverainiste, notamment par son chef de file Chevènement, qui disait ouvertement que la France devait compter sur elle-même et que la soumission volontaire aux règles européennes n'était pas souhaitable.<sup>107</sup>

L'un des conseillers proches de Mitterrand (et qui serait par la suite l'un des européistes clés de la vie politique française), Jacques Attali, suggérait la mise en place des discussions hebdomadaires de stratégie économique, afin de donner une cohérence à la politique menée par le gouvernement. Ces discussions sont devenues une arène où les deux fractions, celle orientée vers l'Europe et celle orientée vers une politique économique plus autonome, ont pu s'affronter devant le président de la République. Dès le début de ces discussions internes au gouvernement et jusqu'aux élections municipales de mars 1983, Mitterrand était dans une période souvent appelée le « flottement », où il considérait les options sur la table afin de choisir une direction pour le pays.<sup>108</sup> Pendant cette période, le président était aussi influé par les soi-disant « visiteurs du soir », qui comprenaient des ministres eurosceptiques du gouvernement, tel que Jean-Pierre Chevènement, Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius, mais aussi des dirigeants d'entreprise comme Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Riboud. Le haut fonctionnaire Alain Boubil fut aussi dans ce groupe.<sup>109</sup> Les visiteurs du soir voulaient que Mitterrand opte pour ce qu'ils appelaient « l'autre politique », c'est-à-dire une sortie du SME. Les dirigeants industriels qui prônaient cette politique étaient motivés par le fait que les entreprises françaises devaient subir des taux d'intérêt très élevés pour maintenir la France dans le cadre du SME. Au début des années 1980, ces taux vacillaient entre 15% et 18%, ce qui menait à un coût de crédit prohibitif pour

---

<sup>106</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 103.

<sup>107</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand I*, 428.

<sup>108</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 108-110.

<sup>109</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 111-112.

beaucoup d'entreprises.<sup>110</sup> Ces dirigeants estimaient qu'une sortie du SME avec une réduction immédiate des taux d'intérêts aurait dopé la croissance de l'économie française.

Même si l'on considère habituellement que le tournant de la rigueur débuta en 1983, nous avons vu que les premières mesures furent prises dès 1982. Malgré les efforts de Chevènement et les visiteurs du soir, il semble qu'au fil de l'automne 1982, Mitterrand évoluât vers une position européiste. Le 27 septembre, le président donna un discours à Figeac qui nous indique cette évolution. Dans ce discours, Mitterrand exigeait, comme à sa conférence de presse en juin, un « rassemblement » autour d'une « rigueur de l'effort ».<sup>111</sup> Le choix de mots illustre que le virage politique fut en cours. Rompant avec la rhétorique du début de sa présidence, Mitterrand disait même que son « socialisme à la française » n'était pas une « bible » pour lui.<sup>112</sup> Si nous prenons ce discours pour une déclaration de cap politique, nous pouvons donc constater que le président de la République, déjà en automne 1982, s'était orienté vers une politique de rigueur au sein de la coopération monétaire européenne, plutôt que « l'autre politique » d'une retraite « gaullienne » du SME.

Il fallait cependant attendre les élections municipales de mars 1983 pour la prise de décision finale entre le projet européen et le projet socialiste souverainiste. Au deuxième tour le 13 mars, la majorité de la gauche ne connut certes pas un grand succès, mais les grandes pertes furent évitées.<sup>113</sup> Trois décisions faites après les élections nous indiquent que la ligne souverainiste fut mise de côté et que l'horizon de l'Europe avait pris le dessus. Premièrement, le fait qu'un troisième gouvernement Mauroy fut formé ; le Premier ministre, acquis à la politique de rigueur, resterait ainsi aux réines à Matignon. Deuxièmement, la continuation de Delors comme ministre de l'Économie et des Finances ; le partisan clé d'une politique rythmée par la coopération européenne garderait sa position forte. Troisièmement, l'acceptation de la démission de Chevènement de sa position de ministre de la Recherche et de l'Industrie ; le chef de file des souverainistes au gouvernement quitterait ainsi la scène.<sup>114</sup>

Le 23 mars, Mitterrand donna une allocution télévisée où il expliquait les raisons derrière la nouvelle politique. Dans cette allocution, le président commença par dire que la politique de mai 1981, c'est-à-dire la politique de relance et de nationalisation, était bonne, mais que « nous ne voulons pas isoler la France de la communauté européenne » et que cette communauté faisait « une part de notre sécurité ». Pour éviter cet isolement, il fallait faire un

---

<sup>110</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 441.

<sup>111</sup> Cité dans Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 445.

<sup>112</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 445.

<sup>113</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 1*, 465-466.

<sup>114</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 116.

combat sur « trois fronts » : le chômage, l'inflation et le commerce extérieur. L'accent de l'allocution est clairement mis sur l'idée de l'effort et de la rigueur. Par ailleurs, Mitterrand exigea qu'il fallût « arrêter la machine infernale » de l'inflation et prioriser l'épargne plutôt que la consommation pour combattre le déficit du commerce extérieur.<sup>115</sup> Cette rhétorique était très loin de celle qui faisait l'éloge du socialisme et qui revendiquait que l'on « change la vie ». Ce discours télévisé est ainsi important dans la mesure où il représente l'un des premiers moments où un changement de cap fut exprimé publiquement. En effet, la rhétorique de ce discours porte quelques ressemblances à celle d'une droite concernée par la discipline budgétaire et l'assainissement des finances publiques. En effet, des objectifs comme « ramener l'inflation à un niveau comparable à celle de nos concurrents », « respecter les équilibres financiers de la Sécurité sociale et contenir le budget de l'État dans ses limites actuelles », ainsi que « développer l'épargne » sont plus habituellement dans le vocabulaire de la droite économiquement libérale que dans celui de la gauche.

La réorientation de la politique fut remarquée par la communauté politique française. L'ancien Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, l'économiste Raymond Barre, saluait la nouvelle ligne de Mitterrand et les socialistes.<sup>116</sup> Ceci nous dit beaucoup sur l'ampleur du changement, puisque Barre représentait la position libérale et européiste, se marquant comme un dirigeant restrictif en matière de la politique monétaire et budgétaire. En effet, Barre avait présenté deux plans de rigueur lui-même quand il était à Matignon de 1976 à 1981, déclarant que « aucun pays ne peut vivre au-dessus de ses moyens ». La rigueur de Barre avait aussi inclus des mesures de gel des prix, tout comme les premières mesures de rigueur sous Mauroy.<sup>117</sup> De l'autre côté de l'échelle politique, le gouvernement recevait de fortes critiques de la part de Georges Marchais, le leader du PCF, ce qui présageait la retraite des communistes de la direction du pays.<sup>118</sup>

### **Les motivations derrière le choix de 1983**

Pourquoi le président français était-il mené à faire ce choix ? Après tout, sa grande ambition au cours des années 1960 et 1970 avait été de rassembler la gauche française afin de réformer le pays, comme nous avons vu dans le chapitre précédent. Après deux échecs aux urnes, l'un en 1965 et l'autre en 1974, Mitterrand avait réussi en 1981 à détrôner la droite

---

<sup>115</sup> Mitterrand, « Allocution télévisée de 23 mars 1983 ».

<sup>116</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 118.

<sup>117</sup> Piastra, « À propos de Raymond Barre, Premier ministre (1976-1981) ».

<sup>118</sup> Morray, *Grand Disillusion*, 121-122.

pour la première fois sous la Cinquième République, gagnant ainsi une opportunité historique pour changer la donne politique française. Une foule de réformes était engagée pour réaliser le « socialisme à la française ». Cependant, ces efforts se heurtaient, comme nous avons vu, à un cadre monétaire européen qui n'admettait pas une politique tellement inflationniste. La question des motivations derrière le choix de 1983 reste pourtant, puisqu'une sortie du SME et une orientation politique plus isolationniste était une possibilité réelle pour la direction française en 1983, au moins pour une partie du gouvernement. Globalement, nous identifions deux justifications majeures pour le choix pour l'Europe de 1983. Premièrement, l'impression d'une nécessité économique de rester à l'intérieur de la coopération monétaire européenne. Deuxièmement, la volonté de donner un contrepoids géopolitique aux États-Unis, un contrepoids difficilement réalisable hors de la CEE.

En ce qui concerne la motivation économique, la logique découlait de la situation économique mondiale au début des années 1980. Jean-Marc Daniel a indiqué que le choix du maintien de la France dans le SME et le tournant de la rigueur étaient dus au fait que la politique expansionniste de 1981 s'était prouvée un échec. En effet, la dette était augmentée considérablement avec des taux d'intérêt très élevés et, malgré les efforts de relance économique, le chômage ne cessait d'augmenter. Daniel donne plusieurs raisons pour expliquer l'échec de cette politique. D'abord, il évoque le deuxième choc pétrolier en 1979, qui avait mené à un prix d'énergie très élevé. Ensuite, la politique monétaire rigoureuse des États-Unis sous la direction du président de la Réserve fédérale Paul Volcker, qui, outre l'augmentation de la facture énergétique des entreprises françaises, contribuait à des taux d'intérêt considérablement augmentés – ce qui rendait le financement de la relance par la dette plus difficile. Enfin, Daniel identifie le ralentissement des gains de productivité comme encore un facteur qui aurait fait impraticable une sortie du SME pour continuer la politique expansionniste.<sup>119</sup> En somme, si la France avait quitté le SME pour se lancer dans une voie incertaine d'indépendance monétaire et de relance fiscale, les résultats économiques auraient paru plus incertains que sous un maintien du pays dans le SME avec une politique économique correspondante de rigueur.

Le directeur de Trésor à l'époque, Michel Camdessus, exprima avec une grande clarté les conséquences concrètes qu'une sortie du SME aurait eu pour la France. Effectivement, il indiqua qu'une sortie combinée avec une continuation de la politique de relance aurait mené à une chute encore plus grave de la valeur du franc. De surcroît, l'opportunité pour la France

---

<sup>119</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 56.

d'emprunter de l'argent aurait été considérablement réduite après une éventuelle sortie, ce qui aurait mené à une situation difficile, surtout quand on considère le fait que la dette publique française avait déjà explosée comme conséquence de la politique de relance. Pour défendre la valeur du franc, les taux d'intérêt auraient dû être augmentés à des niveaux prohibitifs, ce qui aurait dégradé la situation fiscale des entreprises françaises encore plus (nous avons vu dans notre discussion des « visiteurs du soir » que les entreprises étaient déjà concernées par les coûts d'emprunt). En somme, Camdessus considérait qu'une sortie du SME aurait eu des effets très négatifs pour l'économie française.<sup>120</sup>

Par ailleurs, des considérations géopolitiques peuvent aussi contribuer à expliquer le choix fait par Mitterrand pour la coopération européenne en 1983. À l'époque, l'ordre mondial était toujours défini par le contexte de la Guerre froide. L'Europe, coincée entre les deux superpuissances des États-Unis et de l'Union soviétique, était divisée entre un Ouest allié avec les Américains, et un Est attaché aux Soviétiques. Plusieurs sources maintiennent que Mitterrand était marqué par un scepticisme envers l'influence américaine, et qu'il voulait plus de marge de manœuvre pour l'Europe, voyant la construction européenne comme un moyen pour réaliser cela.<sup>121</sup> Dans ce domaine, le parallèle avec Charles de Gaulle est clair. En effet, l'anti-atlantisme et l'attitude défiante envers les États-Unis faisaient partie du gaullisme gaullien, atteignant son point culminant quand de Gaulle retira la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966.<sup>122</sup>

Cependant, le parallèle s'arrête là : alors que Mitterrand voyait l'Europe comme l'outil nécessaire pour trouver une position entre les deux pôles de l'ordre mondial, de Gaulle optait plutôt pour la souveraineté de la France et un certain scepticisme envers l'intégration européenne. Ce scepticisme s'est exemplifié notamment par la fameuse « politique de la chaise vide » de 1965 à 1966, où de Gaulle choisit d'arrêter la participation française aux institutions de la CEE, bloquant ainsi le fonctionnement de l'organisation.<sup>123</sup> Un point frappant dans ce contexte est que des questions autour de la Politique agricole commune (PAC) étaient, au moins en partie, derrière cette décision de De Gaulle. La PAC serait de nouveau contestée au sommet européen à Fontainebleau en 1984, un point sur lequel nous allons revenir dans le chapitre suivant.

---

<sup>120</sup> Nay, *Les Sept Mitterrand*, 100.

<sup>121</sup> Voir, par exemple, Attali, *C'était François Mitterrand*, 288-289.

<sup>122</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 299.

<sup>123</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 309.

Si l'on considère les projets politiques comme des réponses à des défis actuels d'une société, on peut affirmer que mars 1983 inaugurerait une époque où Mitterrand donnait deux réponses respectives à deux défis majeurs. Le premier défi était la globalisation ascendante, où les pays occidentaux devenaient de plus en plus interdépendants, la communication globale s'intensifiait et le cadre des anciens États-nations s'affaiblissait. Répondant à ce défi, Mitterrand portait le projet d'une France modernisée dans un cadre de justice sociale. Le deuxième défi était la dominance encore plus grandissante des États-Unis, qui dans un contexte d'affaiblissement de l'Union soviétique était en train de devenir la seule superpuissance. Ce défi était probablement d'une grande acuité pour Mitterrand, qui gardait une méfiance profonde envers la dominance américaine des affaires globales. Comme réponse à ce deuxième défi, la construction européenne devenait, à partir de 1983, l'avenue pour Mitterrand d'assurer une influence française et européenne contre l'hégémonie américaine.<sup>124</sup>

### **Un nouvel horizon politique**

Nous constatons que le tournant de la rigueur en 1983 n'était pas seulement un virage considérable en ce qui concernait les affaires politiques internes en France sous Mitterrand, mais aussi d'une très grande pertinence pour la politique européenne. En effet, le tournant de la rigueur peut être considéré comme un choix fondamental en faveur de la construction européenne, sacrifiant les grandes ambitions de réformes socialistes. Le choix de 1983 représente ainsi un moment phare de la politique européenne mitterrandienne ; le « socialisme à la française » est abandonné et la construction européenne devient le nouvel horizon politique de François Mitterrand.

Même si un grand nombre de sources maintiennent que le tournant de la rigueur et le choix d'un maintien de la France dans le SME représentaient un tel virage, des autres interprétations peuvent être suggérées.<sup>125</sup> Par exemple, Jacques Attali, le conseiller de Mitterrand que nous avons déjà évoqué, a vivement protesté contre l'idée que les événements de 1983 comme marquent une rupture fondamentale. Pour Attali, il y avait une continuité politique claire entre le programme de Mitterrand en 1981, les réformes entreprises après son élection et les décisions faites en 1983. En effet, Attali avance l'argument qu'un tournant aurait eu lieu seulement si les réformes faites entre 1981 et 1983 avaient été abandonnées. Or, l'ancien conseiller de Mitterrand maintient que toutes les promesses faites en 1981 qui avaient

---

<sup>124</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 151.

<sup>125</sup> Voir, par exemple, Daniel, *Le Gâchis français*, 57.

été tenues dans la période de réforme furent maintenues. La citation suivante nous résume la position d'Attali sur cette question :

Il n'y aurait eu « tournant » que si François Mitterrand avait choisi d'annuler l'une ou l'autre de ses promesses, ou s'il avait tourné le dos à la construction de l'Europe. Tout au contraire, une fois accomplies les réformes promises et stabilisée l'économie, il se concentra sur la construction de l'Europe, convaincu que les progrès politiques, économiques et sociaux du pays passeraient désormais par la mise en place d'une Union européenne puissante. D'une dévaluation, la troisième, mesure jusque-là vécue comme un signe d'échec, il parvint à faire une manifestation de courage et de vertu.<sup>126</sup>

Contre cette interprétation d'Attali, nous sommes d'accord avec la vaste majorité de sources, qui affirme que mars 1983 représente un moment décisif en ce qui concerne la politique européenne de Mitterrand. L'ensemble de l'information historique nous indique que le président français n'était pas dans une situation où la voie à suivre semblait clairement identifiée, ni dans une situation en continuité parfaite avec les événements précédents. Au contraire, Mitterrand était face à un *choix* avec deux options définies : la discontinuation de la politique de relance couplée à un maintien de la France dans le SME, ou une politique économique plus autonome combinée avec une sortie du SME. Suite à une période de doute, le chef de l'État opta pour la première alternative, marquant un moment de rupture dans sa présidence.

Après ce choix, la relance économique promise en 1981 fut largement arrêtée par le gouvernement. La politique économique changeait ainsi considérablement. Après tout, les réformes économiques profondes de la France étaient au cœur du Programme commun de la gauche et des 110 propositions, faisant partie du vocabulaire politique de la gauche française dans les années 1970. Pour certains commentateurs, Mitterrand abandonnait dans une grande mesure l'étatisme français en 1983, une tradition politique marquée par la volonté d'utiliser l'État extensivement pour diriger et réformer la société. Cet étatisme, qui se montre dans l'histoire française dans le colbertisme, le gaullisme et le bonapartisme, pour ne citer que quelques de ses expressions idéologiques, est attaché à la grandeur et l'indépendance de la France. Dans le gouvernement de Mauroy, Chevènement peut être considéré comme un représentant de cette tradition.<sup>127</sup> La rupture idéologique de Mitterrand en 1983 est donc illustrée en partie par la démission de ce ministre.

Sur le plan des coalitions électorales, il s'agit aussi d'un moment décisif, puisqu'il menait à la sortie des communistes de la grande coalition de la gauche. Le rassemblement des

---

<sup>126</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 138-139.

<sup>127</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 92-94.



forces de la gauche avait été le grand projet politique de François Mitterrand, pas seulement pendant les années 1970, mais aussi quand il dirigeait la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) pendant les années 1960. De surcroît, l'idée de rassembler la gauche avait été présente chez Mitterrand encore plus tôt, notamment quand il contribuait à animer l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) sous la Quatrième République.<sup>128</sup>

Dans le vide politique laissé par l'abandon de ces deux éléments, les réformes économiques et le rassemblement de la gauche, le projet européen s'est donc inséré comme le nouvel horizon politique. Selon l'historien Bernard Bruneteau, cette réorientation politique était un processus qui commença avec le tournant de la rigueur en 1983 et qui s'acheva avec la réélection de Mitterrand en 1988. L'ajustement idéologique comprenait plusieurs éléments. L'Europe devenait l'avenue du changement. La France se moderniserait par l'intégration européenne et l'argumentation économique faisait aussi partie de cet édifice. La construction européenne était désormais présentée comme le seul cadre qui pouvait assurer la croissance et l'emploi.<sup>129</sup> Cette ambition de moderniser la France dans un cadre européen se montrait encore plus clairement dans la politique menée par le gouvernement de Laurent Fabius entre 1984 et 1986. En effet, ce gouvernement prit cette idée de modernisation économique comme son thème principal et l'amélioration de la compétitivité de l'économie française comme sa cible privilégiée. Fabius, acquis à l'europhisme, mettait en garde contre le « désenchantement » du projet européen.<sup>130</sup>

Sur le plan monétaire, la politique du « franc fort », c'est-à-dire un maintien de la valeur du franc par le biais des taux d'intérêt élevés et une discipline budgétaire plus stricte, devint le fil rouge. Graduellement, cette politique portait des fruits, surtout quand elle menait à une situation où le taux d'inflation français tomba en dessous de la moyenne de la CEE pendant les années 1980. Cependant, le coût politique du maintien d'un franc fort était considérable. Désormais, aucune politique de relance semblable à celle du début de la présidence mitterrandienne n'était possible. Le chômage français poursuivait son ascension et le niveau élevé des taux d'intérêt était un frein pour les entreprises.<sup>131</sup>

Néanmoins, le choix du projet européen était fait et le président français se montrait fondamentalement dévoué à faire progresser l'intégration supranationale de l'Europe au fil des années 1980. La construction européenne devint donc structurante pour les

---

<sup>128</sup> Même si l'on peut protester que l'UDSR fut l'union de la gauche *non-communiste*, la volonté de rassemblement était toujours un élément de base de cette formation.

<sup>129</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 131.

<sup>130</sup> Fabius, « Pour un espace européen scientifique, industriel et social ».

<sup>131</sup> Lee, « The French Commitment to European Monetary Integration ».

gouvernements sous Mitterrand à partir de 1983 : la présidence mitterrandienne n'est pas compréhensible sans la prise en compte du rôle de la politique européenne. Dans le chapitre suivant, nous allons examiner quelques aspects de l'évolution de la politique européenne de Mitterrand après le choix de 1983.

## Chapitre 3

### Interlude

#### La politique européenne de Mitterrand de 1983 à 1992

Nous avons vu que François Mitterrand a fait un choix fondamental pour le projet européen avec le tournant de la rigueur en 1983. Une fois l'idée de « changer la vie » et mettre en place un « socialisme à la française » abandonnée, un vide politique dans la présidence mitterrandienne se manifesta ; il fallait donc remplacer l'ancien projet socialiste avec un nouvel horizon politique. L'Europe deviendrait ce nouvel horizon. Après 1983, Mitterrand tenta avec enthousiasme de faire de la France le moteur d'une intégration européenne revitalisée. Ces efforts furent multiples et divers : la CEE allait connaître des élargissements, de nouveaux traités et accords, et des projets majeurs. Dans ce chapitre, nous allons examiner des aspects importants de la politique européenne de 1983 jusqu'à la signature du traité de Maastricht en 1992 dans lesquels Mitterrand jouait un rôle clé. Nous estimons que ces aspects sont constitutifs d'un processus qui culmina avec le traité de Maastricht, un traité que nous allons analyser de plus près dans le prochain chapitre. Dans ce qui suit, nous allons d'abord examiner le rôle de Mitterrand dans la CEE dans les deux années après le tournant de la rigueur, quand la France revenait en force sur la scène européenne. Le sommet européen à Fontainebleau en 1984 est l'évènement clé de ce retour européen de la France. Ensuite, nous allons traiter de l'influence de Mitterrand et de la France dans l'Acte unique, signé en 1986. Finalement, nous allons analyser le sort d'un projet majeur pour Mitterrand : le rêve d'une confédération européenne. Ce projet a largement échoué, et nous allons voir pourquoi à la fin du chapitre.

#### Le retour européen de la France et le sommet à Fontainebleau

Quand la France prit le relais de la présidence du Conseil des ministres le 1<sup>er</sup> janvier 1984, la CEE était dans une situation de blocage. Des divergences majeures s'étaient installées autour de nombreuses questions. Il y avait notamment des points de désaccord sur la politique de la pêche, le financement de la Politique agricole commune (PAC), et l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.<sup>132</sup> Le fossé entre la vision des pays du continent et le Royaume-Uni, membre depuis 1973, était la raison principale des divergences. Pour les

---

<sup>132</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 197.

Britanniques, toute tendance fédéraliste était vue d'un œil suspect.<sup>133</sup> De surcroît, les intérêts économiques du Royaume-Uni divergeaient considérablement de ceux des autres pays. Ce dernier point est bien illustré par la question du financement de la PAC, qui fut d'ailleurs le problème le plus important pour la CEE en 1984.

En effet, la PAC était, en termes pratiques, le volet le plus important de l'action politique de la CEE. Elle était censée protéger l'agriculture européenne, une partie très importante pour l'économie de plusieurs pays membres. La protection de l'agriculture dans le cadre de la PAC se faisait essentiellement par des subventions. Les subventions allaient garantir un « prix d'intervention » minimum dans le marché agricole dans les cas où il y avait une surproduction menant à une chute des prix.<sup>134</sup> En 1984, la surproduction laitière avait mené à des prix en dessous du prix d'intervention, impliquant que la PAC devait intervenir pour protéger l'agriculture européenne.<sup>135</sup> En pratique, la CEE achetait le lait excédentaire au prix d'intervention, ce lait étant stocké sous forme de beurre par la suite. Ce « beurre d'intervention » était distribué au marché à un prix bas, surtout à l'URSS.<sup>136</sup> Les subventions exigées par cette politique représentaient de loin la dépense la plus importante du budget de la CEE. En ce qui concerne les recettes dudit budget, elles étaient tirées de la TVA perçue dans les pays membres (à l'époque, 1 % de la TVA d'un pays membre était versé à la Communauté).<sup>137</sup>

Comme le Royaume-Uni était l'un des pays membres les plus riches et les plus peuplés, il contribuait en grande partie aux recettes du budget. En revanche, les Britanniques avaient un secteur agricole moins important que, par exemple, l'Italie ou la France. Ils recevaient ainsi moins de subventions de la PAC.<sup>138</sup> Cette situation menait à un écart entre la contribution britannique à la CEE et les sommes reçues en retour. En effet, le Royaume-Uni et la RFA étaient les seuls contributeurs nets de la CEE à l'époque. Pour Margaret Thatcher, Première ministre conservatrice et eurosceptique, les Britanniques devaient absolument demander une ristourne de sa contribution à la Communauté. « *I want my money back* » était le slogan répété.<sup>139</sup> Cette question du financement de la PAC fut une menace majeure pour la continuation de l'intégration européenne.

---

<sup>133</sup> Young, *Britain and European Unity, 1945-1992*, 165.

<sup>134</sup> Gardner, *European Agriculture: Policies, Production and Trade*, 31.

<sup>135</sup> Le prix d'intervention était donc un prix minimum garanti pour les producteurs laitiers. Si le prix de marché tombait en-dessous de ce prix d'intervention, la CEE achetait le produit laitier au prix d'intervention.

<sup>136</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 71.

<sup>137</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 206.

<sup>138</sup> Young, *Britain and European Unity, 1945-1992*, 109.

<sup>139</sup> Aitken, *Margaret Thatcher: Power and Personality*, 556.

La réunion du Conseil européen à Fontainebleau, la première sous la présidence de Mitterrand qui se déroulait en France, était censée résoudre cette question. Mitterrand, qui l'année précédente avait pris la décision de maintenir la France dans le cadre monétaire européen, voulait bien-sûr imprimer sa marque sur la politique européenne, son nouvel horizon politique. Le besoin d'un succès politique à Fontainebleau était aussi en partie nourri par une situation politique intérieure qui était douloureuse pour le président français. En effet, le chômage restait élevé, des manifestations contre le projet de loi Savary (qui aurait réformé en profondeur le système scolaire) rassemblaient un grand nombre d'opposants au gouvernement, et les socialistes venaient de subir un échec aux élections européennes de 1984.<sup>140</sup> Pour Mitterrand, la réunion européenne à Fontainebleau fut donc une occasion pour inverser cette tendance difficile.

La réunion se prouvait tendue. Les Britanniques demandaient une ristourne très considérable de 90 % de sa contribution au budget (l'intention originale de Thatcher était de récupérer l'intégralité de la contribution britannique). La proposition française fut de donner un rabais d'environ 60 % de la contribution du Royaume-Uni.<sup>141</sup> Mitterrand avait compris qu'il fallait afficher un front uni entre la RFA et la France pour faire pression sur les Britanniques. Afin de construire ce front uni, Mitterrand avait confié à son ministre chargé des Affaires européennes, Roland Dumas, de prendre contact avec le ministre des Affaires étrangères allemand, Hans-Dietrich Genscher, pour préparer le terrain. Le président de la République faisait le même en coopérant avec le chancelier allemand Helmut Kohl.<sup>142</sup> Un scénario envisagé par ces deux était la continuation du Marché commun et de la PAC sans la Grande-Bretagne. En effet, un rapport écrit par Élisabeth Guigou, une conseillère de Mitterrand qui allait devenir ministre chargée des Affaires européennes en 1990, présentait des principes pour « fonctionner à neuf », c'est-à-dire sans le Royaume-Uni.<sup>143</sup>

Après des négociations difficiles, un compromis fut trouvé. Kohl et Mitterrand donnèrent ensemble une offre de 65 %. Cette offre était évidemment beaucoup moins que la revendication du Royaume-Uni, mais compte tenu de son isolation dans les négociations, la Première ministre anglaise n'avait pas une position très forte. Voulant pouvoir dire à son Parlement qu'elle avait au moins obtenu une ristourne de deux tiers, Thatcher finit par

---

<sup>140</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 201.

<sup>141</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 201.

<sup>142</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 198-200.

<sup>143</sup> Lacouture, *Mitterrand : une histoire de Français 2*, 134.

demander 66 %, en obtenant ainsi gain de cause.<sup>144</sup> La grande bataille de la réunion de Fontainebleau avait donc trouvé sa fin et la question du financement de la PAC était résolue.

Après avoir franchi l'obstacle du financement de la PAC, la réunion à Fontainebleau a fait des pas majeurs dans d'autres domaines. Quatre points méritent d'être mentionnés. Premièrement, l'instauration d'une discipline budgétaire de la PAC, une mesure qui était censée éviter de nouvelles controverses autour des subventions agricoles. Deuxièmement, le relèvement de 1 % à 1,4 % de la part communautaire de la TVA, c'est-à-dire la source de financement de la PAC déjà évoquée. Troisièmement, l'établissement du 30 septembre 1984 comme la date ultime pour les négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal, l'entrée de ces deux pays étant moins contestée après la résolution de la question de la contribution britannique. Quatrièmement, deux comités furent établis. Le premier, le comité Dooge, fut chargé d'élaborer le projet d'un nouveau traité établissant une union européenne. Le deuxième, le comité Adonnino, fut chargé d'élaborer le projet d'une « Europe des citoyens », comprenant des questions de santé, d'immigration et d'autres sujets.<sup>145</sup>

La fixation d'une date ultime pour les négociations d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal est un point qui mérite d'être examiné. La dernière fois qu'un nouvel État membre avait été admis à la CEE était quand la Grèce entra en 1981. En dehors de l'entrée grecque, le seul élargissement qu'avait connu la CEE après sa naissance était celui du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark en 1973.<sup>146</sup> Le processus d'élargissement était donc une rareté pour la Communauté, ce qui s'explique en partie par le refus obstiné de De Gaulle de l'adhésion britannique éventuelle. Nous retrouvons ce scepticisme à l'élargissement dans la pensée européenne de Mitterrand. En effet, Mitterrand était très soucieux d'éviter que la CEE ne s'élargisse à une vitesse qui aurait mené à une dilution de la cohérence de la Communauté. Il voulait une construction européenne étendue aux autres pays démocratiques européens, mais considérait que l'approfondissement de la Communauté déjà en place était plus important.<sup>147</sup> Tout élargissement en dehors du noyau ouest-européen qui aurait selon lui conduit à un affaiblissement des liens internes de la CEE était ainsi à éviter. Dans cette lumière, l'effort mitterrandien pour un élargissement vers le Sud est d'autant plus frappant. Pour l'expliquer, les considérations géopolitiques peuvent encore une fois être mises en valeur. En effet, Mitterrand voulait contrebalancer l'influence allemande et anglaise, et donner plus

---

<sup>144</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 206.

<sup>145</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 206.

<sup>146</sup> L'entrée de la Norvège était prévue pour la même année ; or, les Norvégiens avaient voté contre une adhésion éventuelle lors du référendum de 1972.

<sup>147</sup> Desrameaux, *Lettre posthume à François Mitterrand*, 68.

d'influence aux pays et cultures latins au sein de la Communauté. Avec une CEE élargie vers le Sud, la France allait obtenir une position plus importante, placée quelque part entre la RFA et les pays méditerranéens.<sup>148</sup>

Compte tenu de toutes ces avancées dans la politique européenne, qui avait été en panne pendant des années, la réunion de Fontainebleau était un succès majeur pour Mitterrand. Le président français avait fait un choix pénible l'année précédente, optant pour l'Europe plutôt que pour sa relance socialiste. À Fontainebleau, il avait fait une rentrée européenne dans une situation difficile et tendue. Le défi majeur de la PAC fut résolu et un nouvel élan fut impulsé au projet européen. Selon Mitterrand, trois raisons expliquaient le succès du sommet. D'abord, la bonne préparation faite par les sommets précédents. Ensuite, le rôle du couple franco-allemand, un front uni qui avait permis de donner une direction au débat et de trancher sur des sujets difficiles. Enfin, Mitterrand loua les Britanniques, qui avaient assoupli leur position au fil des procédures.<sup>149</sup> La deuxième raison évoquée par Mitterrand est d'une grande importance : la réunion européenne à Fontainebleau représente la naissance du nouveau « couple franco-allemand » incarné par Helmut Kohl et François Mitterrand. Le travail collaboratif de ces deux jouait un rôle capital dans le succès du sommet et allait devenir le moteur de la politique européenne au fil des années 1980.

## **L'Acte unique**

L'Acte unique fut parmi les avancées concrètes les plus importantes de la CEE pendant ces années. Cet acte, signé en février 1986, était censé mettre en place le « marché unique », c'est-à-dire faire de l'Europe un seul bloc en termes de commerce, sans barrières internes. L'acte avait aussi le but de rassembler une multitude d'accords et de documents dans un seul texte (l'idée de l'unicité porte ainsi deux interprétations possibles). L'ambition derrière l'Acte unique était de transformer l'espace européen en un seul espace économique, allant plus loin que l'union douanière déjà en place. L'union douanière avait terminé les obstacles formels au commerce entre les États-membres, alors que l'Acte unique allait mettre une fin aux obstacles informels, tels que des quotas et des normes qui pouvaient empêcher le commerce.<sup>150</sup> L'Acte unique était basé sur le travail préliminaire du comité Dooge, mentionné ci-dessus, fondé par le sommet à Fontainebleau.

---

<sup>148</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 199.

<sup>149</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 207.

<sup>150</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 180.

L'élément central de l'Acte unique est sans doute ce qu'on appelle souvent les « Quatre Libertés ». La première de ces libertés est la libre circulation des *biens*, c'est-à-dire que les marchandises produites dans un pays-membre puisse être transportées et vendues sans obstacles dans un autre pays-membre. Ensuite, l'acte mettait en place la libre circulation des *services*, qui pouvaient donc traverser les frontières internes de la CEE de la même manière que les biens. Par exemple, les services postaux et l'assurance peuvent être offerts à des clients vivant dans un autre pays membre. La libre circulation des *capitaux* ainsi que la libre circulation des *personnes* complétaient cette réalisation d'un marché unique.

En dehors des Quatre Libertés, l'Acte unique impliquait plusieurs changements institutionnels pour la CEE. Notamment, l'acte instaurait officiellement le Conseil européen comme institution formelle, même si cet organe réunissant les chefs d'État des pays membres avait existé sans statut formel avant l'Acte unique. De plus, il officialisait le nom du Parlement européen pour l'assemblée élue de la CEE. Le Parlement européen voyait aussi ses pouvoirs augmenter. De surcroît, l'Acte unique étendait la pratique du vote à majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres, ce qui donnait une nouvelle dynamique au processus de décision de cet organe, tout en réduisant la souveraineté des pays membres, qui allaient donc perdre une partie de leurs pouvoirs de veto. Il augmentait aussi les efforts européens en ce qui concernait la recherche et la protection de l'environnement.<sup>151</sup>

Un élément de l'Acte unique qui a marqué la construction européenne par la suite est le principe de subsidiarité. Selon ce principe, toute décision doit être prise sur le niveau le plus local possible, sauf si la décision est spécifiquement attribuée à un niveau supérieur, ou si le processus de décision serait plus efficace à un niveau supérieur. Autrement dit, les pays membres allaient garder leurs compétences dans tous les domaines qui n'étaient pas spécifiquement indiqués par le traité. L'adoption de ce principe était probablement censée apaiser les craintes de quelques pays membres qu'ils allaient perdre trop de souveraineté dans la nouvelle réalité européenne. En effet, le principe a été utilisé plusieurs fois par le Royaume-Uni pour argumenter contre des empiètements sur sa souveraineté.<sup>152</sup> Le principe de subsidiarité, qui historiquement est associé avec la pensée catholique roumaine, a été repris par les traités européens plus récents.<sup>153</sup>

L'Acte unique fut une réponse au défi de mettre en œuvre une vraie Union européenne, plus intégrée que la CEE déjà en place. À cette fin, l'Acte unique préconisait

---

<sup>151</sup> Bossuat, *La France et la Construction de l'unité européenne*, 181.

<sup>152</sup> Allen, « European Union, the Single European Act and the 1992 Programme », 30.

<sup>153</sup> Craig, « Subsidiarity: A Political and Legal Analysis », 72-73.



deux bases. D'abord, les *Communautés européennes*, ou l'approfondissement des institutions politiques et économiques déjà établies par le traité de Rome en 1957. Ensuite, une politique étrangère plus coordonnée.<sup>154</sup> Ces deux éléments allaient être repris par le traité de Maastricht en 1992. En effet, les trois piliers du traité de Maastricht sont les Communautés européennes, la Politique étrangère et de sécurité commune, et la coopération en matière de police et justice. Ces trois piliers seront examinés de plus près dans le chapitre suivant. Nous voyons donc que l'Acte unique s'inscrit dans un processus progressif entre l'établissement de la CEE en 1957 et l'établissement de l'Union européenne en 1992.

Dans la préparation de l'Acte unique, l'influence française était très importante, surtout parce que l'ancien ministre de l'Économie sous Mitterrand, Jacques Delors, avait obtenu la position de président de la Commission européenne en 1985. Comme nous avons déjà vu, Delors était un européiste convaincu qui avait des ambitions fédéralistes pour la CEE. L'Acte unique fut un pas dans cette direction pour Delors. En effet, l'acte était largement écrit par le cabinet du nouveau président de la Commission.<sup>155</sup> Delors considérait l'Acte unique comme une réponse pragmatique à trois défis européens. Premièrement, l'économie, où le but fondamental pour Delors était la lutte contre le chômage de longue durée. La libéralisation des capitaux ainsi que la possibilité pour les citoyens européens de se déplacer dans les autres pays membres s'inscrivaient dans cette logique. Le deuxième défi était, selon Delors, la recherche. Dans ce domaine, l'Acte unique incluait un programme de soutien à la recherche pour les cinq années suivantes. Le troisième et dernier défi pour Delors était la défense. En effet, en vue de la situation géopolitique de la Guerre froide avec une Europe coincée entre les États-Unis et l'Union soviétique, Delors évoquait l'importance de défendre les intérêts européens face au monde.<sup>156</sup> Cependant, l'Acte unique ne donnait pas beaucoup de spécificité dans ce domaine, étant largement plus orienté vers les questions économiques.

Le rôle de Delors est difficile à surestimer. En effet, outre les résolutions des problèmes pratiques données par le sommet de Fontainebleau, la nomination de Delors à la présidence de la Commission en 1985 avait donné un nouvel élan à l'axe Paris-Bonn et une volonté renouvelée de faire avancer la construction européenne.<sup>157</sup> Delors fut bien placé pour redémarrer le processus d'intégration. Il avait un lien constant avec Mitterrand, même si ces deux n'étaient pas très proches, ainsi qu'un cabinet dominé par des fonctionnaires français. La

---

<sup>154</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 396.

<sup>155</sup> Ross et Jenson, « Reconsidering Delors' Leadership of the European Union », 120.

<sup>156</sup> Delors, « L'Acte unique européen : un moment de vérité ».

<sup>157</sup> Burgess, *Federalism and European Union*, 158.

navette entre Bruxelles et Paris était donc assurée. Delors pouvait aussi développer des liaisons avec la RFA, parce que son cabinet comptait aussi parmi ses membres des fonctionnaires allemands, dont certains étaient proches de Helmut Kohl. De surcroît, avec son identité politique comme chrétien-démocrate du centre-gauche, il avait une conception de l'Europe politique assez similaire de celle des dirigeants allemands.<sup>158</sup> La stratégie choisie par Delors quand il a pris les rênes de la Commission était celle de l'audace. En effet, il évoquait devant le Parlement européen une ambition d'effacer les frontières internes de l'Europe avant 1992. Pourtant, cette grande ambition devait être concrétisée. Cette forme concrète devint l'accomplissement du Marché unique. Une explication possible de ce choix est que Delors savait que l'opposition primaire contre l'approfondissement de la CEE venait du Royaume-Uni, et surtout de sa Première ministre Margaret Thatcher. Il fallait donc trouver un projet qui ne se heurtait pas trop aux sensibilités britanniques. Une libéralisation économique sous forme d'un vrai marché unique devenait donc une cible convenable. Dans sa poursuite de cette cible, Delors pouvait ainsi compter sur le soutien des Français et des Allemands, ainsi que sur le fait que l'opposition britannique était réduite.<sup>159</sup> Sur le plan stratégique, Delors insistait sur les bénéfices mutuels pour les pays membres. Il tenait aussi à ce que l'on appelle « la stratégie d'engrenage », c'est-à-dire que tout nouveau pas d'approfondissement devait contenir le noyau du pas suivant pour que le processus ne s'arrête pas.<sup>160</sup>

Quant à Mitterrand, l'Acte unique était la première grande réalisation de ses ambitions politiques pour la CEE. Le président français avait lancé l'idée d'une vraie Europe politique dans son discours devant le Parlement européen le 24 mai 1984.<sup>161</sup> Après le grand succès du sommet de Fontainebleau, surtout la mise en place du comité Dooge, cette idée pouvait commencer son processus d'implémentation. Même si l'Acte unique fut la première grande étape dans ce processus, Mitterrand voulait aller plus loin. Selon son conseiller Jacques Attali, Mitterrand voyait l'Acte unique comme un pas nécessaire pour la mise en place d'une vraie union politique, mais pas comme une fin en soi.<sup>162</sup> La réalisation d'un marché unique et la formation des liens économiques plus étroits entre les pays-membres pouvaient mener à ce que l'unification politique soit plus envisageable. Cette stratégie d'augmenter graduellement l'intégration économique afin de rendre l'intégration politique plus probable ressemble à celle de Jean Monnet, l'un des « pères » du projet européen. Monnet avait une conception

---

<sup>158</sup> Ross et Jenson, « Reconsidering Delors' Leadership of the European Union », 117.

<sup>159</sup> Ross et Jenson, « Reconsidering Delors' Leadership of the European Union », 120.

<sup>160</sup> Ross et Jenson, « Reconsidering Delors' Leadership of the European Union », 119.

<sup>161</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 297.

<sup>162</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 298.

« fonctionnaliste » du processus de l'intégration européenne, où l'approfondissement des liens pratiques entre les pays européens allait mener à la formation d'une identité commune européenne. La mise en place d'un intérêt économique commun était ainsi une condition préalable pour l'établissement d'un vrai fédéralisme européen.<sup>163</sup> Nous voyons donc ici un parallèle entre le fédéralisme de Monnet et l'europhisme de Mitterrand : l'intégration économique comme base pour l'intégration politique.

Pour créer cette base, Mitterrand avait pris une position précoce pour un nouveau traité. En effet, comme nous l'avons mentionné, il avait donné un discours au Parlement européen le 24 mai 1984, évoquant le besoin d'un nouveau traité qui pouvait approfondir l'intégration européenne.<sup>164</sup> Dans ce discours, Mitterrand se définit comme un « Européen de France », invoquant sa participation au Congrès de La Haye en 1948, où les fédéralistes européens s'étaient réunis.<sup>165</sup> Le président français exprima aussi des préoccupations géopolitiques semblables à celles que nous avons examinées dans le chapitre précédent. En effet, Mitterrand dit qu'aucun pays européen pouvait peser sur la scène internationale *seul*, et que, par conséquent, il fallait se réunir pour éviter que l'Europe ne soit dominée par d'autres puissances mondiales.<sup>166</sup> La méfiance « gaullo-mitterrandiste » envers l'hégémonie américaine se montrait donc aussi dans ce discours. En effet, on peut considérer l'Acte unique comme une réponse à la compétition des États-Unis et du Japon.<sup>167</sup> Cette conception du traité l'inscrit dans l'ambition mitterrandienne de créer un monde « tripolaire », où l'Europe pouvait peser à côté des Japonais et des Américains.<sup>168</sup>

Sur un niveau plus pratique, Mitterrand exigea dans ce discours l'amélioration de la conduite de la PAC, des efforts plus vigoureux pour la recherche, ainsi que la création d'un « espace social européen », c'est-à-dire l'harmonisation des protections sociales (surtout dans le secteur du travail) en Europe, l'une des ambitions pérennes de Mitterrand pour la construction européenne. Il réclama aussi des changements institutionnels et procéduraux, notamment un rétrécissement de la règle de l'unanimité (qui, en pratique, était un droit de veto pour chaque pays membre, cher à de Gaulle), ainsi qu'une autorité plus étendue pour la Commission et pour le Conseil des ministres. Mitterrand considérait que le Conseil européen avait trop de pouvoir dans le système de la CEE.<sup>169</sup> Afin de pouvoir mettre en œuvre ces

---

<sup>163</sup> Burgess, *Federalism and European Union*, 31-36.

<sup>164</sup> Burgess, *Federalism and European Union*, 158.

<sup>165</sup> Mitterrand, « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) », 2.

<sup>166</sup> Mitterrand, « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) », 2.

<sup>167</sup> Burgess, *Federalism and European Union*, 157-158.

<sup>168</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 184.

<sup>169</sup> Mitterrand, « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) », 7.

réformes, Mitterrand proposa la création d'un nouveau traité qui pouvait consolider le traité de Rome et créer une vraie Union européenne.<sup>170</sup>

Comme nous l'avons déjà remarqué, le travail du comité Dooge était la base initiale de l'Acte unique. Le rapport de ce comité est ainsi intéressant parce qu'il reprend plusieurs des éléments cités par Mitterrand dans son discours du 24 mai 1984. Notamment, l'esprit du discours de Mitterrand est repris dans au moins deux des trois objectifs du rapport. Premièrement, la volonté de créer un marché intérieur totalement intégré. Deuxièmement, le souhait de renforcer les pouvoirs de la Commission et du Parlement européen.<sup>171</sup> Le troisième objectif du rapport Dooge, à savoir la création d'une politique extérieure commune, est probablement un point plus compliqué quand on le compare avec les ambitions de Mitterrand. Comme nous le verrons, les négociateurs français du traité de Maastricht poussaient pour que la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC) soit sous le régime de la méthode intergouvernementale, et pas de la méthode communautaire.

En ce qui concerne le processus de négociation et de ratification de l'Acte unique, plusieurs facteurs ont contribué à le rendre quelque peu compliqué. D'abord, les élections législatives françaises avaient mené à un changement de la majorité à l'Assemblée nationale. Par conséquent, le gouvernement de Laurent Fabius devait démissionner. Jacques Chirac, leader du RPR et candidat opposant de Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981, s'installa à Matignon, à la tête d'un gouvernement composé de gaullistes, de libéraux et de démocrates-sociaux (venants du parti Centre des démocrates-sociaux, CDS, un mouvement politique centriste). Le nouveau gouvernement voulait défaire un grand nombre des réformes socialistes, surtout les nationalisations industrielles et financières de 1981. Pour marquer une rupture avec la politique des gouvernements précédents, la nouvelle direction du pays préconisait une libéralisation considérable de l'économie, y compris des privatisations, ainsi qu'un durcissement de la politique d'immigration et de la politique de sécurité.

De surcroît, Chirac avait l'intention de s'imposer aussi dans la politique étrangère, même si celle-ci relevait du « domaine réservé » du président sous la Cinquième République.<sup>172</sup> Cette tentative de transférer une partie de la conduite de la politique étrangère de l'Élysée à Matignon menait à quelques disputes protocolaires, surtout quand Chirac a réclamé une participation égale aux sommets internationaux, par exemple au Conseil européen de La Haye en 1986. Malgré le fait que cette première cohabitation créa, dans une

---

<sup>170</sup> Mitterrand, « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) », 8.

<sup>171</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 2*, 210-211.

<sup>172</sup> Gouvernement français, « Jacques Chirac (1986-1988) ».

certaine mesure, un « domaine partagé » plutôt que réservé, et malgré que le gouvernement fût plus eurosceptique que Mitterrand, le chef de l'État a su garder sa prééminence aux sommets internationaux et pouvait donc largement continuer sa politique européenne.<sup>173</sup>

Sur le niveau européen, il y avait aussi de nouvelles réalités qui menaient à un processus de négociation et ratification plus compliqué. En effet, les élargissements progressifs des années 1970 et 1980 avaient contribué à une situation politique européenne considérablement changée : les entrées du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande en 1973, de la Grèce en 1981, et de l'Espagne et du Portugal en 1986, avaient profondément transformé et compliqué la géométrie de la CEE. Avec les six pays fondateurs, les intérêts avaient été plus coïncidents, alors que cette nouvelle Communauté élargie était beaucoup plus marquée par des divergences. Notamment, le scepticisme des Britanniques et, dans une certaine mesure, celui des Danois, combiné avec les intérêts économiques distincts des pays du Sud, avait contribué à des conflits plus aigus au sein de la CEE, comme nous l'avons vu dans notre discussion du sommet de Fontainebleau. Comme lors de la discorde à Fontainebleau, les conflits autour de l'entrée en vigueur de l'Acte unique en 1987 se focalisaient sur la PAC. Les pays les moins riches voulaient, entre autres, une augmentation des garanties à la production de viande bovine et des fonds structurels destinés au développement régional. Le Royaume-Uni voulait, bien sûr, garder la compensation agréée à Fontainebleau. Delors, conscient qu'il fallait répondre à ces demandes pour éviter que la CEE n'aille encore une fois s'enliser, a soumis une communication intitulée « Réussir l'Acte unique », où des réponses à ces défis furent données.<sup>174</sup> Malgré les obstacles politiques de l'Acte unique, ce dernier fut finalement ratifié après des référendums au Danemark en 1986 et en Irlande en 1987.<sup>175</sup>

Nous voyons que l'Acte unique fut un pas majeur vers une intégration européenne plus profonde. En effet, l'acte s'inscrit dans l'évolution de la politique européenne mitterrandienne comme une étape intermédiaire entre le choix fondamental de 1983 et l'élaboration du traité de Maastricht en 1992. Fruit de l'ambition de Mitterrand pour une construction européenne qui ne serait pas seulement une coopération économique, il marque le début d'une unité européenne à vocation politique.<sup>176</sup> Sans les bases préparées par l'Acte

---

<sup>173</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 398-399.

<sup>174</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 399.

<sup>175</sup> Allen, « European Union, the Single European Act and the 1992 Programme », 22.

<sup>176</sup> Bossuat, *La France et la Construction de l'unité européenne*, 181.

unique, il est difficile d'envisager la mise en place de l'Union européenne dans la décennie suivante.

## La Confédération européenne

Un projet majeur de Mitterrand en ce qui concernait la politique européenne fut la Confédération européenne. L'idée du président était d'associer tous les pays du continent européen dans une structure confédérative. Cette confédération serait ainsi beaucoup plus étendue que la CEE, mais avec une intégration moins étroite que la Communauté européenne. La toile de fond géopolitique de ce projet était l'éclatement progressif des régimes communistes de l'Europe de l'Est. Mitterrand voyait dans cet éclatement une opportunité pour associer les pays européens afin d'assurer la paix dans le continent et renforcer l'autonomie de l'Europe dans la scène internationale.<sup>177</sup> La Confédération européenne serait aussi une forme de « salle d'attente » pour les pays de l'Europe de l'Est et l'Europe centrale avant une entrée future dans la CEE. En effet, les conditions économiques de ces pays ne permettaient pas une entrée immédiate dans la Communauté.<sup>178</sup>

Un point important dans ce contexte est le terme de la *confédération*. La confédération est une structure politique qui comprend des États membres qui transfèrent des compétences politiques à une organisation supranationale afin de coordonner leur action dans des domaines définis. La confédération est ainsi une relation contractuelle entre des États souverains. La confédération s'oppose à la fédération, où la souveraineté dans son entièreté ou majorité est transmise à la structure supranationale, même si l'existence formelle des États membres est conservée. Les États-Unis est un exemple d'une fédération.<sup>179</sup> Nous pouvons aussi contraster la confédération avec l'État unitaire, c'est-à-dire un État souverain qui ne comprend qu'un seul État. La France est un État unitaire, pour donner un exemple.

Mitterrand voulait donc créer une confédération européenne en dehors de la CEE. L'annonce du projet se faisait sans la connaissance des proches de Mitterrand. Même le ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, ne savait pas que le président de la République allait présenter un nouvel effort majeur dans sa politique européenne, malgré le fait qu'il fut le collaborateur principal de Mitterrand en matière de la politique étrangère et que ces deux avaient une relation de confiance.<sup>180</sup> Mitterrand choisissait l'occasion de

---

<sup>177</sup> Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne ».

<sup>178</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 192-193.

<sup>179</sup> Redslob, « État fédéral ou État confédéral ? ».

<sup>180</sup> Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne ».

l'émission télévisée des vœux pour la nouvelle année le 31 décembre 1989 pour présenter l'idée d'une confédération européenne. Dans ses vœux, le président de la République exprima que, après la chute du communisme et la fin de la Guerre froide, l'Europe pouvait se construire en deux étapes : d'abord, la continuation de la CEE à douze membres et ensuite la construction d'une confédération européenne plus large, qui serait « une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité ». Mitterrand postulait le pluralisme des partis, des élections libres, des systèmes représentatifs et la liberté d'information comme critères pour l'adhésion à cette confédération.<sup>181</sup> La transformation des systèmes politiques des pays de l'Est serait ainsi nécessaire à l'établissement de cette confédération continentale.

Pour Mitterrand, la nouvelle situation dans l'Europe de l'Est nécessitait des efforts pour établir des nouvelles institutions qui pouvaient ordonner la vie publique des pays récemment libérés du communisme. D'un côté, il fallait éviter que ces pays deviendraient « orphelins » dans la scène internationale. De l'autre côté, une entrée massive de nouveaux membres dans la CEE n'était pas possible sans déstabiliser la Communauté, surtout après les difficultés que la CEE avait connues dans les années avant la présidence de Mitterrand. Une nouvelle structure politique était donc exigée pour donner un cadre international pour les pays de l'Europe de l'Est. La Confédération européenne était une réponse à cette exigence.<sup>182</sup>

Ce nouveau projet mitterrandien recevait rapidement le soutien des autres chefs d'État, surtout de ceux des États européens centraux. Le chancelier allemand Helmut Kohl, malgré quelques réservations, donna son appui au projet lors d'une rencontre franco-allemande à Latche le 4 janvier 1990. L'élaboration du projet se faisait un peu plus tard, pendant les Assises de Prague en juin 1991. Cette grande conférence réunissait des leaders politiques ainsi que des hommes d'affaires et personnages culturels, qui formaient des groupes de travail qui allaient concrétiser le projet dans plusieurs domaines.<sup>183</sup> Un point frappant est que pendant la réunion entre le président tchèque Vaclav Havel où les Assises de Prague fut décidées, Mitterrand avait évoqué sa participation à la réunion de La Haye en 1948, le sommet fédéraliste européen mentionné dans le chapitre précédent.<sup>184</sup> Il semble donc que Mitterrand voyait un parallèle entre cette ancienne réunion fondatrice de l'unification de l'Europe et les Assises proposées à la fin de la Guerre froide. La délégation française envoyée aux Assises

---

<sup>181</sup> Mitterrand, « Allocution de 31 décembre 1989 ».

<sup>182</sup> Musitelli, « François Mitterrand, architecte de la Grande Europe ».

<sup>183</sup> Musitelli, « François Mitterrand, architecte de la Grande Europe ».

<sup>184</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 195.

comptait parmi ses rangs des personnalités connues, telles que Robert Badinter, ancien ministre de la Justice et responsable de l'abolition de la peine de mort en France, Simone Veil, ancienne ministre de la Santé et responsable de la légalisation de l'IVG en France, et Edgar Morin, sociologue et philosophe célèbre.

Malgré les efforts des Assises de Prague et de Mitterrand, la Confédération européenne n'allait pas voir le jour, devenant ainsi un échec politique pour le président français. Le secrétariat proposé pour continuer le projet n'était pas établi et les propositions concrètes des Assises allaient rester lettre morte. Havel, hôte de la conférence, donna une simple explication pour cet échec : le fait que la Confédération européenne n'avait pas l'appui des États-Unis et le Canada, et que sans le soutien des partenaires atlantiques, le projet fut impossible.<sup>185</sup> Mitterrand, qui voulait une Europe indépendante qui pouvait contrebalancer les États-Unis et l'Union soviétique, devait donc voir sa grande vision d'une coopération européenne plus géographiquement étendue échouer à cause de l'influence américaine.

Il faut aussi souligner que la Confédération européenne était un projet qui se heurtait à des difficultés intérieures à l'Europe. Malgré le soutien donné par Kohl déjà en janvier 1990, les Allemands avaient des réserves considérables par rapport à la vision mitterrandienne d'une coopération européenne plus large. L'Allemagne était au milieu de son processus de réunification et donc peu inclinée à se lancer dans une nouvelle organisation supranationale. Le ministre des Affaires étrangères allemand, Hans Dietrich Genscher, était très sceptique envers le projet, surtout parce qu'il y voyait une tentative d'omettre les Américains du règlement de l'Europe après la chute du communisme. Pour lui, une telle tentative ne pouvait réussir.<sup>186</sup> La clarification de Mitterrand sur RFI le 12 juin 1991 en ce qui concernait une entrée éventuelle des pays de l'Est à la CEE réduisait aussi l'enthousiasme de ces pays par rapport à la Confédération européenne. En effet, le président français a annoncé à la radio que l'entrée des pays de l'Est à la CEE n'était pas possible, et qu'il fallait peut-être un intérim de plusieurs dizaines d'années pour que ces États soient en condition d'intégrer la Communauté européenne.<sup>187</sup> Malgré la fonction ostensible de la Confédération européenne comme « salle d'attente » pour la CEE, le Marché commun semblait donc fermé pour les pays de l'Europe de l'Est. Dans ce contexte, il faut rappeler que Mitterrand n'était jamais très favorable à des élargissements de la CEE. Certes, il avait soutenu l'entrée de la Grèce en 1981 et de l'Espagne et du Portugal en 1986, surtout pour augmenter le poids latin au sein de la

---

<sup>185</sup> Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne ».

<sup>186</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 193.

<sup>187</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 197-198.



Communauté, mais il restait sceptique envers toute dilution possible de la cohérence politique et culturelle de la CEE. Il trouvait cette cohérence dans une construction européenne basée sur l'Europe de l'Ouest.

Plus tard, Mitterrand allait donner deux raisons pour expliquer l'échec de son projet. D'abord, le fait que les pays récemment libérés du communisme, comme la Tchécoslovaquie, étaient trop soumis à l'influence des États-Unis, et qu'ils revendiquaient en conséquence un soutien américain au projet, un soutien que nous avons vu n'allait pas se manifester. Ensuite, Mitterrand évoquait la réticence des Allemands, une réticence qu'il expliquait par le fait qu'ils ne voulaient pas partager leur influence sur les pays de *Mittleuropa*, historiquement très liés à l'Allemagne.<sup>188</sup> Le président français était donc forcé de constater que son volontarisme politique était contraint par la force de la géopolitique.

Comme nous l'avons vu, Mitterrand avait profondément réorienté sa présidence en 1983, virant d'un réformisme socialiste à un européisme confirmé. Après ce choix fondamental, il se lança sur la scène européenne au sommet de Fontainebleau, où il réussit à changer la situation de la CEE et à résoudre les questions épineuses qui avaient hanté la Communauté depuis des années. Mitterrand poursuivit sa nouvelle course avec son rôle dans l'établissement de l'accord de Schengen en 1985 et l'Acte unique en 1986. Malgré l'échec de la Confédération européenne, les années 1980 représentaient donc une période de réussite de la politique européenne mitterrandienne. Cette période allait finalement conduire à l'établissement du traité de Maastricht, sans doute la plus grande victoire européenne de Mitterrand. Cette victoire sera examinée dans le chapitre suivant.

---

<sup>188</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 200.

## Chapitre 4

### L'Effort

#### Mitterrand et le traité de Maastricht

Après la grande réorientation de sa présidence en 1983, où Mitterrand abandonna le projet d'un socialisme français pour une France qui serait le moteur d'une Europe forte, la construction européenne connaît une progression rythmée. En 1985, l'accord de Schengen fut signé par la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas avec le but de réduire les contrôles des frontières entre ces pays tout en renforçant le contrôle de leurs frontières extérieures. En 1986, toute la Communauté économique européenne signa l'Acte unique. Cet acte était le fruit du travail du nouveau président de la Commission européenne, Jacques Delors, l'ancien ministre de l'Économie de François Mitterrand. Avec l'Acte unique, l'idée d'un vrai marché intérieur européen était concrétisé. Les fameuses Quatre Libertés voyaient le jour : la libre circulation des personnes, la libre circulation des marchandises, la libre circulation des capitaux et la libre circulation des services. La CEE avait aussi connu une progression en matière du nombre des pays adhérents. L'Europe de Dix naquit avec l'adhésion de la Grèce, qui avait mis une fin à sa dictature militaire et qui avait achevé un développement économique permettant une intégration au projet européen. En 1986, un processus similaire mit fin en Espagne et au Portugal, ce qui menait à l'entrée de ces deux pays à la CEE.<sup>189</sup> Mitterrand avait été un soutien clé de ces développements à travers la coopération franco-allemande et surtout sa relation de confiance avec le chancelier allemand Helmut Kohl.

Rappelons que la thèse de ce mémoire est que la réorientation de la présidence de Mitterrand après 1983 vers la coopération supranationale européenne, décrite dans les chapitres précédents, fut un processus qui a culminé dans le soutien de Mitterrand au traité de Maastricht, signé en 1992, et dans son agitation enthousiaste pour le oui dans le référendum français du 20 septembre 1992. Dans ce chapitre, nous allons donc examiner le rôle de François Mitterrand dans l'établissement du traité de Maastricht. D'abord, nous allons repérer l'essentiel du traité en ce qui concerne son contenu et sa mise en œuvre. Ensuite, nous allons examiner l'influence du président Mitterrand dans l'élaboration du traité. Enfin, nous allons évoquer le débat national français autour du référendum de 1992, un débat dans lequel

---

<sup>189</sup> Bossuat, *La France et la Construction de l'unité européenne*, 257-258.

Mitterrand a joué un rôle majeur, avant de brièvement résumer la suite immédiate du référendum.

## **L'essentiel du traité**

Malgré les expansions territoriales et documentaires au fil des années 1980, il y avait longtemps que la CEE n'avait pas connu un changement de fond et un traité fondateur. Après la signature du traité de Paris en 1951 et le traité de Rome en 1957, l'essentiel des institutions et de la nature de la coopération européenne était en place. Certes, la fondation du Parlement européen et l'établissement du SME furent des développements majeurs, mais ceux-ci n'étaient pas vraiment des changements de *base*, ne nécessitant aucun nouveau traité fondateur. En revanche, la signature du traité sur l'Union européenne en 1992, plus connu sous le nom du traité de Maastricht, marque un point d'inflexion dans le développement de la coopération européenne. Le traité, tirant son nom de la ville néerlandaise où elle fut signée, pose sur trois grands piliers. D'abord, le pilier des communautés européennes, c'est-à-dire les domaines où les États membres transfèrent une partie de leur souveraineté au niveau supranational (un processus appelé la méthode communautaire par l'Union européenne). Ce pilier inclut l'union politique et monétaire, la citoyenneté européenne, le marché unique avec ses quatre libertés, la politique agricole commune, la politique commune de la pêche et la convention de Schengen. Ensuite, le pilier de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), et enfin le pilier de la coopération policière et judiciaire en matière pénale se sont constitués sur la base de la méthode intergouvernementale. Cela signifie que les États membres gardent l'essentiel de leur souveraineté, mais coopèrent dans les domaines indiqués (quelques exemples établis par le traité de Maastricht sont l'Europol et la coordination de la politique étrangère au Conseil de l'Union européenne).<sup>190</sup> Le traité a été modifié par la suite, notamment par le traité de Lisbonne en 2007.

Un élément du traité de Maastricht qui serait considérablement contesté par la suite, fut celui des critères de convergence. Ces critères déterminaient la situation nécessaire pour qu'un pays membre puisse entrer dans l'Union monétaire, c'est-à-dire adopter l'euro. Ils sont exprimés dans l'article 109 du traité de Maastricht et modifient les articles 121 et 126 du traité de Rome de 1957. Il s'agit de quatre critères. Premièrement, un critère de la stabilité des prix, c'est-à-dire que le taux d'inflation du pays doit approximer celui des trois pays les plus performants. Deuxièmement, un critère de finances publiques stables, c'est-à-dire que les

---

<sup>190</sup> Nugent, *The Government and Politics of the European Union*, 63-69.

déficits publics ne doivent pas être excessifs. Troisièmement, un critère de taux de change stable, c'est-à-dire que les dévaluations par rapport aux partenaires européens (comme l'avait pratiqué à trois reprises le gouvernement Mauroy) sont exclues. Quatrièmement, un critère de taux d'intérêt à long terme stables, c'est-à-dire que ceux-ci ne peuvent pas excessivement dépasser ceux des trois pays les plus performants.<sup>191</sup>

Nous voyons que ces critères de convergence mettent l'accent sur une politique économique et monétaire rigoureuse, avec la stabilité comme but principal. Ceci nous rappelle la situation de Mitterrand et le gouvernement français au début des années 1980, où il y avait une confrontation entre la politique socialiste française et justement cette focalisation européenne sur la stabilité monétaire. Le deuxième critère, celui de la stabilité des finances publiques, est probablement le plus connu. Il serait concrétisé dans deux chiffres célèbres : la fameuse barre d'un déficit public à 3% du PIB au plus, et d'une dette publique à 60% du PIB au plus. Ces deux chiffres sont établis par le pacte de stabilité et de croissance (PSC), adopté par le Conseil européen à Amsterdam en 1997 (donc, après le départ de Mitterrand).<sup>192</sup>

Le chiffre de 3% est historiquement intéressant par rapport à la France. Ce chiffre fut introduit dans les négociations du traité de Maastricht par Jean-Claude Trichet (qui était directeur du Trésor et l'un des négociateurs français du traité) en 1990, qui l'avait tiré de l'engagement budgétaire fait par François Mitterrand en 1982.<sup>193</sup> Mitterrand avait répété sa volonté de limiter les déficits budgétaires à 3% du PIB dans une émission télévisée en 1983, disant que « le choix le plus difficile, c'est celui [...] qui a contraint le gouvernement à ce budget. J'ai dit : il ne pourra pas y avoir de déficit budgétaire de plus de 3% de la production nationale brute ». <sup>194</sup> Malgré le fait que la règle de 3% fut d'abord une idée française, et même une idée mitterrandienne, ce chiffre a été vivement critiqué dans le débat public français. Surtout les eurosceptiques, à gauche comme à droite, ont perçu cette règle comme un carcan pour les gouvernements français. Par exemple, plusieurs candidats à l'élection présidentielle de 2017 remettraient en cause la règle de 3%.<sup>195</sup>

En ce qui concerne la mise en œuvre du traité de Maastricht, le processus se faisait par des stades. Cela veut dire que l'instauration de l'Union monétaire et de la nouvelle collaboration européenne fut un processus graduel avec trois étapes. Le premier stage, qui se déroulait entre 1990 et 1993, fut avant l'entrée en vigueur du traité lui-même le 1<sup>er</sup> novembre

---

<sup>191</sup> Union européenne, « Traité sur l'Union européenne », 41.

<sup>192</sup> Emerson, *Redrawing the Map of Europe*, 102.

<sup>193</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 215-216.

<sup>194</sup> Cité dans Daniel, *Le Gâchis français*, 69.

<sup>195</sup> Feertchak et Poingt, « Présidentielle : faut-il remettre en cause les 3% de déficit public ? ».

1993. Cette étape avait trois objectifs : l'achèvement du marché unique décidé en 1986, la libéralisation du mouvement des capitaux et l'interdiction du financement des pouvoirs publics par les banques centrales. Le deuxième stage se déroulait de 1994 à 1998 et impliquait la convergence des diverses économies des pays membres selon les critères de convergence que nous avons déjà abordés. L'Institut monétaire européen, précurseur de la Banque centrale européenne (BCE), fut aussi fondé pendant ce stage. Le troisième et dernier stage se déroulait de 1999 à 2002. Ce stage contenait l'introduction de l'euro, avec l'instauration de celui-ci sous forme immatérielle (donc, comme unité de compte), avec des taux de change fixés par rapport aux devises monétaires déjà en place, le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro fut introduit sous forme matérielle (c'est-à-dire billets et pièces) et devint ainsi la monnaie du quotidien des Français.<sup>196</sup>

Outre les critères de convergence, le statut de la nouvelle banque centrale était aussi un point de contestation pendant les négociations de Maastricht. La question principale fut celle de son indépendance. Historiquement, la politique monétaire en France a été sous plus de contrôle politique qu'en Allemagne. Créée par Napoléon Bonaparte en 1800, la Banque de France fut nationalisée et mise sous contrôle de l'État par le Front populaire en 1936. Après une réforme du statut en 1940, elle devint encore une fois nationalisée par une loi votée en 1945 (cette nationalisation fait donc partie de celles décidées par Charles de Gaulle après la Libération). Une nouvelle réforme de la Banque de France fut entreprise sous Georges Pompidou en 1973, qui (malgré l'impression de certains observateurs) a maintenu le contrôle de l'État sur l'institution.<sup>197</sup>

Compte tenu de cette tradition de contrôle public, les négociateurs français du traité de Maastricht étaient sceptiques envers un statut d'indépendance pour la nouvelle banque centrale. Tout de même, l'intransigeance des Allemands sur ce point a mené Trichet à l'accepter. En récompense, les Français ont obtenu que les déficits publics ne fussent pas être à zéro, mais que la règle des 3% que nous avons déjà évoquée soit appliquée.<sup>198</sup> Comme l'article 107 du traité de Maastricht ne réclame pas seulement que la Banque centrale européenne, mais aussi les banques centrales nationales doivent être indépendantes, le gouvernement Balladur a donné un statut indépendant à la Banque de France en 1993, mettant ainsi fin à la tradition étatique française par rapport à cette institution.<sup>199</sup>

---

<sup>196</sup> Banque nationale de Belgique, « Les trois phases de l'Union monétaire ».

<sup>197</sup> Duchaussoy, « La mutation de la Banque de France vers l'indépendance ».

<sup>198</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 121.

<sup>199</sup> Duchaussoy, « La mutation de la Banque de France vers l'indépendance ».

## L'élaboration du traité et le rôle de Mitterrand

Au début du processus qui menait au traité de Maastricht, les Français étaient parmi les instigateurs les plus importants. En effet, vers la fin des années 1980, la coopération monétaire européenne, à travers le SME, fonctionnait comme un facteur de stabilité et comme une discipline extérieure pour la politique économique française.<sup>200</sup> Cependant, les Français et les Italiens avaient des réservations concernant la domination du *deutschemark*, car ils voyaient leurs politiques économiques excessivement assujetties à celle des Allemands. Par conséquent, le ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement de Jacques Chirac, Édouard Balladur, écrivit un mémorandum en 1988 critiquant le SME et proposant une réforme de celui-ci. Son homologue italien, Giuliano Amato, fit la même chose. En réponse, le ministre allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, produit son propre mémorandum, proposant une banque centrale européenne.<sup>201</sup> Dans cette suite de documents, qui peut paraître bureaucratique et abstraite, nous trouvons donc l'origine de l'Union monétaire européenne et l'euro.

Après ces premières communications, le processus démarra à vive allure, ce qui nous indique qu'il y avait une vraie volonté de faire bouger l'intégration européenne et de faire face aux défis perçus par les pays membres. Jacques Delors, qui depuis 1985 était président de la Commission européenne, travaillait avec le chancelier allemand Helmut Kohl pour préparer un accord qui serait proposé à la réunion du Conseil européen à Hanovre en juin 1988. Cet accord visait à mettre en œuvre le processus d'une vraie union monétaire en Europe, plus étroite que le SME déjà en place. Mitterrand était en faveur de cette idée. En revanche, la Première ministre britannique Margaret Thatcher et son chancelier de l'Échiquier (c'est-à-dire le ministre chargé des affaires économiques au Royaume-Uni), Nigel Lawson, pensaient que l'Union monétaire européenne était prématurée, symptôme du scepticisme britannique quasi-permanent envers l'intégration européenne.<sup>202</sup>

De toute façon, les travaux de la Commission aboutit dans le rapport Delors en avril 1989, où la Commission déclara que le marché unique déjà en place exigeait une convergence plus stricte des politiques économiques des pays membres. Le rapport proposa notamment la mise en place d'une nouvelle institution européenne chargée des affaires monétaires (effectivement, une banque centrale européenne) qui serait indépendante – un point sur lequel

---

<sup>200</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 3.

<sup>201</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 3.

<sup>202</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 3-4.

nous allons revenir. Par ailleurs, le rapport défendit aussi le fait que le processus de l'intégration monétaire devrait se faire en étapes.<sup>203</sup> L'union monétaire préconisée par le rapport Delors est dans une continuité avec les développements examinés dans le chapitre précédent. En effet, dans la section sur les principales caractéristiques de l'union économique, le rapport affirme que cette union allait devenir une combinaison d'un marché commun sans aucune restriction avec un ensemble de nouvelles règles. Comme nous avons déjà vu, la réalisation d'un vrai marché commun avait été assurée par l'Acte unique et son entrée en vigueur en 1987. La base pour l'union économique et monétaire établie par Maastricht était donc les dispositions prévues par l'Acte unique. En ce qui concerne les nouvelles règles préconisées par le rapport Delors, elles sont groupées en quatre éléments. Le premier est essentiellement les quatre libertés de l'Acte unique, à savoir un marché unique où les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler sans entraves. Le deuxième est une politique de concurrence dévouée à fortifier les mécanismes du marché, c'est-à-dire assurer une vraie concurrence et combattre des tendances monopolistes. Le troisième élément est des politiques commune destinée à assurer l'ajustement structurel, c'est-à-dire des réponses aptes à des conjonctures économiques, et à soutenir le développement régional. Le quatrième et dernier élément concerne la coordination de la politique économique et, comme l'exprime le rapport, « des règles contraignantes en matière budgétaire ». Ces « règles contraignantes » concerne bien sûr les limites budgétaires qui allaient être instaurées sous les formes des critères de convergence et du PSC.<sup>204</sup>

Après la publication du rapport Delors, plusieurs projets de traité furent proposés par les différents pays membres de la Communauté, y compris par la France. En nous appuyant surtout sur le travail des politologues britanniques Kenneth Dyson et Kevin Featherstone, nous allons maintenant examiner le rôle de François Mitterrand dans la contribution française à l'élaboration du traité. Selon ces deux politologues, François Mitterrand jouait un rôle d'animateur dans les négociations parvenant au traité de Maastricht, exploitant le pouvoir considérable du président français en matière de la politique étrangère. Mitterrand avait deux objectifs principaux dans les négociations sur une union monétaire.<sup>205</sup> Premièrement, il voulait utiliser le poids économique européen pour contrebalancer l'hégémonie du dollar américain sur la scène internationale. Deuxièmement, il souhaitait résoudre le problème de la domination allemande au sein de l'Europe par « l'euro-périsation » du pouvoir des Allemands.

---

<sup>203</sup> Comité Delors, « Rapport sur l'union économique et monétaire dans la Communauté européenne », 416-418.

<sup>204</sup> Comité Delors, « Rapport sur l'union économique et monétaire dans la Communauté européenne », 421-422.

<sup>205</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 62.

Croyant qu'un cadre commun européen animé par le couple franco-allemand mènerait à un partage du pouvoir plus équilibré, Mitterrand s'enthousiasmait pour ce processus d'intégration. Roland Dumas fut probablement le premier à recevoir la confiance de Mitterrand parmi les négociateurs français.<sup>206</sup> Cet ami proche de Mitterrand avait été ministre chargé des Affaires européennes, ainsi que porte-parole du gouvernement, avant de devenir ministre des Relations extérieures dans le gouvernement Fabius en 1984. Avec la victoire de la gauche aux élections législatives en 1988, il avait repris cette position dans le nouveau gouvernement de Michel Rocard, et avait ainsi une grande influence sur la politique européenne. Selon Jacques Attali, conseiller de Mitterrand à l'Élysée, Dumas était parmi les anciens amis du président, ayant travaillé avec lui depuis les années de la Convention des institutions républicaines, parti politique fondé par Mitterrand au milieu des années 1960.<sup>207</sup>

En dehors des objectifs politiques et la stratégie mitterrandienne pour parvenir à ces objectifs, le président français s'appuyait, selon Dyson et Featherstone, sur des images historiques pour construire sa politique sur l'Union monétaire européenne.<sup>208</sup> Nous allons examiner deux de ces images de plus près. Premièrement, celui qu'ils appellent « l'esprit de 1789 », c'est-à-dire l'héritage républicain de la Révolution française et la tradition étatique de la culture politique française. Deuxièmement, la volonté de Mitterrand d'échapper à l'association historique de la gauche française avec l'irresponsabilité financière, qui avait une importance particulière du fait que François Mitterrand fut le premier président de la Cinquième République venant de la gauche de l'échiquier politique.<sup>209</sup>

Par le concept de « l'esprit de 1789 » et l'évocation de la tradition républicaine de l'État français, Dyson et Featherstone entendent l'emphase sur la nation souveraine comme la base de la légitimité démocratique dans le cadre d'un régime républicain, ainsi que l'accent mis sur la centralisation du pouvoir politique en France.<sup>210</sup> Les négociateurs français du traité, notamment Pierre de Boissieu du ministère des Affaires étrangères et Jean-Claude Trichet du Trésor, étaient marqués par ce sens d'un État républicain fort et centralisé. Le cadre politique de la Cinquième République se distingue aussi par le pouvoir considérable de l'exécutif tel qu'il est formalisé dans le titre II de la Constitution de 1958, portant sur le président de la République, ainsi que dans le titre III, portant sur le gouvernement et le Premier ministre. Notamment, l'article 20 de la Constitution, qui déclare que le gouvernement « détermine et

---

<sup>206</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 64.

<sup>207</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 67.

<sup>208</sup> Le terme anglais utilisé par Dyson et Featherstone est *historical memories*.

<sup>209</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 64.

<sup>210</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 67.



conduit la politique de la nation », peut être construit comme incompatible avec une banque centrale indépendante.<sup>211</sup>

Selon Dyson et Featherstone, le poids de la tradition républicaine française dans la politique européenne de Mitterrand était la raison principale derrière sa revendication récurrente d'un vrai « pôle politique » de la Communauté européenne qui pourrait contrebalancer une bureaucratie non-élue, et donner plus de direction politique de la coopération européenne.<sup>212</sup> L'exigence d'une Europe plus sociale et sous plus de contrôle politique est toujours présente dans le débat français sur la politique européenne. Par exemple, la tête de liste pour le PS et Place publique pendant les élections européennes de 2019, l'essayiste Raphaël Glucksmann, a revendiqué un « gouvernement politique démocratique » de l'euro et des normes sociales gouvernant le marché européen.<sup>213</sup> Contrairement aux traditions plus libérales et anti-étatiques des autres pays européens, la France a une culture politique plus marquée par le volontarisme et l'étatisme, puisant des sources historiques comme le colbertisme et le jacobinisme.<sup>214</sup> Cette culture a donc contribué à former la politique européenne mitterrandienne.

La tradition étatique française aurait eu une influence profonde sur l'architecture finale du traité, notamment en matière des trois piliers que nous avons déjà évoqués. Cette idée de trois piliers, qui relève l'image d'un temple grec, fut développée par de Boissieu (qui était d'ailleurs le petit-fils de Charles de Gaulle). Dans cette conception de l'Union européenne, l'approche communautaire (où les États membres transfèrent une partie de leur souveraineté) concernait seulement le premier pilier de la politique monétaire et économique, la citoyenneté européenne, la PAC et quelques autres aspects de l'action européenne. Les deux autres piliers, la PESC et la coopération judiciaire et policière, furent soumis à l'approche intergouvernementale.

La conception de l'Union européenne comme un temple permettait ainsi le maintien d'un grand nombre de compétences dans les États membres. Delors et les fédéralistes prônaient plutôt une structure d'arbre, où les institutions communautaires (le Conseil des ministres, la Commission et le Parlement) formeraient le tronc, et les diverses politiques (la politique monétaire, la PESC, la coopération policière, etc.) formeraient les branches. Dans cette conception, les institutions communautaires auraient donc gagné du pouvoir dans *tous*

---

<sup>211</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 68.

<sup>212</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 64.

<sup>213</sup> Glucksmann, « Il faut un nouveau contrat social à l'échelle de l'Europe ».

<sup>214</sup> Stevens, *Government and Politics of France*, 6.

les domaines politiques du traité, au détriment du Conseil européen et les chefs d'État. Les Allemands (avec les Néerlandais et les Belges) soutenaient l'approche de Delors, voyant dans cette structure une ressemblance à leur propre État fédéral et donc une image de l'Europe plus conforme à la culture politique allemande. Mitterrand, marqué par la tradition française d'un État-nation et affichant son « gaullo-mitterrandisme », voulait garder l'influence des chefs d'État et promouvoir une Europe des nations plutôt qu'une Europe fédérale.<sup>215</sup> Les Britanniques et les Danois se sont ralliés à cette idée française. En effet, le Premier ministre britannique John Major (qui avait succédé à Margaret Thatcher en 1990) et François Mitterrand ont trouvé peut-être leur seul grand point d'accord sur l'idée d'une Union européenne dans cette structure de temple à trois piliers.<sup>216</sup>

En ce qui concerne la volonté de transformer l'image historique de la gauche française comme étant financièrement irresponsable, la toile de fond historique était de longue date. Deux épisodes peuvent être soulignées. D'abord, l'expérience malheureuse du président du Conseil Édouard Herriot et son Cartel des gauches entre 1924 et 1926. Ce gouvernement avait mal géré la crise financière dans laquelle la France était embourbée, et fut finalement forcé de démissionner.<sup>217</sup> Deuxièmement, le sort du Front populaire, le gouvernement socialiste dirigé par Léon Blum entre 1936 et 1938, est un bon exemple : en effet, il fut contraint de dévaluer le franc, comme le ferait plus tard le gouvernement de Mauroy sous Mitterrand.<sup>218</sup> Face à cet héritage, la direction socialiste de la France sous Mitterrand était désireuse d'instaurer une image de respectabilité et stabilité financière. À cette fin, la politique du « franc stable » mise en place depuis le tournant de la rigueur en 1983 avait une importance très grande, surtout dans le processus menant au traité de Maastricht. L'idée d'un franc stable et fort avait aussi un certain prestige politique en France, étant associée avec les succès économiques sous Raymond Poincaré entre 1926 et 1928 et sous Charles de Gaulle et son ministre de l'Économie Antoine Pinay au début de la Cinquième République.<sup>219</sup>

Le rôle de Pierre Bérégovoy (qui fut ministre de l'Économie et des Finances entre 1984 et 1986, ainsi qu'entre 1988 et 1992) dans la politique du franc fort doit être souligné. Bérégovoy, qui faisait partie des « Albanais » du gouvernement Mauroy souhaitant une sortie du SME, s'était converti en défenseur loyal de la nouvelle politique de Mitterrand par rapport

---

<sup>215</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 201-202.

<sup>216</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 206.

<sup>217</sup> Bernard, *La Fin d'un monde 1914-1929*, 136-137.

<sup>218</sup> Borne et Dubief, *La Crise des années 30*, 160.

<sup>219</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 76.

à l'Europe.<sup>220</sup> Ayant des ambitions de devenir Premier ministre, il était très soucieux de garder son statut comme le seul ministre des Finances de la Cinquième République à ne pas avoir dévalué le franc.<sup>221</sup> Sa politique rigoureuse portait fruit : pendant sa première période à ce poste, Bérégovoy avait parvenu à réduire le taux d'inflation français de 7,4 % à 2,7 %, soit une réduction considérable. Pendant sa deuxième période, il avait réussi à maintenir un taux d'inflation autour 3 %.<sup>222</sup> Globalement, Bérégovoy atteignit donc l'objectif du franc fort.

Mitterrand avait aussi plusieurs raisons géopolitiques de vouloir une Europe politique plus forte. De la défaite face à la Prusse en 1870, la confrontation violente de la Grande Guerre et les années d'occupation entre 1940 et 1944, la France avait appris que les relations hostiles avec ce grand pays voisin pouvaient coûter très cher. En 1950, Robert Schuman avait proposé une solution à ce défi dans son projet de restreindre le pouvoir allemand par l'euro-péanisation de celui-ci. Le souvenir des guerres contre les Allemands menait Mitterrand à reprendre ce projet d'une construction européenne animée par le couple franco-allemand au service de la sécurité et la paix en Europe.<sup>223</sup> La construction européenne avait donc une fonction géopolitique importante pour Mitterrand pas seulement par rapport au poids des États-Unis, mais aussi à l'intérieur de l'Europe. Selon Hubert Védrine, qui fut conseiller, porte-parole du gouvernement et finalement secrétaire général sous la présidence de Mitterrand, la motivation géopolitique d'ancrer l'Allemagne au sein de la coopération européenne a pris une importance encore plus grande avec la réunification allemande en 1990.<sup>224</sup> Compte tenu de la grande population de l'Allemagne, l'ampleur de son économie et les tensions liées aux questions des frontières (la question de la ligne Oder-Neisse, qui était la frontière entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne, fut particulièrement sensible), il y avait un risque de déstabilisation du projet européen si l'engagement des Allemands était mis en doute.

La question de l'équilibre de pouvoir entre les États-Unis et l'Europe était, comme nous l'avons déjà mentionné, un autre point important pour Mitterrand. Mitterrand, comme Charles de Gaulle, n'avait pas une grande admiration pour, ni une attirance envers les États-Unis sur le plan personnel, étant foncièrement orienté vers la culture et l'histoire européennes.<sup>225</sup> Politiquement, il voyait l'intégration européenne comme un moyen de donner un contrepoids aux Américains sur la scène internationale, y compris monétairement. En

---

<sup>220</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 67-68.

<sup>221</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 174-175.

<sup>222</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 165.

<sup>223</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 73.

<sup>224</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 444-445.

<sup>225</sup> Voir, par exemple, Attali, *C'était François Mitterrand*, 95.

effet, il plaidait pour un système monétaire tripolaire pendant la campagne présidentielle de 1988, où une monnaie unique européenne pouvait concurrencer le dollar américain et le yen japonais.<sup>226</sup> Malgré une relation plutôt chaleureuse avec le président américain George Bush (qui avait succédé à Ronald Reagan en 1989), Mitterrand gardait son souci d'augmenter l'indépendance de l'Europe par rapport aux États-Unis. Ce projet devenait encore plus important en vue de la dissolution de l'Union soviétique en 1991 ; en effet, sans la menace communiste au sein du continent européen, la présence américaine fut moins nécessaire.<sup>227</sup>

En ce qui concerne la stratégie française pendant les négociations, un élément qui mérite d'être examiné est la volonté d'instaurer une irréversibilité dans la mise en œuvre de l'Union monétaire. Comme nous l'avons déjà évoqué, le traité de Maastricht préconisait que l'instauration de l'union politique et monétaire se fasse en stages. Cependant, un point de désaccord profond pendant les négociations était de savoir s'il fallait donner une date précise au troisième stage. Une date précise aurait impliqué une irréversibilité dans le processus, ce qui aurait bien-sûr été plus commode pour ceux qui voulaient une vraie union, mais désagréable pour ceux qui étaient sceptiques envers l'unification européenne. Comme les négociateurs français étaient très attachés à l'idée d'une monnaie unique, ils se battaient pour une « date-butoir » pour la troisième phase pendant les négociations.<sup>228</sup> Au sein du gouvernement français, Élisabeth Guigou (qui était ministre chargée des Affaires européennes) avait plaidé pour une stratégie d'irréversibilité, estimant que celle-ci était nécessaire pour assurer la mise en place d'une union. Cette idée avait attiré Mitterrand, alors que le ministre de l'Économie Pierre Bérégovoy était plus dubitatif.<sup>229</sup>

Finalement, on opta pour la stratégie d'irréversibilité. Les Britanniques, qui étaient contre presque tous les aspects du traité, s'opposaient à une date-butoir pour le troisième stage. En effet, lors de la réunion entre Mitterrand et le Premier ministre britannique John Major à Downing Street le 2 décembre 1991, la question de l'irréversibilité était à l'ordre du jour. Major, poussé par l'aile eurosceptique de son parti, clarifiait qu'il allait s'opposer une date précise, ainsi qu'à la mise en place d'une charte sociale, deux éléments phares pour Mitterrand.<sup>230</sup> Pour obtenir un calendrier précis, Mitterrand avait donc besoin d'alliés parmi les autres pays de la Communauté. Il en trouva un dans Giulio Andreotti, président du Conseil italien, qui avait une réunion avec Mitterrand à la veille du Conseil européen à Maastricht.

---

<sup>226</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 184.

<sup>227</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 181.

<sup>228</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 203.

<sup>229</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 255.

<sup>230</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 256-258.

Andreotti se mit d'accord avec Mitterrand sur une date-butoir : le 1<sup>er</sup> janvier 1999.<sup>231</sup> Au sommet européen avec les autres chefs d'État, cette alliance franco-italienne parvint à obtenir cette date finale pour l'Union monétaire européenne.<sup>232</sup> La mise en place de la monnaie unique fut ainsi assurée.

Un facteur majeur dans le processus vers l'instauration de l'union politique et la monnaie unique était la forte liaison entre le chancelier allemand Helmut Kohl et Mitterrand. Dès 1982, le remplacement de Helmut Schmidt, ancien allié de Giscard, par Kohl au poste de chancelier avait mené à une revitalisation des relations franco-allemandes.<sup>233</sup> Kohl et Mitterrand avaient avant les négociations sur Maastricht fait des tentatives en direction d'une défense européenne commune basée sur une coopération franco-allemande, même si ces tentatives étaient assez infortunées. Soucieux que l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev à la direction de l'Union soviétique en 1986 pourrait tirer les Allemands vers l'Est, un souci qui deviendrait encore plus aigu avec la réunification de l'Allemagne en 1990, Mitterrand redoublait ses efforts pour maintenir un couple franco-allemand fort. L'idée de De Gaulle pendant les années 1940 d'une Europe « carolingienne » basée sur la France et l'Allemagne, fut reprise par le président de la République, ce qui nous indique que cette relation était la clé de voûte de la construction européenne pour Mitterrand.<sup>234</sup>

### **Le débat national français**

Après la signature du traité en février 1992, la question du mode de ratification se présenta. Dans le contexte politique français, le président de la République est doté d'un pouvoir considérable en ce qui concerne les traités internationaux. En effet, l'article 52 de la Constitution accorde le chef de l'État l'autorité de négocier et ratifier les traités. Cependant, l'article 54 précise que si le Conseil constitutionnel déclare qu'un traité porte un contenu contraire à la Constitution, une révision de celle-ci est exigée pour que le traité puisse être ratifié.<sup>235</sup> En vue de cette éventualité, le Conseil constitutionnel fut saisi par François Mitterrand le 11 mars 1992. Le 9 avril, le Conseil donna son avis sur le traité, déclarant qu'il avait plusieurs clauses contraires à la Constitution, et qu'une révision constitutionnelle selon la procédure de l'article 89 était nécessaire pour la ratification.<sup>236</sup> Les clauses contraires à la

---

<sup>231</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 261.

<sup>232</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 251.

<sup>233</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 135.

<sup>234</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 169-171.

<sup>235</sup> Constitution française de 1958, articles 52 et 54.

<sup>236</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 358-359.

Constitution concernaient le vote et l'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections locales, les transferts de compétence vers l'Union dans la mise en place de la monnaie unique, et les transferts de compétence vers l'Union en ce qui concerne les visas.<sup>237</sup> Par ailleurs, l'article 89 exige qu'une révision constitutionnelle soit votée en forme identique par les deux chambres du Parlement. Quand ceci est fait, la révision peut être définitivement approuvée, soit par référendum, soit par 3/5 des députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles.<sup>238</sup> La décision du Conseil constitutionnel en 1992 a donc mené à un débat parlementaire, qui serait révélateur des divisions politiques françaises concernant l'Europe, comme nous allons le voir ci-dessous.

Le débat à l'Assemblée nationale commença le 5 mai 1992. Indiquant la forte présence des eurosceptiques au sein du parti gaulliste RPR, les députés Jacques Toubon et Pascal Clément revendiquaient la formule « la souveraineté est inaliénable » dans le texte de la loi de révision. Philippe Séguin, figure de proue de l'aile souverainiste, exigea quant à lui que le texte soit déclaré irrecevable parce qu'il était « anticonstitutionnel » et reçut le soutien de la moitié des députés RPR dans cette matière. Profondément divisé, le RPR choisit de donner la liberté de vote à ses députés, contre le gré de son secrétaire général Alain Juppé (qui voulait un vote uni contre le projet). Lors du vote final le 13 mai 1992, le PS, l'UDF et le groupe parlementaire l'Union du centre (UDC) se rangèrent derrière le projet de révision (un petit nombre de députés UDF et PS votèrent contre), assurant le succès du vote. Le PCF, conformément à son euroscepticisme, vota contre. En revanche, un RPR déchiré entre son aile souverainiste et son aile européiste donna 31 votes contre et 88 abstentions.<sup>239</sup> Après un vote au Sénat en juin et une adoption finale de la révision par le Congrès à Versailles le 23 juin, le Conseil constitutionnel déclara après une période d'étude que le traité de Maastricht était conforme avec la Constitution française, donnant ainsi le feu vert au processus de ratification.<sup>240</sup>

Une ratification parlementaire aurait été conforme à la Constitution et politiquement un pari plus sûr qu'un vote populaire. Mitterrand, conformément au « gaullo-mitterrandisme » que nous avons déjà évoqué, tenait à organiser un référendum (le seul référendum qu'il avait déclenché avant celui sur Maastricht fut celui concernant l'autodétermination en Nouvelle-Calédonie en 1988), malgré les réticences d'une partie du gouvernement.<sup>241</sup> Une des raisons

---

<sup>237</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 479.

<sup>238</sup> Constitution française de 1958, article 89.

<sup>239</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 360-363.

<sup>240</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 373.

<sup>241</sup> Winock, *François Mitterrand*, 391.

pour cette décision était que le projet européen, même après une quarantaine d'années d'existence, n'avait pas vraiment été l'objet d'un grand vote populaire en France. Le traité de Rome fut ratifié par la voie parlementaire en 1957. Certes, Pompidou avait déclenché un référendum sur l'adhésion de la Norvège, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande en 1972, mais le taux de participation fut alors très faible. Pour Mitterrand et la direction du pays, il était donc important de donner au peuple la possibilité de s'exprimer sur l'Europe.<sup>242</sup> Le décret de référendum sur le traité de Maastricht fut signé par le président de la République le 1<sup>er</sup> juillet, cette fois-ci avec l'approbation de la plupart de l'opposition, qui voulait elle aussi donner au peuple français la possibilité de trancher sur cette question.<sup>243</sup> Comme Charles de Gaulle en 1969, Mitterrand avait l'intention de quitter l'Élysée en cas d'une défaite aux urnes, préservant ainsi encore un élément de la culture politique gaullienne.<sup>244</sup> Avec le déclenchement d'un référendum populaire, la scène était prête pour la confrontation politique majeure de la présidence mitterrandienne.

En ce qui concerne les deux côtés de cette confrontation, la composition des forces était plutôt hétéroclite. Le PS était, comme indiqué par le débat parlementaire concernant la révision constitutionnelle, clairement pour le oui, malgré la présence de quelques partisans du non au sein du parti, comme Jean-Pierre Chevènement (nous rappelons que Chevènement avait revendiqué une sortie du SME quand il était ministre au gouvernement Mauroy). Ralliant le côté du oui, la plupart des centristes de l'UDF soutenaient la ratification du traité, mais comme dans le cas du PS, quelques éléments de l'UDF étaient eurosceptiques. Un de ces eurosceptiques était le député Philippe de Villiers, futur candidat présidentiel, qui se lança dans la campagne pour le non. Le PCF ainsi que l'extrême droite, notamment le Front national, s'opposaient aussi au traité.

Une certaine partie de la gauche modérée était, comme nous avons pu le constater, *contre* le traité de Maastricht. Ce courant, animé surtout par Chevènement, s'organisait dans le Mouvement des citoyens, établi le 30 août 1992. CERES, le mouvement politique de Chevènement, ainsi que le groupe Socialisme et République, contribuaient à cette organisation. Les objections principales de ce courant concernaient surtout la crainte que l'Union européenne proposée allait devenir un moteur pour la libéralisation économique, servant les intérêts économiques internationaux au détriment des transformations sociales. Le clivage au sein du PS que le Mouvement des citoyens représentait est, selon Bernard

---

<sup>242</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 195.

<sup>243</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 373.

<sup>244</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 352.

Bruneteau, celui entre les « sociaux-républicains » et les « libéraux-européens » du parti. On peut constater, avec Bruneteau, que ce mouvement « social-républicain » contre le traité de Maastricht, issu du PS, représente la vraie naissance politique d'un souverainisme français de gauche qui existe toujours, et qui s'est montré aussi pendant le référendum sur la Constitution européenne en 2005, ainsi que pendant les débats européens sous la présidence de François Hollande.<sup>245</sup>

De son côté, le RPR était en état de division profonde. La base idéologique du RPR était le gaullisme, qui avec son attachement à la grandeur de la France et au souverainisme avait toujours été en tension avec le projet européen. De surcroît, le parti gaulliste avait, pendant les années 1980, besoin d'une alliance avec l'UDF, la coalition centriste et européiste fondée en 1978 pour soutenir l'action politique de Valéry Giscard d'Estaing. Afin de préserver cette alliance, le RPR avait laissé l'UDF conduire les listes communes de ces deux aux élections européennes de 1984 et 1989, et avait donc opté pour une stratégie de discrétion par rapport à la politique européenne.<sup>246</sup> De surcroît, on peut prétendre que le RPR a également connu un processus d'eupérisation pendant les années 1980, où les anciens idéaux souverainistes du mouvement gaulliste s'affaiblissaient graduellement au fil du décennie.<sup>247</sup>

Cependant, la discrétion tentée par le RPR était difficilement tenable dans le débat sur le référendum de 1992. Le dirigeant du parti, Jacques Chirac, était pour le oui, même s'il fit le choix de se retirer un peu de cette bataille politique. Édouard Balladur, ancien ministre de l'Économie et futur Premier ministre, se déclara aussi pour le traité. Comme dans le débat parlementaire, Philippe Séguin, ancien ministre des Affaires sociales, prenait le rôle comme leader des forces contre la ratification. Séguin parcourut le pays pendant l'été de 1992, impulsant un élan au côté du « non », qui en avait profondément besoin. En effet, les sondages au moment du décret de référendum donnèrent une majorité de 60 % au oui. Après les efforts considérables de Seguin et ses alliés au RPR, notamment l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, les souverainistes ont parvenu à changer la donne. Le 25 août, un sondage fut publié qui donna pour la première fois une majorité au non.<sup>248</sup> Les opposants du RPR au traité comptaient plusieurs autres noms célèbres dans leurs rangs, notamment trois anciens Premiers ministres : Michel Debré, Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer.<sup>249</sup> Une autre personnalité de la campagne pour le non qui doit être mentionnée est Marie-France

---

<sup>245</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 132.

<sup>246</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 473.

<sup>247</sup> Bruneteau, *Combattre l'Europe*, 125.

<sup>248</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 376.

<sup>249</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 474.



Garaud, ancienne conseillère de Georges Pompidou, candidate présidentielle de 1981 et gaulliste pure et dure. Garaud publia un livre coécrit avec Séguin intitulé *De l'Europe en général et de la France en particulier*, une critique vitupératrice du traité de Maastricht.<sup>250</sup>

Quels furent les arguments des opposants au traité ? Une certaine diversité doit être reconnue. Pour Séguin, la critique contre le traité de Maastricht était surtout fondée sur le fait qu'il considérait les dispositions du traité comme nuisibles à la France. Comme nous avons déjà vu, le cadre monétaire européen exigeait des réductions du budget de l'État et des taux d'intérêt élevés. Selon Séguin, le pays devait payer le prix de la politique de rigueur avec un chômage persistant. Les critères de convergence devenaient ainsi parmi les cibles clés de la critique de Séguin, qui mettait en cause la barre des 3 % des déficits budgétaires, ainsi que la position du deutsche mark dans fondation de la coopération monétaire. L'ancien ministre des Affaires sociales affichait son gaullisme en prônant, comme l'avaient fait les visiteurs du soir en 1983, « l'autre politique » d'un éloignement de l'Europe et d'une politique de relance française. Pour Charles Pasqua, la critique du traité de Maastricht se basait plutôt sur une défense de la souveraineté de la nation française. Marqué par l'héritage du gaullisme et de l'étatisme, il soulignait que le rôle de l'État avait une importance historique plus considérable en France que dans les autres pays européens. Une perte de souveraineté nationale au profit de la nouvelle Union européenne pouvait donc être perçue comme une sorte d'attaque contre la nature de la société française. Un vote de non deviendrait ainsi un acte patriotique.<sup>251</sup>

Soulignant son rôle comme le leader du côté du oui, François Mitterrand accepta l'invitation de la chaîne de télévision TF1 (qui avait d'ailleurs été privatisée par le gouvernement de Jacques Chirac en 1987) de participer à une émission spéciale sur le référendum. Philippe Séguin, que nous avons déjà vu était le porte-drapeau de la campagne contre le traité, accepta de débattre avec Mitterrand dans l'émission directe à la Sorbonne. Ce débat deviendra le moment clé de la campagne du référendum. Mitterrand, quoique marqué par son cancer de la prostate et visiblement affaibli, fit bonne figure lors du débat, selon les commentateurs de l'époque.<sup>252</sup> Son état de santé était inconnu pour le grand public, mais le fait que le président de la République fut accompagné par une équipe médicale et qu'il quitta le plateau pendant les pauses de publicité indiquait, pour Séguin et les journalistes présents, qu'un problème de santé était bien présent. Ce point est pertinent puisque plusieurs

---

<sup>250</sup> Teyssier, *La V<sup>e</sup> République*, 477.

<sup>251</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 178-179.

<sup>252</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 377-379.

commentateurs maintiennent que Séguin était moins combattif que d'habitude pendant le débat par sympathie avec Mitterrand.<sup>253</sup>

En ce qui concerne les arguments avancés par les deux antagonistes, le débat télévisé ne donna pas beaucoup de nouveauté par rapport à la campagne précédente. Séguin reprit ses plaidoyers pour la protection de la souveraineté nationale, alors que Mitterrand mettait l'accent sur la construction européenne comme un projet de paix qui écarterait la possibilité d'une nouvelle guerre continentale. Le chef de l'État fit une référence à la situation yougoslave pour souligner l'importance de veiller à la paix européenne.<sup>254</sup> L'écrivain Jean d'Ormesson, homme de droite qui participait aussi à l'émission, demanda à Mitterrand s'il démissionnerait en cas d'un vote de non, avec le but d'inciter la droite à voter contre la ratification pour retirer Mitterrand de l'Élysée. Cependant, ce piège n'était pas pris au sérieux par l'opinion, qui globalement considérait le débat comme une victoire pour le président.<sup>255</sup>

Le duel entre Mitterrand et Séguin donna un nouvel dynamisme au côté du oui à la dernière minute. Dans les jours entre le débat télévisé et le référendum, les sondages montraient que la majorité étroite pour le non fut remplacée par une majorité pour le traité. Cette majorité s'exprima au référendum le 20 septembre, donnant 51 % pour le oui. Le résultat fut non seulement une grande victoire stratégique pour Mitterrand et sa politique européenne, mais il avait aussi « sauvé » le traité de Maastricht après le non danois et les doutes des Britanniques. En effet, le oui français menait à un processus qui aboutit à un changement d'avis chez les Danois, qui votèrent oui lors d'un deuxième référendum en mai 1993, ainsi que chez les Britanniques, qui finirent par ratifier par la voie parlementaire.<sup>256</sup> Le référendum français de 1992 représente ainsi le couronnement de la politique européenne de Mitterrand, que nous avons vu avoir devenue l'horizon politique majeur pour le président socialiste à partir de 1983. Pour Jacques Attali, l'action politique intérieure de Mitterrand s'était arrêtée avec la sortie de Pierre Mauroy de Matignon en 1984, et son action politique extérieure avec le oui de septembre 1992.<sup>257</sup> Même si ce jugement est peut-être démesuré et trop simplifiant, il est vrai que la politique européenne de Mitterrand après 1992 manquait des acmés comparables à la campagne pour le traité de Maastricht.

Le résultat du référendum de 1992 est intéressant en partie parce qu'il confirma une réalité sociologique en France après les Trente Glorieuses : la division du pays en deux

---

<sup>253</sup> Lacouture, *Mitterrand : une histoire de Français* 2, 468.

<sup>254</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 122.

<sup>255</sup> Lacouture, *Mitterrand : une histoire de Français* 2, 468.

<sup>256</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand* 4, 383.

<sup>257</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 353.

parties, l'une globalisée, internationaliste et prospère, l'autre désindustrialisée, isolationniste et démunie.<sup>258</sup> Cette « France à deux vitesses » ne s'était pas rassemblée sous la présidence de Mitterrand, malgré les efforts de la direction du pays. Le président lui-même critiquait ses gouvernements pour leur manque de succès dans la lutte contre les inégalités, surtout le gouvernement de Michel Rocard, en place entre 1988 et 1991.<sup>259</sup> La division du pays sur la question européenne s'est poursuivie par la suite, un élément qui est illustré notamment par la répartition du vote lors du référendum sur la Constitution européenne en 2005 et aux élections européennes en 2019, pour ne donner que deux exemples clés. En effet, lors de ces deux occasions, les couches sociales aisées se sont montrées globalement positives envers la construction européenne, alors que les milieux populaires restent en général beaucoup plus eurosceptiques.<sup>260</sup>

### **La suite du référendum**

Malgré le sauvetage français du traité de Maastricht et de la continuation de l'unification monétaire européenne, les marchés financiers n'étaient pas rassurés par rapport à la coopération monétaire européenne. L'économie mondiale était en état de ralentissement. Des doutes s'étaient instaurés autour des parités entre les devises du SME, comme en 1982 et 1983. Plusieurs devises monétaires furent attaquées avant le référendum français, notamment la livre sterling et la lira italienne. La lira fut dévaluée, ce qui représentait la première dévaluation dans le SME depuis 1987. Le 16 septembre, des attaques contre la livre sterling et l'absence de l'aide de la Bundesbank allemande aux Anglais menaient à la sortie de la devise britannique du SME.<sup>261</sup> Après le référendum, le franc était attaqué sur les marchés financiers, malgré la ratification française du traité. Les Français réclamaient une hausse des taux d'intérêt allemands pour préserver la parité entre le franc et le deutsche mark, mais cette revendication n'était pas acceptée par le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger.

Encore une fois, François Mitterrand dû aller au secours de la coopération monétaire européenne. Lors de la réunion avec Helmut Kohl au palais de l'Élysée le 22 septembre 1992, deux jours après le référendum, Mitterrand demanda à son homologue allemand un communiqué franco-allemand qui pourrait rassurer les marchés financiers que la parité entre le franc et le deutsche mark allait être préservée. Après le choix tortueux de 1983 et la

---

<sup>258</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 382.

<sup>259</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 196-197.

<sup>260</sup> Polony, « Référendum de 2005, la fracture démocratique » et IFOP, « Européennes 2019 : profil des électeurs et clefs du scrutin ».

<sup>261</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 125-127.

politique de rigueur qu'avait été menée par les Français pendant les dix années suivantes, une nouvelle dévaluation française aurait été une grande défaite. Suite à des négociations difficiles, un communiqué conjoint fut publié, ce qui permit d'éviter une dévaluation du franc.<sup>262</sup> Sans cette manœuvre à l'initiative de Mitterrand et les Français, il est probable que l'Union monétaire se serait effondrée avant sa réalisation.<sup>263</sup>

L'année après le référendum, la gauche perdit les élections législatives, ce qui menait à la deuxième cohabitation de la Cinquième République. Comme le Premier ministre est nommé par le président de la République, Mitterrand avait une certaine marge de manœuvre en ce qui concernait le choix du nouveau chef de gouvernement, même s'il était contraint de nommer quelqu'un de la droite. Conformément à l'europhisme mitterrandien que nous avons examiné, le chef de l'État excluait toute possibilité de nommer un Premier ministre eurosceptique, affirmant que « je ne nommerai pas un Premier ministre qui serait défavorable à la construction de l'Europe ».<sup>264</sup> Des gaullistes de conviction souverainiste, comme Séguin et Pasqua, étaient ainsi totalement exclus de la considération. En revanche, l'ancien ministre de l'Économie (et l'homme à l'origine du terme « cohabitation »<sup>265</sup>) Édouard Balladur, que nous avons vu était pour le oui au traité de Maastricht, remplissait les conditions nécessaires. Balladur fut nommé Premier ministre le 29 mars 1993, inaugurant la « cohabitation de velours », ainsi appelée à cause du respect mutuel entre le chef d'État et le chef du gouvernement.<sup>266</sup>

Quant à la politique européenne sous la deuxième cohabitation, il y avait un manque de grands développements. Les négociations du traité de commerce GATT étaient la première priorité du nouveau gouvernement et son ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé. De surcroît, après les processus difficiles et les changements majeurs des années précédentes, comme l'Acte unique, les élargissements et surtout le traité de Maastricht, une période focalisée sur la réalisation des objectifs déjà décidés fut nécessaire. Cependant, cette réalisation n'était pas sans des entraves. Notamment, l'application de la convention de Schengen (signée en 1990, elle fut la concrétisation de l'accord de Schengen de 1985) se montrait contestée, parce que la nécessité de la libéralisation des frontières internes de l'espace Schengen menait à des préoccupations de sécurité. Ces préoccupations et les difficultés pratiques de la réalisation de l'espace Schengen ont même abouti à un refus

---

<sup>262</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 385-390.

<sup>263</sup> Daniel, *Le Gâchis français*, 128-129.

<sup>264</sup> Cité dans Attali, *C'était François Mitterrand*, 219,

<sup>265</sup> Friend, *The Long Presidency*, 143.

<sup>266</sup> Tiersky, *François Mitterrand*, 231-233.

français d'appliquer la convention en 1993.<sup>267</sup> Nous voyons ici que même avec un président et un Premier ministre qui étaient clairement européistes, les intérêts nationaux français pouvaient devancer la coopération européenne dans un contexte de conflit concret. Tout de même, Mitterrand réaffirma son européisme dans une interview dans le *Nouvel Observateur* en 1994, déclarant : « L'idée de l'Europe sera l'idée-force des temps à venir, ou bien elle se perdra. J'ai fait mon choix. »<sup>268</sup>

Comme nous avons vu, le traité de Maastricht et sa ratification française par la voie de référendum furent l'aboutissement de la politique européenne mitterrandienne. Sans la victoire étroite en 1992, il est probable que le choix de Mitterrand en faveur de l'Europe en 1983 aurait apparu comme une mauvaise évaluation. Après l'abandon du projet socialiste et presque une décennie de rigueur, un échec aux urnes lors du référendum aurait été une grande défaite, signalant que l'horizon politique choisi par Mitterrand n'était pas, au bout du compte, accepté par le peuple français. Par ailleurs, plusieurs sources maintiennent que le président français avait vraiment l'intention de quitter l'Élysée en cas d'une victoire du non. Le référendum français de 1992 n'a donc pas seulement sauvé la naissance de l'Union européenne, mais aussi la présidence de François Mitterrand.

---

<sup>267</sup> Agulhon, Nouschi et Schor, *La France de 1940 à nos jours*, 505.

<sup>268</sup> Cité dans Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 572.

# Conclusion

## Résultats et raisons, précurseurs et successeurs

Nous avons vu que Mitterrand compte parmi les présidents français qui ont eu une grande importance pour la construction européenne. En effet, Mitterrand est peut-être le président de la Cinquième République qui a contribué aux plus grandes avancées du projet européen. Après la réorientation de sa présidence en 1983, avec le virage d'un socialisme focalisé sur les réformes internes de la société française à un nouvel horizon politique européen, Mitterrand a joué un rôle clé dans les grands pas en avant pour la CEE. Dans ce mémoire, nous avons examiné quelques-uns de ces pas en détail, notamment les résolutions des grandes difficultés de la Communauté au sommet de Fontainebleau, et la préparation et signature de l'Acte unique en 1986. Malgré l'importance de ces événements, il y a pourtant aucune question que la plus grande victoire européenne de Mitterrand est la signature et la ratification du traité de Maastricht. Un traité européen dont l'importance est éclipsée seulement par le traité de Rome en 1957, cette étape majeure de l'histoire de la construction européenne n'aurait probablement pas vu le jour sans les efforts considérables du président français. Mitterrand prit un grand risque politique dans sa décision de soumettre la ratification française du traité à un référendum populaire. Le risque se prouvait pourtant bien calculé ; l'approbation du peuple français sauva l'établissement de l'Union européenne, même si la majorité fut très étroite.

Les succès de la politique européenne mitterrandienne sont donc indéniables. Cependant, Mitterrand a aussi fait face à des obstacles et à des difficultés concernant plusieurs de ses ambitions européennes. Comme nous l'avons vu, la Confédération européenne, qualifié de « projet mort-né » par Roland Dumas, l'un des ministres des Affaires étrangères sous Mitterrand, était une entreprise qu'il convient de caractériser comme un grand échec.<sup>269</sup> En effet, en dehors de quelques déclarations floues, cette organisation n'allait pas voir le jour. Mitterrand voulait organiser la nouvelle Europe post-communiste dans un cadre plus étendu, mais sans le soutien tacite des États-Unis, la création de ce cadre était une impossibilité. Le scepticisme de la RFA était aussi un obstacle à la mise en place d'une telle Confédération.<sup>270</sup>

La Confédération n'était pas la seule ambition déçue de Mitterrand en ce qui concernait l'Europe. Sa revendication répétée d'un « espace européen social », pierre de

---

<sup>269</sup> Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne ».

<sup>270</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand 4*, 200.

touche de la vision mitterrandienne de l'Europe, avait toujours du mal à atteindre le soutien des partenaires européens, se heurtant aux cultures économiques des Allemands et des Britanniques. L'impression d'une marque française sur les institutions européennes était donc toujours partielle ; Mitterrand a réussi à contenir les enthousiasmes fédéralistes allemands quand il poussait pour la structure du « temple » pour le traité de Maastricht (nous rappelons que les négociateurs allemands préféraient un fédéralisme plus pur avec leur structure proposée de « l'arbre »), mais a largement échoué à établir des protections sociales valides pour toute l'Europe. Cette revendication d'une Europe sociale reste donc toujours un élément dans le débat européen, surtout en France.<sup>271</sup>

Les institutions européennes établies par le traité de Maastricht étaient aussi très influées par la culture politique allemande. Notamment, la nouvelle Banque centrale européenne est devenue, comme la Bundesbank, une structure indépendante du contrôle politique, malgré les efforts des Français. Sur ce point, la culture politique allemande, plus attachée à l'indépendance technocratique des fonctionnaires publics, sortait gagnante de sa confrontation avec l'étatisme français, contre la volonté de Mitterrand.<sup>272</sup> Les critères de convergence établis par le traité faisaient aussi écho à la discipline monétaire et budgétaire allemande ; cependant, il faut se rappeler que le chiffre célèbre de 3% était à l'origine une invention *française*, et même mitterrandienne.<sup>273</sup>

## **Les motivations de la politique européenne de Mitterrand**

Malgré quelques échec et compromissions, nous pouvons conclure que la politique européenne de Mitterrand a largement réussie. Par contre, la ou les motivations primaires derrière cette politique représentent une autre question. Nous proposons deux catégories majeures pour expliquer la motivation de la politique européenne de Mitterrand : premièrement, des considérations *économiques*, et deuxièmement, des considérations *géopolitiques*. Les considérations géopolitiques peuvent être sous-divisées en deux motivations majeures : la volonté de donner un contrepois géopolitique aux États-Unis, et la volonté d'europeïser le pouvoir économique et politique de l'Allemagne.

En ce qui concerne les considérations économiques, elles sont de la plus grande importance lorsqu'il s'agit d'expliquer le choix fait par Mitterrand pour le maintien de la France au sein du SME en 1983. En effet, il est probable que Mitterrand était très influé par

---

<sup>271</sup> Voir, par exemple, Ragot, « Il faut construire une Europe sociale pour sauver la zone euro ».

<sup>272</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 180-181.

<sup>273</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 241.

les arguments qui disaient qu'une sortie de la France du SME aurait isolé le pays économiquement, et pourrait mener à une inflation galopante et une dette publique difficilement gérable. Malgré la pression des « Albanais » du gouvernement et des « visiteurs du soir », Mitterrand prit donc partie pour le maintien du pays dans le SME, après avoir reçu des alertes sur les conséquences économiques d'une éventuelle sortie. Ce choix fondamental en faveur de la construction européenne, qui allait réorienter toute la présidence de Mitterrand, était donc dans une certaine mesure un indicateur du réalisme économique mitterrandien.

Cependant, les motivations géopolitiques étaient aussi très pesantes dans la mise en place de la politique européenne mitterrandienne. En effet, la méfiance de l'influence américaine dans les affaires européennes était un fil rouge dans les réflexions géopolitiques de François Mitterrand. Cette méfiance peut être considérée comme partiellement influée par ses préférences personnelles ; il est bien attesté que Mitterrand n'avait pas une grande admiration pour les États-Unis sur le plan culturel.<sup>274</sup> Certes, il exprimait un certain goût pour les villes et paysages américains dans l'un de ses livres, mais Mitterrand s'inscrit dans la tradition politique française sceptique envers l'Amérique.<sup>275</sup> Il voyait aussi les États-Unis comme un rival constant pour la France, considérant que les Américains souhaitaient un pouvoir hégémonique sur l'Europe. Mitterrand utilisa même le mot « guerre » pour qualifier la relation entre la France et les États-Unis dans un entretien peu avant la fin de son deuxième mandat présidentiel :

La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort.<sup>276</sup>

Pour contrer l'influence et donner plus de marge de manœuvre à la France et à l'Europe, Mitterrand prônait donc une coopération européenne plus étendue. Cette coopération allait être concrétisée dans une construction européenne approfondie, ce qui mena à la fondation de l'Union politique et monétaire. En effet, Mitterrand considérait la création d'une zone monétaire européenne comme un moyen explicite pour contrebalancer l'influence américaine et japonaise sur l'économie mondiale. La vision d'un système monétaire mondial qui serait tripolaire, c'est-à-dire axé autour du dollar, du yen japonais et de la monnaie européenne, était

---

<sup>274</sup> Voir, par exemple, Attali, *C'était François Mitterrand*, 288.

<sup>275</sup> Mitterrand, *L'Abeille et l'Architecte*, 26.

<sup>276</sup> Cité dans Verner, « Les hommes d'État français sans illusion à l'égard de l'allié américain ».



un thème récurrent des déclarations de Mitterrand sur ce sujet, surtout pendant la campagne présidentielle de 1988.<sup>277</sup>

Les considérations géopolitiques internes à l'Europe sont aussi importantes dans l'explication de la politique européenne de Mitterrand. En effet, le président français, inquiet de l'influence allemande dans l'histoire européenne, voulait « européiser » le pouvoir allemand à travers la construction européenne, le rendant ainsi moins menaçant.<sup>278</sup> Pour soutenir cette européisation, il reprit l'idée gaullienne d'une Europe basée sur la coopération franco-allemande. Cette Europe « carolingienne », incarnée par le couple franco-allemand, avait été à la base de la politique européenne de De Gaulle, illustrée par le traité de l'Élysée de 1963, ainsi que par le rôle important de la relation entre de Gaulle et Konrad Adenauer, chancelier allemand à l'époque.<sup>279</sup> L'idée d'une Europe carolingienne avait aussi été au cœur de la vision européenne du « père fondateur » Robert Schuman : Schuman voulait « neutraliser » le pouvoir industriel, économique et militaire des Allemands en l'européisant.<sup>280</sup> Pour Mitterrand, cette européisation devint plus importante en vue de la réunification allemande, qui bien-sûr menait à une Allemagne encore plus pesante sur la scène européenne.<sup>281</sup>

### **De Gaulle, Mitterrand, Macron : similarités et différences**

Nous voyons donc un parallèle entre la politique européenne gaullienne et la politique européenne mitterrandienne en ce qui concerne le rôle privilégié donné au couple franco-allemand et la vision carolingienne de l'Europe. En effet, les similarités entre de Gaulle et Mitterrand sont multiples, malgré le fait que Mitterrand était un critique farouche du régime présidentiel instauré par les gaullistes en 1958. Ces similarités sont si nombreuses que l'on utilise le terme « gaullo-mitterrandisme » pour qualifier une politique étrangère qui a pour but l'indépendance de la France et la mise en valeur de son prestige sur la scène internationale. Ce gaullo-mitterrandisme est surtout marqué par l'anti-atlantisme et la méfiance de l'influence américaine.<sup>282</sup> En ce qui concerne Mitterrand, nous avons déjà commenté cette méfiance ci-dessus. L'anti-atlantisme de De Gaulle est aussi un fait historique reconnu. En effet, de Gaulle gardait toujours une défiance foncière envers l'hégémonie américaine. Pour de Gaulle, la France de la Quatrième République était en état de vassalisation sous les États-

---

<sup>277</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 184.

<sup>278</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 62.

<sup>279</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 307.

<sup>280</sup> Dyson et Featherstone, *The Road to Maastricht*, 71.

<sup>281</sup> Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, 445.

<sup>282</sup> De Gliniasty, « Autour du gaullo-mitterrandisme ».

Unis. Il entendait rompre avec cette vassalisation dans sa politique étrangère, et cette rupture allait être concrétisée notamment par la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966.<sup>283</sup> La décision gaullienne en 1965 d'exiger la conversion en or des dollars détenus par la Banque de France est un autre exemple de sa politique d'opposition à l'influence américaine.<sup>284</sup> Comme Mitterrand, de Gaulle voyait la construction européenne comme un moyen de résister à cette influence, et même si de Gaulle voulait éviter une perte de souveraineté nationale à la Communauté, il acceptait le traité de Rome et tentait d'instrumentaliser la CEE pour changer la dynamique internationale.<sup>285</sup>

Malgré leur méfiance commune envers les États-Unis et leur enthousiasme pour la coopération franco-allemande, il y a aussi des différences profondes entre la politique européenne de Mitterrand et celle de De Gaulle. La différence primaire est que le souverainisme gaulliste a toujours été associé à un scepticisme et même un refus d'une vraie supranationalité européenne, alors que Mitterrand avait, comme nous l'avons examiné dans le chapitre 1, un passé européiste, et prenait l'Europe comme son nouvel horizon politique à partir de 1983. En effet, en tant que président français européiste, Mitterrand a plus en commun avec son prédécesseur immédiat Valéry Giscard d'Estaing qu'avec de Gaulle, puisque Giscard et Mitterrand ont tous les deux contribué à faire avancer la construction européenne dans une direction d'approfondissement. En revanche, de Gaulle avait refusé l'élargissement et jouait un rôle de bloqueur par rapport à l'approfondissement de la CEE. Il y a ainsi une différence majeure entre de Gaulle et Mitterrand en ce qui concerne les résultats concrets de leurs politiques européennes ; chez de Gaulle, le résultat fut un *blocage*, chez Mitterrand, un *redémarrage* du projet européen avec des élargissements et de nouveaux traités.

Quel est l'état des choses si nous comparons la politique européenne de Mitterrand avec le président de la République actuel, Emmanuel Macron ? Ici, le parallèle peut sembler assez évident. Comme Mitterrand, Macron a pris le projet européen comme un horizon politique définitif.<sup>286</sup> Le contraste sur ce point est bien-sûr que Macron a tenu à ce projet comme sa grande vision politique pendant sa campagne présidentielle et depuis le début de son mandat, alors que Mitterrand ne pouvait prendre la construction européenne comme son cap qu'après le choix définitif de 1983 et la sortie consécutive des souverainistes et

---

<sup>283</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 298-299.

<sup>284</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 302.

<sup>285</sup> Berstein, *Histoire du gaullisme*, 306.

<sup>286</sup> Macron *Révolution*, chapitre XV.

communistes du gouvernement. Cependant, un européisme enthousiaste unit donc ces deux présidents. Un détail intéressant dans ce contexte est le fait qu'un des liens importants entre Macron et les responsables politiques sur la scène européenne a été Jacques Attali.<sup>287</sup> Nous rappelons qu'Attali était l'un des conseillers proches de Mitterrand pendant sa présidence, et que ce conseiller était parmi les européistes acharnés de l'Élysée des années 1980. En effet, Attali a joué un rôle important dans le processus qui avait mené au choix de 1983.

Les similarités entre Mitterrand et Macron sur l'Europe ne s'arrêtent pas sur le plan idéologique. Il y a aussi des parallèles considérables en ce qui concerne des questions pratiques autour du projet européen. L'un de ces parallèles réside dans le débat sur l'élargissement de l'Union. Comme nous l'avons remarqué, Mitterrand a toujours gardé un scepticisme envers des élargissements à grande vitesse de la CEE, malgré son acceptation de l'entrée de l'Espagne et du Portugal en 1986. En effet, ce scepticisme avait été au cœur de son idée d'une Confédération européenne vers la fin des années 1980. Comme Mitterrand, Macron a affiché des doutes concernant l'élargissement de la construction européenne vers l'Europe de l'Est. Ces doutes se sont exprimés dans le veto de Macron aux négociations d'adhésion avec la Macédoine et l'Albanie.<sup>288</sup> Macron a aussi exprimé le point de vue qu'une adhésion éventuelle turque à l'Union européenne n'est pas possible, au moins pour le moment.<sup>289</sup> Au lieu d'étendre la construction européenne à travers l'élargissement, Macron veut, comme Mitterrand, approfondir l'Union déjà en place.

La revendication des règles budgétaires plus souples compte aussi parmi les points communs entre Mitterrand et Macron. Nous rappelons que Mitterrand et les négociateurs français du traité de Maastricht se sont opposés à l'inclusion d'une discipline budgétaire très stricte, parvenant à augmenter le plafond du déficit budgétaire à 3%, pour donner l'exemple le plus célèbre. Sur ce point, Emmanuel Macron a aussi revendiqué plus de marge de manœuvre pour les budgets publics de la zone euro afin de permettre une politique de relance économique.<sup>290</sup> Faisant l'écho au mémorandum sur la relance européenne de Mitterrand en 1983, Macron a aussi souhaité que l'Allemagne mène une politique économique moins austère. En effet, pour Macron, les excédents budgétaires de l'Allemagne ne sont bons ni pour les Allemands, ni pour l'Europe : il estime qu'il faut une « relance budgétaire » allemande.<sup>291</sup>

---

<sup>287</sup> Endeweld, *L'Ambigu Monsieur Macron*, 192-193.

<sup>288</sup> Chatignoux, « Europe : Macron isolé sur l'élargissement...et au-delà ».

<sup>289</sup> Semo, « Face à Erdogan, Macron propose un « partenariat » plutôt que l'intégration de la Turquie à l'UE ».

<sup>290</sup> Endeweld, *L'Ambigu Monsieur Macron*, 195.

<sup>291</sup> Macron, *Révolution*, 229.

Une différence majeure sur l'Europe entre Mitterrand et Macron concerne la question du fédéralisme européen. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, Mitterrand avait poussé pour une structure de « temple à trois piliers » pour le traité de Maastricht, au lieu de la structure fédéraliste de « l'arbre » à inspiration allemande. La structure du temple, qui allait devenir celle du traité final, gardait l'intergouvernementalisme dans la politique étrangère et la coopération judiciaire, évitant une perte de souveraineté nationale dans ces domaines. En pratique, Mitterrand avait donc combattu un vrai fédéralisme européen. En revanche, Macron a, depuis son temps de conseiller de François Hollande, milité pour un « saut fédéral » de l'Europe.<sup>292</sup> Dans son ouvrage programmatique, il évoque notamment l'idée d'une « Europe de la souveraineté », prétendant que l'échelon national n'est plus suffisant pour répondre aux défis majeurs de la société française, et que, par conséquent, il faut transférer plus de compétences à l'Union européenne.<sup>293</sup> En outre, il y revendique un ministre des Finances de la zone euro, ce qui serait un pas clair en direction fédéraliste.<sup>294</sup> Nous proposons donc l'hypothèse que Macron est un fédéraliste européen plus « pur » que Mitterrand, malgré la rhétorique parfois fédéraliste de ce dernier.

### **L'euro-péisme mitterrandien**

Selon nous, l'euro-péisme de François Mitterrand n'était donc pas fondamentalement fédéraliste. Les propositions françaises concernant le traité de Maastricht furent justement opposées à une structure fédéraliste pour l'Union européenne, gardant, par exemple, la politique étrangère sous le contrôle national. Cependant, il faut souligner que cette réticence devant les ambitions fédéralistes européennes ne reflète pas forcément les convictions personnelles de Mitterrand dans ce domaine. En fait, la participation de Mitterrand au congrès de La Haye en 1948, ainsi que ses références à cette participation pendant sa présidence, peuvent révéler que Mitterrand était personnellement d'avantage attaché à une construction européenne plus fédérale. Un président de la République est pourtant contraint par les réalités politiques, et, comme nous l'avons vu, Mitterrand devait naviguer dans un paysage politique où un excès fédéraliste dans sa politique européenne pouvait être utilisé contre lui. Coincé entre une extrême-gauche eurosceptique et une droite souverainiste d'un côté, et en concurrence avec un centre pro-européen de l'autre côté, l'euro-péisme mitterrandien devait se montrer modéré auprès du public français.

---

<sup>292</sup> Endeweld, *L'Ambigu Monsieur Macron*, 195.

<sup>293</sup> Macron, *Révolution*, 223-226.

<sup>294</sup> Macron, *Révolution*, 228.

Un domaine où il est certain que Mitterrand voulait une organisation supranationale européenne beaucoup plus étendue, est celui de la protection sociale. En effet, la revendication d'un « espace européen social » fut un thème récurrent pour Mitterrand depuis les années 1970. Des références à une construction plus concernée par le combat contre les disparités sociales et économiques entre les pays membres, et plus orientée vers la lutte contre le dumping social, sont à trouver dans le Programme commun de l'Union de la gauche en 1972.<sup>295</sup> C'était un élément du discours mitterrandien sur l'Europe qui n'allait pas disparaître, peu importe la configuration des coalitions politiques dont Mitterrand faisait partie. Par exemple, il est clair que l'un des objectifs primaires de la France pendant les négociations de Maastricht, hormis la monnaie unique, était l'établissement d'une vraie Europe sociale.<sup>296</sup> Mitterrand avait même revendiqué l'harmonisation du droit social dans les pays membres de la CEE déjà lors de son premier sommet européen comme président de la République, à Luxembourg en juin 1981.<sup>297</sup> Malgré les insistances répétées du président français qu'il fallait créer un axe social de la construction européenne plus concrète et plus étendue, ceci reste toujours un chantier incomplet sur la scène européenne. En effet, malgré quelques avancées, la politique sociale au niveau européen a resté assez maigre, limitée à des mesures nécessaires pour permettre la libre circulation des travailleurs. L'intégration économique a historiquement pris la priorité devant l'harmonisation sociale pour la CEE et l'Union européenne.<sup>298</sup> Nous pouvons donc constater que les ambitions de Mitterrand dans ce domaine n'ont été que partiellement réalisées.

Cependant, il est peu contestable que la politique européenne de François Mitterrand a largement été un succès. Après un début difficile de sa présidence, où il devait maintenir une coalition disparate de la gauche, et où il trouvait sa politique économique en vive confrontation avec les réalités de l'interdépendance européenne, Mitterrand a pris une décision fondamentale en faveur du projet européen. La motivation fut complexe : partiellement économique, partiellement géopolitique, et partiellement influée par les convictions personnelles de Mitterrand lui-même, qui avaient été européistes depuis longtemps. La France revint ainsi en force sur la scène européenne. Grâce à sa relation de confiance avec Helmut Kohl, et aussi grâce aux efforts du nouveau président de la Commission Jacques Delors, Mitterrand fut capable de redémarrer le processus

---

<sup>295</sup> Organe d'information du Parti socialiste, « Programme commun », 15.

<sup>296</sup> Favier et Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand* 4, 255.

<sup>297</sup> Attali, *C'était François Mitterrand*, 291.

<sup>298</sup> Freyssinet, « L'Europe sociale : quelles politiques, quels modèles, quels syndicalismes ? ».

d'approfondissement de la CEE, résolvant la question du financement de la PAC, ouvrant la voie à l'élargissement vers le Sud, et contribuant à la mise en place de nouveaux traités. Ces développements trouvèrent leur culmination dans le dernier et le plus grand effort mitterrandien pour l'Europe : le combat pour l'établissement de l'Union politique et monétaire en 1992. À ce point décisif dans l'histoire de la construction européenne, Mitterrand montra une audace politique considérable. Pariant sa présidence sur la ratification du nouveau traité, le président français sauva la fondation de l'Union. Ainsi, Mitterrand changea la course de l'histoire européenne.

# Annexe 1

## Chronologie

### 1981

26 avril : Premier tour de l'élection présidentielle.

10 mai : Deuxième tour de l'élection présidentielle. Mitterrand élu.

14 juin : Premier tour des élections législatives, ayant lieu après la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Mitterrand.

21 juin : Deuxième tour des élections législatives.

4 octobre : Première dévaluation du franc sous Mitterrand.

### 1982

4 juin : Sommet de G7 à Versailles. Mitterrand tente à convaincre ses homologues à faire une politique de relance.

9 juin : Conférence de presse de Mitterrand, où le président de la République introduit la phase de « l'effort ».

12 juin : Deuxième dévaluation du franc.

27 septembre : Discours de Mitterrand à Figeac, où il se distance du « socialisme à la française ».

### 1983

6 mars : Premier tour des élections municipales.

13 mars : Deuxième tour des élections municipales.

21 mars : Troisième dévaluation du franc.

23 mars : Allocution télévisée de Mitterrand, où il explique le tournant de la rigueur aux Français.

### 1984

17 juin : Élections européennes. Recul pour le PS, ainsi qu'une montée du Front national, qui reçoit 10 % des votes.

25-26 juin : Réunion du Conseil européen à Fontainebleau. Le Conseil se met d'accord sur le « rabais britannique ».

### 1985

14 juin : Signature de l'accord de Schengen.

### 1986

17 et 28 février : Signatures de l'Acte unique à Luxembourg et à La Haye, respectivement.

### 1987

1 juillet : Entrée en vigueur de l'Acte unique.

### 1988

24 avril : Premier tour de l'élection présidentielle.

8 mai : Deuxième tour de l'élection présidentielle. Mitterrand bat Jacques Chirac.

27-28 juin : Réunion du Conseil européen à Hanovre. Delors est chargé d'étudier la proposition d'une union monétaire.

### **1989**

18 juin : Élections européennes. Liste UDF-RPR gagnante, mais une progression du score PS par rapport à 1984.

9 novembre : Chute du mur de Berlin.

31 décembre : Mitterrand annonce le projet d'une Confédération européenne lors de la cérémonie des vœux.

### **1990**

3 octobre : Réunification de l'Allemagne.

### **1991**

13-14 juin : Assises de Prague, où le projet d'une Confédération européenne est élaboré.

9-10 décembre : Réunion du Conseil européen à Maastricht.

### **1992**

7 février : Signature du traité de Maastricht.

3 septembre : Débat télévisé entre Mitterrand et Philippe Séguin à la Sorbonne.

20 septembre : Référendum français sur le traité de Maastricht, avec 51,04% pour le oui.

### **1993**

21 mars : Premier tour des élections législatives.

28 mars : Deuxième tour des élections législatives. Victoire de la droite qui mènerait à la deuxième cohabitation sous Mitterrand.

1 novembre : Entrée en vigueur du traité de Maastricht.

### **1994**

12 juin : Élections européennes. Liste UDF-RPR gagnante, mauvaise performance de la liste PS menée par Michel Rocard. Liste eurosceptique menée par Philippe de Villiers reçoit 2,4 millions de votes.

### **1995**

17 mai : Passation des pouvoirs entre Mitterrand et Chirac.



## Annexe 2

### Ministres clés sous la présidence de Mitterrand

#### **Premiers ministres**

Pierre Mauroy 1981-1984  
Laurent Fabius 1984-1986  
Jacques Chirac 1986-1988  
Michel Rocard 1988-1991  
Édith Cresson 1991-1992  
Pierre Bérégovoy 1992-1993  
Édouard Balladur 1993-1995

#### **Ministres des Affaires étrangères**

Claude Cheysson (ministre des Relations extérieures) 1981-1984  
Roland Dumas (ministre des Relations extérieures) 1984-1986  
Jean-Bernard Raimond 1986-1988  
Roland Dumas 1988-1993  
Alain Juppé 1993-1995

#### **Ministres de l'Économie et des Finances**

Jacques Delors 1981-1984  
Pierre Bérégovoy 1984-1986  
Édouard Balladur 1986-1988  
Pierre Bérégovoy 1988-1992  
Michel Sapin 1992-1993  
Edmond Alphandéry 1993-1995

#### **Ministres chargés des Affaires européennes**

André Chandernagor 1981-1983  
Roland Dumas 1983-1984  
Catherine Lalumière (secrétaire d'État chargé des Affaires européennes) 1984-1986  
Bernard Bosson 1986-1988  
Édith Cresson 1988-1990  
Élisabeth Guigou 1990-1993  
Alain Lamassoure 1993-1995

## Bibliographie

- Agulhon, Maurice, André Nouschi et Ralph Schor. *La France de 1940 à nos jours*. Paris : Nathan, 2002.
- Aitken, Jonathan. *Margaret Thatcher: Power and Personality*. New York : Bloomsbury, 2013.
- Allen, David. « European Union, the Single European Act and the 1992 Programme ». Dans *The Single European Market and Beyond*, édité par Dennis Swann, 22-42. Londres : Routledge, 1992.
- Attali, Jacques. *C'était François Mitterrand*. Paris : Le Livre de poche, 2007.
- Banque nationale de Belgique. « Les trois phases de l'Union monétaire ». 13/02/2020. <https://www.nbb.be/fr/pièces-et-billets/histoire/une-breve-histoire-de-leuro/les-trois-phases-de-lunion-monetaire>.
- Bergounioux, Alain et Gérard Grunberg. *L'Ambition et le Remords : les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*. Paris : Fayard, 2005.
- Bernard, Philippe. *La Fin d'un monde 1914-1929*, volume 12, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine*. Paris : Seuil, 1975.
- Berstein, Serge. *Histoire du gaullisme*. Paris : Perrin, 2002.
- Berstein, Serge. *Léon Blum*. Paris : Fayard, 2006.
- Berstein, Serge, René Rémond et Jean-François Sirinelli (éds.). *Les Années Giscard : institutions et pratiques politiques 1974-1978*. Paris : Fayard, 2003.
- Bitsch, Marie-Thérèse. *Histoire de la construction européenne*. Bruxelles : Éditions Complexe, 2001.
- Boniface, Pascal. « Le Gaullo-mitterrandisme, un concept toujours pertinent ». *Revue internationale et stratégique*, n° 109 (2018) : 22-35.
- Borne, Dominique et Henri Dubief. *La Crise des années 30*, volume 13, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine*. Paris : Seuil, 1989.
- Bossuat, Gérard. *La France et la Construction de l'unité européenne : de 1919 à nos jours*. Paris : Armand Colin, 2012.
- Bruneteau, Bernard. *Combattre l'Europe*. Paris : CNRS éditions, 2018.
- Burgess, Michael. *Federalism and European Union: The Building of Europe, 1950-2000*. Londres : Routledge, 2000.
- Chatignoux, Catherine. « Europe : Macron isolé sur l'élargissement...et au-delà ». *Les Échos*. 28/10/2019. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/europe-macron-isole-sur-lelargissement-et-au-dela-1143635>.
- Cobham, David. « The Nationalisation of the Banks in Mitterrand's France: Rationalisations and Reasons ». *Journal of Public Policy* 4, n° 4 (1984) : 351-358.
- Comité Delors. « Rapport sur l'union économique et monétaire dans la Communauté européenne ». Version publiée et annotée par Maria Grazia Melchionni dans *Rivista di Studi Politici Internazionali* 56, n° 3 (1989) : 412-441.
- Congrès de la Haye. « Message aux Européens ». Message adopté à la dernière séance du Congrès de la Haye, 10/05/1948. [https://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/b14649e7-c8b1-46a9-a9a1-cdad800bccc8/publishable\\_fr.pdf](https://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/b14649e7-c8b1-46a9-a9a1-cdad800bccc8/publishable_fr.pdf).
- Constitution française de 1958. [https://www.conseil-constitutionnel.fr/sites/default/files/as/root/bank\\_mm/constitution/constitution.pdf](https://www.conseil-constitutionnel.fr/sites/default/files/as/root/bank_mm/constitution/constitution.pdf).
- Craig, Paul. « Subsidiarity: A Political and Legal Analysis ». *Journal of Common Market Studies* 50, n° 1 (2012) : 72-87.
- Daniel, Jean-Marc. *Le Gâchis français*. Paris : Tallandier, 2017.

- De Gliniasty, Jean. « Autour du gaullo-miterrandisme ». *Revue internationale et stratégique* 107, n° 3 (2017) : 175-179.
- Delors, Jacques. « L'Acte unique européen : un moment de vérité ». Discours à Florence. 21/11/1986.  
[https://www.cvce.eu/obj/jacques\\_delors\\_1\\_acte\\_unique\\_europeen\\_un\\_moment\\_de\\_verite-fr-6e9a1db4-836e-4c08-9e92-041f91d2b89a.html](https://www.cvce.eu/obj/jacques_delors_1_acte_unique_europeen_un_moment_de_verite-fr-6e9a1db4-836e-4c08-9e92-041f91d2b89a.html).
- Desrameaux, Gérard-David. *Lettre posthume à François Mitterrand*. Paris : Éditions Lanore, 2005.
- Duchaussoy, Vincent. « La mutation de la Banque de France vers l'indépendance ». *Histoire, Économie et Société* 35, n° 4 (2016) : 53-67.
- Duhamel, Alain. *De Gaulle - Mitterrand : la marque et la trace*. Paris : Flammarion, 1991.
- Dumas, Roland. « Un projet mort-né : la Confédération européenne ». *Politique étrangère* 66, n° 3 (2001) : 687-703.
- Dyson, Kenneth et Kevin Featherstone. *The Road to Maastricht: Negotiating Economic and Monetary Union*. Oxford : Oxford University Press, 1999.
- Emerson, Michael. *Redrawing the Map of Europe*. Basingstoke : Macmillan, 1998.
- Endeweld, Marc. *L'Ambigu Monsieur Macron*. Paris : Points, 2018.
- Fabius, Laurent. « Pour un espace européen scientifique, industriel et social ». *Politique étrangère* 49, n° 1 (1984) : 49-56.
- Favier, Pierre et Michel Martin-Roland. *La Décennie Mitterrand 1 : les ruptures (1981-1984)*. Paris : Seuil, 1990.
- Favier, Pierre et Michel Martin-Roland. *La Décennie Mitterrand 2 : les épreuves (1984-1988)*. Paris : Seuil, 1991.
- Favier, Pierre et Michel Martin-Roland. *La Décennie Mitterrand 3 : les défis (1988-1991)*. Paris : Seuil, 1996.
- Favier, Pierre et Michel Martin-Roland. *La Décennie Mitterrand 4 : les déchirements (1991-1995)*. Paris : Seuil, 2001.
- Feertchak, Alexis et Guillaume Poingt. « Présidentielle : faut-il remettre en cause les 3% de déficit public ? ». *Le Figaro*. 24/03/2017. <https://www.lefigaro.fr/economie/le-scaneco/dessous-chiffres/2017/03/24/29006-20170324ARTFIG00126-presidentielle-faut-il-remettre-en-cause-les-3-de-deficit-public.php>.
- France Politique. « Élections législatives 1973 ». 06/03/2019. <https://www.france-politique.fr/elections-legislatives-1973.htm>.
- Freyssinet, Jacques. « L'Europe sociale : quelles politiques, quels modèles, quels syndicalismes ? ». *La Revue de l'IRE* 96, n° 3 (2018) : 7-38.
- Friend, Julius. *The Long Presidency: France in the Mitterrand Years, 1981-1995*. Boulder : Westview Press, 1998.
- Gardner, Brian. *European Agriculture: Policies, Production and Trade*. Londres : Routledge, 1996.
- Giesbert, Franz-Olivier. *François Mitterrand : une vie*. Paris : Seuil, 1996.
- Glucksmann, Raphaël. « Il faut un nouveau contrat social à l'échelle de l'Europe ». 14/12/2016. <https://voxeurop.eu/fr/content/article/5118809-il-faut-un-nouveau-contrat-social-l-echelle-de-l-europe>.
- Gouvernement français. « Jacques Chirac (1986-1988) ». 22/04/2020.  
<https://www.gouvernement.fr/jacques-chirac-1986-1988>.
- Guerrieri, Sandro. « From the Hague Congress to the Council of Europe: hopes, achievements and disappointments in the parliamentary way to European integration (1948-51) ». *Parliaments, Estates and Representation* 34, n° 2 (2014) : 216-227.
- Howorth, Jolyon. « François Mitterrand and the "Domaine Réservé": from Cohabitation to the Gulf War ». *French Politics and Society* 10, n° 1 (1992) : 43-58.

- IFOP. « Européennes 2019 : profil des électeurs et clefs du scrutin ». 27/05/2019.  
<https://www.ifop.com/publication/europeennes-2019-profil-des-electeurs-et-clefs-du-scrutin>.
- Ikenberry, G. John. *Reasons of State: Oil Politics and the Capacities of American Government*. Ithaca : Cornell University Press, 1988.
- Imlay, Talbot. *The Practice of Socialist Internationalism: European Socialists and International Politics, 1914-1960*. Oxford : Oxford University Press, 2018.
- Jaurès, Jean. *Rallumer tous les soleils*. Textes réunis et présentés par Jean-Pierre Rioux. Paris : Omnibus, 2006.
- Knapp, Andrew et Vincent Wright. *The Government and Politics of France*. Londres : Routledge, 2001.
- Lacouture, Jean. *Mitterrand : une histoire de Français 2. Les vertiges du sommet*. Paris : Seuil, 1998.
- Lee, Jae-Seung. « The French Commitment to European Monetary Integration: A Review of the Two EMS Crises (1981-1983, 1992-1993) ». *Global Economic Review* 33, n° 2 (2004) : 39-56.
- Macron, Emmanuel. *Révolution*. Paris : Pocket, 2017.
- McCullagh, Christopher Behan. *Justifying Historical Descriptions*. Cambridge : Cambridge University Press, 1984.
- Ménager, Bernard et al. *Guy Mollet : un camarade en république*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1987.
- Mitterrand, François. « Profession de foi 1974 ». Document publié à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974. [http://archives.aubervilliers.fr/IMG/pdf/1k410-2\\_1974\\_francois\\_mitterrand\\_cle04dc17.pdf](http://archives.aubervilliers.fr/IMG/pdf/1k410-2_1974_francois_mitterrand_cle04dc17.pdf).
- Mitterrand, François. *L'Abeille et l'Architecte*. Paris : Flammarion, 1978.
- Mitterrand, François. « Allocution télévisée de 23 mars 1983 ». 17/01/2020.  
<https://m.ina.fr/video/CAB83005000/allocution-du-president-de-la-republique-francois-mitterrand-video.html>.
- Mitterrand, François. *Politique : textes et discours, 1938-1981*. Verviers : Marabout, 1984.
- Mitterrand, François. « Discours devant le Parlement européen (24 mai 1984) ».  
[https://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_francois\\_mitterrand\\_devant\\_le\\_parlement\\_europeen\\_24\\_mai\\_1984-fr-cdd42d22-fe8e-41bb-bfb7-9b655113ebcf.html](https://www.cvce.eu/obj/discours_de_francois_mitterrand_devant_le_parlement_europeen_24_mai_1984-fr-cdd42d22-fe8e-41bb-bfb7-9b655113ebcf.html).
- Mitterrand, François. « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, dimanche 31 décembre 1989 ». 27/02/2008. <https://www.vie-publique.fr/discours/139496-allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-loc>.
- Mitterrand, François. « Discours au sommet de la CSCE ». Discours prononcé à Paris en 1990. 28/10/2019. [https://www.cvce.eu/content/publication/2003/12/2/4463b4ac-c126-4083-bdfc-144d476b0355/publishable\\_fr.pdf](https://www.cvce.eu/content/publication/2003/12/2/4463b4ac-c126-4083-bdfc-144d476b0355/publishable_fr.pdf).
- Murray, Joseph. *Grand Disillusion: François Mitterrand and the French Left*. Westport : Praeger, 1997.
- Musitelli, Jean. « François Mitterrand, architecte de la Grande Europe : le projet de Confédération européenne (1990-1991) ». *Revue internationale et stratégique* 82, n° 2 (2011) : 18-28.
- Nay, Cathérine. *Les Sept Mitterrand*. Paris : Grasset, 1988.
- Nugent, Neill. *The Government and Politics of the European Union*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2003.
- Organe d'information du Parti socialiste. « Le Programme commun de gouvernement ». *Bulletin socialiste* 1F (1972). [http://www.m-pep.org/IMG/pdf/Texte\\_Programme\\_commun\\_gauche.pdf](http://www.m-pep.org/IMG/pdf/Texte_Programme_commun_gauche.pdf).

- Packwood, Anthony. « Churchill and the United States of Europe, 1904-1948 ». *Comillas Journal of International Relations* 7 (2016) : 1-9.
- Parsons, Craig. *A Certain Idea of Europe*. Ithaca : Cornell University Press, 2003.
- Parti socialiste. « 110 propositions pour la France ». 10/01/2020. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/124/A/51865>.
- Piastra, Raphaël. « À propos de Raymond Barre, Premier ministre (1976-1981) ». *La Revue administrative* 62, n° 372 (2009) : 581-588.
- Polony, Natacha. « Référendum de 2005, la fracture démocratique ». *Le Figaro*. 22/05/2015. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/05/22/31001-20150522ARTFIG00332-natacha-polony-referendum-de-2005-la-fracture-democratique.php>.
- Ragot, Xavier. « Il faut une Europe sociale pour sauver la zone euro ». *Le Monde*. 17/05/2019. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/05/17/xavier-ragot-il-faut-construire-une-europe-sociale-pour-sauver-la-zone-euro\\_5463506\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/05/17/xavier-ragot-il-faut-construire-une-europe-sociale-pour-sauver-la-zone-euro_5463506_3232.html).
- Redslob, Robert. « État fédéral ou État confédéral ? ». *Le Monde diplomatique*. Décembre 1959. <https://www.monde-diplomatique.fr/1959/12/REDSLOB/23336>.
- Ross, George et Jane Jenson. « Reconsidering Jacques Delors' Leadership of the European Union ». *Journal of European Integration* 39, n° 2 (2017) : 113-127.
- Roussel, Éric. *Georges Pompidou*. Paris : Perrin, 2008.
- Rubinstein, David. *The Labour Party and British Society 1880-2005*. Brighton : Sussex Academic Press, 2006.
- Semo, Marc. « Face à Erdogan, Macron propose un « partenariat » plutôt que l'intégration de la Turquie à l'UE ». *Le Monde*. 06/01/2018. [https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/01/06/face-a-erdogan-macron-propose-un-partenariat-plutot-que-l-integration-de-la-turquie-a-l-ue\\_5238179\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/01/06/face-a-erdogan-macron-propose-un-partenariat-plutot-que-l-integration-de-la-turquie-a-l-ue_5238179_3214.html).
- Stevens, Anne. *Government and Politics of France*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2003.
- Teyssier, Arnaud. *La V<sup>e</sup> République 1958-1995 : de De Gaulle à Chirac*. Paris : Pygmalion/Gérard Watelet, 1995.
- Tiersky, Ronald. « Mitterrand, France, and Europe ». *French Politics and Society* 9, n° 1 (1991) : 9-25.
- Tiersky, Ronald. *François Mitterrand: The Last French President*. New York : St. Martin's Press, 2000.
- Troitiño, David Ramiro, Karoline Färber et Anni Boiro. « Mitterrand and the Great European Design – from the Cold War to the European Union ». *Baltic Journal of European Studies* 7, n° 2 (2017) : 132-147.
- Union européenne. « Mémorandum français sur la relance européenne ». 13/10/1981. [https://www.cvce.eu/obj/memorandum\\_francais\\_sur\\_la\\_relance\\_europeenne\\_13\\_octobre\\_1981-fr-a8377c45-380f-4679-8d17-62d42f4734d5.html](https://www.cvce.eu/obj/memorandum_francais_sur_la_relance_europeenne_13_octobre_1981-fr-a8377c45-380f-4679-8d17-62d42f4734d5.html).
- Union européenne. « Traité sur l'Union européenne ». Signé 07/02/1992 (traité de Maastricht). [https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty\\_on\\_european\\_union\\_fr.pdf](https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty_on_european_union_fr.pdf).
- Védrine, Hubert. *Les Mondes de François Mitterrand : à l'Élysée*. Paris : Fayard, 1996.
- Verner, Robin. « Les hommes d'état français sans illusion à l'égard de l'allié américain ». *Slate*. 25/06/2015. <http://www.slate.fr/story/103453/les-hommes-detat-francais-sans-illusion-allie-americain>.
- Winock, Michel. *François Mitterrand*. Paris : Folio, 2016.
- Young, John. *Britain and European Unity, 1945-1992*. Houndmills : Macmillan, 1993.